Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2016

Rapport aux actionnaires • *Trois mois et six mois clos le 30 avril 2016*

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- **Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,07 $, par rapport à 0,97 $.**
- **Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,20 $, par rapport à 1,14 $.**
- **Le résultat net comme présenté a atteint 2 052 millions de dollars, comparativement à 1 859 millions de dollars.**
- **Le résultat net rajusté a atteint 2 282 millions de dollars, comparativement à 2 169 millions de dollars.**

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2016 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- **Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,24 $, par rapport à 2,06 $.**
- **Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,38 $, par rapport à 2,26 $.**
- **Le résultat net comme présenté a atteint 4 275 millions de dollars, comparativement à 3 919 millions de dollars.**
- **Le résultat net rajusté a atteint 4 529 millions de dollars, comparativement à 4 292 millions de dollars.**

RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- **Amortissement d'immobilisations incorporelles de 63 millions de dollars après impôt (4 cents par action), comparativement à 65 millions de dollars après impôt (4 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.**
- **Perte de 51 millions de dollars après impôt (3 cents par action) due à la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente, comparativement à un profit de 15 millions de dollars après impôt (1 cent par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.**
- **Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges de 116 millions de dollars après impôt (6 cents par action).**

TORONTO, le 26 mai 2016 – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2016, lesquels témoignent de la croissance des résultats des services de détail des deux côtés de la frontière.

«Nous sommes heureux de présenter un résultat rajusté de 2,3 milliards de dollars, en hausse de 5 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, a dit Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction. Notre rendement pour le trimestre reflète notre stratégie d'affaires diversifiée et notre capacité de générer une solide croissance interne.»

Services de détail au Canada

Le résultat net des Services de détail au Canada s'est élevé à 1,5 milliard de dollars, en hausse de 2 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des résultats découle de la croissance des prêts, des dépôts et des actifs dans les activités de gestion de patrimoine et de la baisse des indemnisations d'assurance, le tout en partie contrebalancé par une baisse des marges, une augmentation de la provision pour pertes sur créances et une hausse du taux d'imposition effectif.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis s'est établi à 719 millions de dollars (537 millions de dollars US) pour le trimestre par rapport à 594 millions de dollars (476 millions de dollars US) comme présenté et 626 millions de dollars (502 millions de dollars US) sur une base rajustée pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les Services de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ont dégagé un résultat net de 611 millions de dollars (459 millions de dollars US), en hausse de 20 % (13 % en dollars US) comme présenté et de 13 % (6 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les résultats sont attribuables à la croissance des volumes des prêts et des dépôts, en partie neutralisée par une augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances.

L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices du secteur a été de 108 millions de dollars (78 millions de dollars US), en hausse de 27 % (13 % en dollars US) par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance des actifs et l'augmentation du volume des opérations.

Services bancaires de gros
Le résultat net des Services bancaires de gros a atteint 219 millions de dollars, soit une baisse de 11 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison surtout de l'augmentation des provisions pour pertes sur créances. Les marchés financiers ont connu un regain au cours du trimestre, les prix des produits de base ayant repris de la vigueur et les écarts de crédit s'étant resserrés.

Fonds propres
Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 10,1 %, par rapport à 9,9 % au trimestre précédent.

Conclusion
«Nous continuons à innover et à nous adapter aux besoins changeants des clients, et c'est pourquoi je suis très fier du récent lancement de Dépense TD, nouvelle application de gestion des dépenses qui permet à nos clients de suivre en temps réel leurs dépenses, a dit M. Masrani. Tournés vers l'avenir, nous entendons garder le cap, en offrant une expérience transparente légendaire dans l'ensemble de notre entreprise et de nos canaux.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 3.

TABLE DES MATIÈRES

1 POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

RAPPORT DE GESTION

4 Faits saillants financiers
5 Notre rendement
7 Aperçu des résultats financiers
14 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
22 Résultats trimestriels
23 Revue du bilan
24 Qualité du portefeuille de crédit
32 Situation des fonds propres
36 Gestion des risques
52 Titrisation et arrangements hors bilan
54 Méthodes comptables et estimations
55 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

56 Bilan consolidé intermédiaire
57 État du résultat consolidé intermédiaire
58 État du résultat global consolidé intermédiaire
59 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
60 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
61 Notes des états financiers consolidés intermédiaires

88 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2015 (le rapport de gestion de 2015) de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2016», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2016 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des capitaux propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, fidéliser la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres à risque et les directives réglementaires en matière de liquidité; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2015, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à toute transaction ou tout événement dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2015 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2016», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec les états financiers consolidés de 2015 et les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2015. Le présent rapport de gestion est daté du 25 mai 2016. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2015 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Il est à noter que certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2015 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse http://www.td.com/francais, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse http:/www.sedar.com, et sur le site de la SEC, à l'adresse http://www.sec.gov (section EDGAR Filers).

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Aux ou pour les trois mois clos les*			*Aux ou pour les six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Résultats d'exploitation					
Total des produits	**8 259 $**	8 610 $	7 759 $	**16 869 $**	15 373 $
Provision pour pertes sur créances	**584**	642	375	**1 226**	737
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**530**	655	564	**1 185**	1 263
Charges autres que d'intérêts	**4 736**	4 653	4 705	**9 389**	8 870
Résultat net – comme présenté	**2 052**	2 223	1 859	**4 275**	3 919
Résultat net – rajusté[1]	**2 282**	2 247	2 169	**4 529**	4 292
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	**12,5 %**	13,3 %	12,8 %	**13,0 %**	13,8 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté[2]	**14,0**	13,5	15,0	**13,8**	15,1
Situation financière					
Total de l'actif	**1 124 786 $**	1 173 584 $	1 030 954 $	**1 124 786 $**	1 030 954 $
Total des capitaux propres	**67 823**	71 674	61 597	**67 823**	61 597
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires[3]	**383 589**	399 617	343 596	**383 589**	343 596
Ratios financiers					
Ratio d'efficience – comme présenté	**57,3 %**	54,0 %	60,6 %	**55,6 %**	57,7 %
Ratio d'efficience – rajusté[1]	**54,8**	53,5	54,8	**54,1**	54,3
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires[3]	**10,1**	9,9	9,9	**10,1**	9,9
Ratio de fonds propres de catégorie 1[3]	**11,7**	11,4	11,5	**11,7**	11,5
Total du ratio de fonds propres[3]	**14,4**	13,7	13,7	**14,4**	13,7
Ratio de levier	**3,8**	3,7	3,7	**3,8**	3,7
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations[4]	**0,42**	0,45	0,32	**0,44**	0,30
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Résultat par action					
De base	**1,07 $**	1,17 $	0,98 $	**2,24 $**	2,07 $
Dilué	**1,07**	1,17	0,97	**2,24**	2,06
Dividendes par action	**0,55**	0,51	0,51	**1,06**	0,98
Valeur comptable par action	**33,89**	35,99	30,90	**33,89**	30,90
Cours de clôture	**55,85**	53,15	55,70	**55,85**	55,70
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	**1 850,9**	1 854,1	1 848,3	**1 852,5**	1 846,2
Nombre moyen – dilué	**1 853,9**	1 857,5	1 853,4	**1 855,8**	1 851,6
Fin de période	**1 853,5**	1 850,3	1 851,6	**1 853,5**	1 851,6
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	**103,5 $**	98,3 $	103,1 $	**103,5 $**	103,1 $
Rendement de l'action	**4,0 %**	3,9 %	3,6 %	**4,0 %**	3,6 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	**51,2**	43,6	52,2	**47,2**	47,4
Ratio cours/bénéfice	**12,7**	12,4	13,7	**12,7**	13,7
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)[1]					
Résultat par action					
De base	**1,20 $**	1,18 $	1,15 $	**2,38 $**	2,27 $
Dilué	**1,20**	1,18	1,14	**2,38**	2,26
Ratio de distribution sur actions ordinaires	**45,9 %**	43,1 %	44,5 %	**44,5 %**	43,2 %
Ratio cours/bénéfice	**11,8**	11,4	12,7	**11,8**	12,7

[1] Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

[2] Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires» du présent document.

[3] Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 64 %, 71 %, et 77 %.

[4] Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour plus de renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour plus de renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD. La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 24 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 10,7 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2016, les actifs de la TD totalisaient 1,1 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS, «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Produits d'intérêts nets	**4 880 $**	5 047 $	4 580 $	**9 927 $**	9 140 $
Produits autres que d'intérêts	**3 379**	3 563	3 179	**6 942**	6 233
Total des produits	**8 259**	8 610	7 759	**16 869**	15 373
Provision pour pertes sur créances	**584**	642	375	**1 226**	737
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**530**	655	564	**1 185**	1 263
Charges autres que d'intérêts	**4 736**	4 653	4 705	**9 389**	8 870
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**2 409**	2 660	2 115	**5 069**	4 503
Charge d'impôt sur le résultat	**466**	546	344	**1 012**	762
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**109**	109	88	**218**	178
Résultat net – comme présenté	**2 052**	2 223	1 859	**4 275**	3 919
Dividendes sur actions privilégiées	**37**	25	24	**62**	48
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**2 015 $**	2 198 $	1 835 $	**4 213 $**	3 871 $
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	**28 $**	29 $	28 $	**57 $**	55 $
Actionnaires ordinaires	**1 987**	2 169	1 807	**4 156**	3 816

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Résultats d'exploitation – rajustés					
Produits d'intérêts nets	**4 880 $**	5 047 $	4 580 $	**9 927 $**	9 140 $
Produits autres que d'intérêts[1]	**3 437**	3 517	3 162	**6 954**	6 216
Total des produits	**8 317**	8 564	7 742	**16 881**	15 356
Provision pour pertes sur créances	**584**	642	375	**1 226**	737
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**530**	655	564	**1 185**	1 263
Charges autres que d'intérêts[2]	**4 556**	4 579	4 243	**9 135**	8 335
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**2 647**	2 688	2 560	**5 335**	5 021
Charge d'impôt sur le résultat[3]	**491**	566	495	**1 057**	937
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade[4]	**126**	125	104	**251**	208
Résultat net – rajusté	**2 282**	2 247	2 169	**4 529**	4 292
Dividendes sur actions privilégiées	**37**	25	24	**62**	48
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	**2 245**	2 222	2 145	**4 467**	4 244
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	**28**	29	28	**57**	55
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	**2 217**	2 193	2 117	**4 410**	4 189
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles[5]	**(63)**	(65)	(65)	**(128)**	(128)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente[6]	**(51)**	41	15	**(10)**	15
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges[7]	**(116)**	–	–	**(116)**	–
Frais de restructuration[8]	**–**	–	(228)	**–**	(228)
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges[9]	**–**	–	(32)	**–**	(32)
Total des rajustements pour les éléments à noter	**(230)**	(24)	(310)	**(254)**	(373)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	**1 987 $**	2 169 $	1 807 $	**4 156 $**	3 816 $

[1] Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2016* – perte de 58 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; *premier trimestre de 2016* – profit de 46 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *deuxième trimestre de 2015* – profit de 17 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente.

[2] Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 69 millions de dollars, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; dépréciation du goodwill, de certaines immobilisations incorporelles, des autres actifs non financiers, et autres charges de 111 millions de dollars, comme expliqué en détail à la note 7 ci-dessous; *premier trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 74 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 73 millions de dollars; 337 millions de dollars liés aux initiatives visant à réduire les coûts, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; charges pour litiges de 52 millions de dollars, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; *premier trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 73 millions de dollars.

[3] Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la rubrique «Impôt sur le résultat» du rapport de gestion.

[4] La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 17 millions de dollars, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; *premier trimestre de 2016* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 16 millions de dollars; *premier trimestre de 2015* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars.

[5] L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à des acquisitions d'actifs et à des regroupements d'entreprises. L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

[6] La Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction et a reclassé, en date du 1er août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux qui sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. La Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

[7] Au cours du deuxième trimestre de 2016, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur liées au goodwill, à certaines immobilisations incorporelles, aux autres actifs non financiers et aux actifs d'impôt différé ainsi que d'autres charges liées aux services de placement direct en Europe qui connaissent des pertes continues. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social.

[8] Au cours de 2015, la Banque a entrepris un examen de la restructuration et a comptabilisé des frais de restructuration respectivement de 337 millions de dollars (228 millions de dollars après impôt) et 349 millions de dollars (243 millions de dollars après impôt), montant net, au cours des deuxième et quatrième trimestres de 2015. Les initiatives de restructuration engagées visaient à réduire les coûts et à gérer les dépenses à long terme et à atteindre une plus grande efficience opérationnelle. Ces mesures comprenaient la refonte des processus et la restructuration des activités, des initiatives d'optimisation des succursales de détail et des biens immobiliers, et l'examen de l'organisation. Les frais de restructuration ont été comptabilisés à titre d'ajustement au résultat net du secteur Siège social.

[9] Par suite d'un jugement défavorable et de l'évaluation de certains autres événements et expositions survenus aux États-Unis en 2015, la Banque a pris des mesures de prudence pour réévaluer sa provision pour litiges. Après avoir pris en compte ces facteurs, y compris les procédures judiciaires connexes ou semblables, la Banque a déterminé, d'après les normes comptables applicables, qu'il était nécessaire d'augmenter de 52 millions de dollars (32 millions de dollars après impôt) la provision pour litiges de la Banque au deuxième trimestre de 2015.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ[1]

(en dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Résultat de base par action – comme présenté	**1,07 $**	1,17 $	0,98 $	**2,24 $**	2,07 $
Rajustements pour les éléments à noter[2]	**0,13**	0,01	0,17	**0,14**	0,20
Résultat de base par action – rajusté	**1,20 $**	1,18 $	1,15 $	**2,38 $**	2,27 $
Résultat dilué par action – comme présenté	**1,07 $**	1,17 $	0,97 $	**2,24 $**	2,06 $
Rajustements pour les éléments à noter[2]	**0,13**	0,01	0,17	**0,14**	0,20
Résultat dilué par action – rajusté	**1,20 $**	1,18 $	1,14 $	**2,38 $**	2,26 $

[1] Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
[2] Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT[1]

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	**28 $**	30 $	30 $	**58 $**	59 $
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade)[2]	**17**	16	16	**33**	30
MBNA Canada	**9**	9	9	**18**	18
Aéroplan	**5**	4	4	**9**	8
Divers	**4**	6	6	**10**	13
	63	65	65	**128**	128
Logiciels et droits de gestion d'actifs	**77**	80	72	**157**	139
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	**140 $**	145 $	137 $	**285 $**	267 $

[1] L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.
[2] Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.

Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. La méthode de répartition des fonds propres aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 %.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D'ACTIONS ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	**64 536 $**	64 641 $	57 744 $	**64 302 $**	55 854 $
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	**1 987**	2 169	1 807	**4 156**	3 816
Éléments à noter, après impôt sur le résultat[1]	**230**	24	310	**254**	373
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	**2 217**	2 193	2 117	**4 410**	4 189
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	**14,0 %**	13,5 %	15,0 %	**13,8 %**	15,1 %

[1] Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le deuxième trimestre de 2016 en regard des indicateurs de rendement financiers indiqués dans le rapport annuel 2015 de la TD, est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 a augmenté de 5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, signe de la hausse des résultats des secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, en partie annulée par une baisse

des résultats pour le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de la perte du secteur Siège social. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.

- Le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 2,28 % pour les six mois clos le 30 avril 2016.
- Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les six mois clos le 30 avril 2016 a été de 13,8 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2016, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 4,3 % par rapport au rendement moyen de 5,8 % des établissements financiers canadiens comparables[1].

Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Le résultat du secteur Services de détail aux États-Unis, compte tenu de l'apport de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, témoigne des fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos*	*Six mois clos*
	30 avril 2016 par rapport au 30 avril 2015	**30 avril 2016 par rapport au 30 avril 2015**
Augmentation du total des produits des Services bancaires de détail aux États-Unis	**137 $**	**500 $**
Augmentation des charges autres que d'intérêts des Services bancaires de détail aux États-Unis	**85**	**297**
Augmentation du résultat net, après impôt, des Services bancaires de détail aux États-Unis	**37**	**134**
Augmentation de la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**10**	**28**
Augmentation du résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis	**47**	**162**
Augmentation du résultat de base par action (en dollars)	**0,03 $**	**0,09 $**

Une plus-value/moins-value de un cent du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien ferait augmenter/diminuer le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis d'environ 40 millions de dollars.

Sommaire et perspectives économiques

Au cours de l'année civile 2015, l'expansion de l'activité économique canadienne s'est limitée à tout juste 1,2 %, soit le rythme le plus lent depuis la récession de 2008-2009. La croissance devrait toutefois atteindre 1,6 % pour l'année civile 2016, mais la reprise affichée au premier trimestre sera contrebalancée par l'incidence des feux de forêt à Fort McMurray, en Alberta. Malgré cette amélioration modérée, d'importantes différences régionales persistent. Les régions productrices de pétrole, notamment Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta, sont toujours aux prises avec la débâcle causée par la baisse des prix du pétrole, l'Alberta subissant en plus les conséquences de la dévastation à Fort McMurray et des interruptions de production de pétrole. En revanche, la croissance se poursuit en Colombie-Britannique et en Ontario. Contrairement à l'économie canadienne, l'économie américaine a enregistré des résultats faibles au début de l'année civile 2016, et la croissance réelle du PIB devrait se hisser à 1,7 % pour l'année au complet.

À l'échelle mondiale, les perspectives de croissance continuent de varier grandement selon les régions. La reprise économique se poursuit dans la zone euro, où la production a enfin dépassé le sommet d'avant la crise au premier trimestre de 2016. Le Japon devrait connaître au mieux une expansion modeste, les mesures de relance monétaire dynamiques n'ayant pas su, à ce jour, stimuler l'inflation et la croissance. Si les marchés émergents restent les principaux pôles de la croissance mondiale, certains pays continuent de faire face à des défis. Le Brésil, en particulier, a été frappé par une contraction prononcée de l'activité économique et fait face à une forte incertitude politique, ce qui pourrait faire persister la faiblesse économique. Bien que la Chine reste l'une des principales locomotives de croissance, le rythme de son expansion continue de décélérer, ce qui nuit aux pays avec lesquels elle fait affaire.

Les perspectives économiques pour les États-Unis se sont quelque peu atténuées, l'économie ayant crû de tout juste 0,5 % de manière annualisée entre janvier et mars 2016. Toutefois, un dynamisme modéré semble vouloir s'installer au deuxième trimestre civil de 2016. La demande intérieure, qui ne tient pas compte des échanges commerciaux, devrait croître d'un vigoureux 2,5 % cette année, ce qui correspond en gros au rythme enregistré l'an dernier. Les investissements ont été modestes, en partie en raison de la contraction ressentie dans le secteur du pétrole et du gaz. Cependant, la force du dollar et la faiblesse de la croissance à l'échelle mondiale pesant sur les profits des sociétés et les exportations, les perspectives en matière d'investissements demeurent limitées. Malgré les perspectives mondiales assez atones, le marché de l'emploi continue de s'élargir de manière robuste, alors que de plus en plus d'indices annoncent la hausse des salaires. Ainsi, nous nous attendons à ce que la banque centrale américaine relève le taux d'intérêt de ses principaux fonds fédéraux de 25 points de base (pdb) au second semestre de l'exercice.

Au Canada, l'économie demeure au cœur d'un processus d'ajustement complexe entraîné par des baisses marquées des prix des produits de base depuis 2014, les feux de forêt à Fort McMurray en mai 2016 représentant un revers additionnel pour la croissance. Malgré une augmentation récente du prix du pétrole brut, les entreprises devraient continuer de réduire leurs investissements au cours des trois premiers trimestres civils de 2016, car les prix restent bien en deçà des niveaux qui permettraient de renouer avec une reprise significative des investissements dans le secteur du pétrole et du gaz. S'il est vrai que l'environnement de bas taux d'intérêt contribue à maintenir l'abordabilité du service de la dette, l'endettement élevé des ménages devrait peser sur les dépenses de consommation. Par conséquent, la croissance de la consommation est susceptible de décélérer par rapport au taux enregistré au cours des dernières années.

Les feux de forêt qui ont pris naissance près de Fort McMurray, en Alberta, au début de mai 2016 ont eu des conséquences néfastes considérables sur les plans humain et économique. D'importants secteurs de la ville ont été détruits, et les citoyens ne seront pas autorisés à y retourner avant un certain temps. Les activités axées sur les sables bitumineux dans la région ont aussi été interrompues, ce qui représente environ 1 million de barils par jour de production. Ces répercussions, dans le contexte du ralentissement de la croissance à l'amorce de la période s'étendant d'avril à juin 2016, sont susceptibles d'entraîner un léger fléchissement de l'activité économique au Canada pendant cette période. Par la suite, une forte reprise est attendue lorsque la production de pétrole et de gaz reprendra et que le processus de reconstruction sera mis en branle.

L'environnement de faibles taux d'intérêt a été un catalyseur clé du marché immobilier canadien, lequel devrait continuer de contribuer à la croissance économique au cours de l'année civile 2016, bien qu'à un rythme moins rapide. À l'avenir, l'essoufflement occasionné par la baisse des taux d'intérêt pourrait éventuellement donner lieu à une période de contraction modérée de l'activité vers la fin de l'année civile 2017.

[1] Les établissements financiers canadiens comparables comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Alors que les secteurs intérieurs de l'économie affichent une croissance médiocre, le secteur des exportations du Canada devrait constituer le principal pilier de la croissance économique canadienne au cours de l'année civile 2016, à la faveur de l'accroissement de la demande provenant des États-Unis et de la relative faiblesse du dollar canadien. Des signes à cet effet ont déjà été observés, notamment la forte croissance des exportations qui a été enregistrée en janvier 2016, malgré le léger ralentissement en février; par ailleurs, les exportations de produits énergétiques seront touchées par des interruptions d'approvisionnement en Alberta. Pour l'ensemble de l'exercice, les conditions demeurent favorables alors que les variations passées de la devise devraient continuer de stimuler les gains au chapitre des exportations. Les dépenses du gouvernement devraient également favoriser l'activité, le budget fédéral de 2016 comportant des engagements à l'égard des dépenses annuelles additionnelles totalisant quelque 11 milliards de dollars. En raison des délais, ces dépenses additionnelles devraient stimuler la croissance au cours des années civiles 2016 et 2017 de respectivement 0,1 et 0,3 point de pourcentage.

Dans le contexte de la croissance économique modeste et d'un marché de l'emploi qui ne devrait générer que de faibles gains au chapitre de l'emploi, les pressions inflationnistes devraient demeurer en ligne avec la cible de 2 % établie par la Banque du Canada. Bien que l'inflation globale soit actuellement inférieure à cette cible, les répercussions des baisses passées des prix de l'énergie s'estompent, alors que les prix des importations augmentent. C'est pourquoi nous prévoyons que l'inflation se rapprochera de la cible de la banque centrale d'ici le deuxième semestre civil de 2017.

En raison des faibles pressions inflationnistes, la Banque du Canada maintiendra probablement son taux à 0,50 % au cours des années civiles 2016 et 2017, conformément à son Rapport sur la politique monétaire d'avril 2016, dans lequel elle suggérait que l'activité économique ne devrait revenir à son niveau potentiel qu'au cours du second semestre civil de 2017.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 2 052 millions de dollars, soit une hausse de 193 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre s'est établi à 2 282 millions de dollars, soit une hausse de 113 millions de dollars, ou 5 %. La hausse du résultat net rajusté provient principalement des augmentations des résultats dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada et de la diminution de la perte dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par une baisse des résultats dans le secteur Services bancaires de gros. Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté surtout du fait de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de l'apport accru de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie annulé par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net des Services de détail au Canada tient compte d'une croissance des volumes de prêts et de dépôts et d'une baisse des indemnisations d'assurance, de l'accroissement des actifs dans les activités de gestion de patrimoine et de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires; ces éléments ont été en partie annulés par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, la hausse des charges autres que d'intérêts et l'incidence de l'augmentation du taux d'imposition effectif. La diminution de la perte nette du secteur Siège social est attribuable surtout à des éléments fiscaux favorables et à la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, en partie neutralisés par l'augmentation des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées et par la hausse des charges nettes du Siège social. Le résultat net des Services bancaires de gros a baissé par suite de la diminution des produits et de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, lesquelles ont été en partie compensées par la baisse des charges autres que d'intérêts et la baisse du taux d'imposition effectif.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 171 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 35 millions de dollars, ou 2 %. L'augmentation du résultat net rajusté provient de la hausse des résultats dans le secteur Services bancaires de gros et de la baisse de la perte dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des diminutions dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis. Le résultat net du secteur Services bancaires de gros tient compte de l'accroissement des produits et de la diminution du taux d'imposition effectif, éléments en partie neutralisés par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts. La perte nette du secteur Siège social a baissé principalement sous l'effet d'éléments fiscaux favorables et de la diminution des charges nettes du Siège social. Le résultat net du secteur Services de détail au Canada a glissé essentiellement en raison du nombre moins élevé de jours civils dans le trimestre, de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêt et des ajustements apportés à la comptabilisation des commissions versées aux concessionnaires automobiles, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance. La diminution du résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis est attribuable à des produits moins élevés, à des charges plus élevées, à un apport moins important de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et à l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, éléments en partie atténués par une baisse de la provision pour pertes sur créances.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

Le résultat net comme présenté s'est établi à 4 275 millions de dollars, soit 356 millions de dollars, ou 9 %, de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté a été de 4 529 millions de dollars, soit 237 millions de dollars, ou 6 %, de plus. L'augmentation du résultat net rajusté découle des hausses des résultats dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada, contrebalancées en partie par une baisse des résultats dans le secteur Services bancaires de gros et par une hausse de la perte dans le secteur Siège social. La hausse du résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis témoigne principalement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de la contribution du portefeuille de cartes stratégiques acquis, de l'apport accru de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et de l'incidence favorable de la conversion de monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net du secteur Services de détail au Canada a augmenté en raison surtout de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de la diminution des indemnisations d'assurance, de l'augmentation des produits tirés des comptes à honoraires et de l'accroissement des actifs dans les activités de gestion de patrimoine; ces éléments ont été en partie neutralisés par l'incidence d'un taux d'imposition effectif plus élevé et par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net des Services bancaires de gros a baissé par suite surtout de la diminution des produits et de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la baisse des charges autres que d'intérêts et du taux d'imposition effectif. La perte nette du secteur Siège social tient compte de l'augmentation des charges nettes du Siège social et des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées, en partie annulées par la hausse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont établis à 4 880 millions de dollars, en hausse de 300 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Siège social et Services de détail au Canada a été en partie neutralisée par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis témoignent de la croissance des volumes des prêts et des dépôts, de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques, du fait que le trimestre considéré a compté un jour civil supplémentaire et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, neutralisés en partie par la diminution des marges. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout de l'apport de la participation acquise dans le

portefeuille de cartes stratégiques et de la hausse du résultat net tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. La hausse des produits d'intérêts nets du secteur Services de détail au Canada reflète la croissance des volumes de prêts et de dépôts et le fait que le trimestre considéré a compté un jour civil supplémentaire, en partie contrebalancés par la diminution des marges et la reprise des rajustements au titre des pertes sur créances sur les portefeuilles de cartes de crédit acquis à l'exercice précédent. La diminution des produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires de gros est attribuable à une baisse des produits d'intérêts nets tirés des activités de transaction.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont diminué de 167 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Tous les secteurs ont connu une baisse de leurs produits d'intérêts nets. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont diminué principalement du fait du nombre moins élevé de jours civils au cours du trimestre considéré et des ajustements apportés à la comptabilisation des commissions versées aux concessionnaires automobiles au trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont diminué principalement en raison de la baisse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis témoignent du nombre moins élevé de jours civils au cours du trimestre considéré et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, neutralisés en partie par la croissance des volumes de prêts et de dépôts et des avantages tirés de la hausse des taux de la Réserve fédérale des États-Unis en décembre 2015 durant un trimestre complet. La diminution des produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires de gros est essentiellement attribuable à une baisse des produits d'intérêts nets tirés des activités de transaction.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 9 927 millions de dollars, en hausse de 787 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Siège social et Services de détail au Canada a été en partie neutralisée par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté du fait surtout de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, neutralisés en partie par la diminution des marges. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques et de la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail au Canada reflètent la croissance des volumes de prêts et de dépôts, le fait qu'il y a eu un jour civil supplémentaire et les ajustements apportés à la comptabilisation des commissions versées aux concessionnaires automobiles, en partie contrebalancés par la diminution des marges et la reprise des rajustements au titre des pertes sur créances sur les portefeuilles de cartes de crédit acquis à l'exercice précédent. La diminution des produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires de gros est essentiellement attribuable à une baisse des produits d'intérêts nets tirés des activités de transaction.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

Les produits autres que d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 379 millions de dollars, en hausse de 200 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 3 437 millions de dollars, en hausse de 275 millions de dollars, ou 9 %. Tous les secteurs ont connu une augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont augmenté sous l'effet surtout de la hausse des honoraires de services-conseils et des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, le tout en partie contrebalancé par la baisse des honoraires de prises fermes de capitaux propres. L'augmentation des produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada s'explique par la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux et la hausse des primes d'assurance. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques. Les produits autres que d'intérêts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté essentiellement en raison de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 184 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont diminué de 80 millions de dollars, ou 2 %. La baisse des produits autres que d'intérêts rajustés provient principalement des diminutions dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Siège social, contrebalancées en partie par des hausses dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis reflètent la baisse saisonnière des honoraires, la détérioration des conditions du marché et l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, Les produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont diminué principalement sous l'effet de la baisse des produits d'assurance. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont diminué en raison surtout de la baisse des produits tirés du portefeuille de cartes stratégiques et des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont augmenté sous l'effet de la hausse des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres et de créance, et de la hausse des produits liés aux activités de transaction.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

Les produits autres que d'intérêts nets comme présentés se sont établis à 6 942 millions de dollars, en hausse de 709 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour la période se sont établis à 6 954 millions de dollars, en hausse de 738 millions de dollars, ou 12 %. Tous les secteurs ont connu une augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté en raison surtout de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques et de la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont augmenté sous l'effet de la hausse des honoraires de services-conseils et des produits tirés des prêts aux grandes entreprises. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis reflètent la croissance des comptes de clients et des volumes d'opérations, ainsi que l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, en partie annulées par la détérioration des conditions du marché. L'augmentation des produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada résulte de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires, de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine et de la hausse des produits d'assurance.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 584 millions de dollars, en hausse de 209 millions de dollars, ou 56 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Tous les secteurs ont connu une hausse de leur provision pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances du secteur Siège social comprend une hausse des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées découlant de la hausse des risques de portefeuille, de la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz et de la croissance des volumes dans

les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros, et de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté principalement en raison de l'augmentation des provisions pour les prêts commerciaux, les prêts-auto et les prêts sur cartes de crédit, ainsi que de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros est attribuable aux provisions particulières se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail au Canada reflète la hausse des provisions et la baisse des recouvrements de créances commerciales.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 58 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent. La baisse de la provision pour pertes sur créances provient principalement des baisses dans les secteurs Siège social et Services de détail aux États-Unis, contrebalancées en partie par des augmentations dans les secteurs Services bancaires de gros et Services de détail au Canada. La provision pour pertes sur créances du secteur Siège social a diminué, en raison surtout du caractère saisonnier et des activités liées aux volumes du portefeuille de cartes stratégiques. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis a diminué principalement en raison de la baisse saisonnière habituelle des soldes de cartes de crédit et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros est principalement attribuable aux provisions particulières se rapportant au secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail au Canada reflète la vente de comptes radiés au cours du trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 1 226 millions de dollars, en hausse de 489 millions de dollars, ou 66 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Tous les secteurs ont connu une hausse de leur provision pour pertes sur créances. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Siège social est attribuable surtout aux provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées découlant de la hausse des risques de portefeuille, de la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz et de la croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros, et de l'apport tiré de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques. La provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté surtout en raison de la croissance des volumes de prêts commerciaux, de l'augmentation des provisions pour les prêts sur cartes de crédit et les prêts-auto, ainsi que de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail au Canada reflète la hausse des provisions dans le portefeuille des prêts-auto et la baisse des recouvrements de créances commerciales. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros est attribuable aux provisions particulières se rapportant au secteur du pétrole et du gaz.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT)[1]

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives					
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	**75 $**	20 $	26 $	**95 $**	40 $
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	**555**	613	498	**1 168**	1 050
Recouvrements	**(154)**	(169)	(152)	**(323)**	(319)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	**476**	464	372	**940**	771
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					
Services de détail au Canada et Services bancaires de gros[2]	**60**	65	8	**125**	8
Services de détail aux États-Unis	**50**	85	7	**135**	(41)
Siège social[3]	**(2)**	28	(12)	**26**	(1)
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	**108**	178	3	**286**	(34)
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	**584 $**	642 $	375 $	**1 226 $**	737 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée pour le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis adoptée pour le premier trimestre de 2016. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD» du présent document.

[2] La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est comprise dans les résultats du secteur Siège social aux fins de la présentation de l'information de gestion.

[3] La quote-part du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis revenant aux partenaires des programmes de détaillants.

Indemnisations d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 530 millions de dollars, soit une baisse de 34 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, qui reflète surtout la baisse de la sinistralité et des événements météorologiques moins violents.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 125 millions de dollars, ou 19 %, par rapport au trimestre précédent, témoignant du caractère saisonnier des indemnisations d'assurance, des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance et d'un changement dans la composition des contrats de réassurance.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 1 185 millions de dollars, soit une baisse de 78 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance, d'événements météorologiques moins violents, de la baisse de la sinistralité et de l'évolution favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, le tout en partie neutralisé par un changement dans la composition des contrats de réassurance.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 4 736 millions de dollars, en hausse de 31 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 4 556 millions de dollars, en hausse de 313 millions de dollars, ou 7 %. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté dans les secteurs Siège social, Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada, et sont demeurées sensiblement les mêmes dans le secteur Services bancaires de gros. Les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté principalement en raison de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques et du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. Les charges autres que d'intérêts pour les Services de détail aux États-Unis résultent des investissements à l'appui des activités, de la croissance des volumes, de la hausse des charges de personnel, du fait que le trimestre considéré a compté un jour civil supplémentaire et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie neutralisé par des gains de productivité. La hausse des charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada résulte surtout de la croissance des activités, des investissements à l'appui des activités et de la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, en partie contrebalancés par des gains de productivité.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 57,3 %, en regard de 60,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 54,8 %, demeurant relativement stable par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 83 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 23 millions de dollars, ou 1 %. La diminution des charges autres que d'intérêts rajustées dans le secteur Siège social a été en partie contrebalancée par des augmentations dans les secteurs Services de détail au Canada, Services bancaires de gros et Services de détail aux États-Unis. Les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social ont diminué en raison surtout de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de la diminution des charges nettes du Siège social. La hausse des charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada résulte des investissements à l'appui des activités et de la croissance des activités, en partie contrebalancés par le fait qu'il y a eu un nombre de jours civils moins élevé dans le deuxième trimestre. Les charges autres que d'intérêts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté à cause surtout de la hausse de la rémunération variable, compensée en partie par la baisse des charges d'exploitation et l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères. La hausse des charges autres que d'intérêts pour les Services de détail aux États-Unis est principalement attribuable aux investissements à l'appui des activités et à la hausse des charges de personnel, en partie contrebalancés par l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 57,3 %, en regard de 54,0 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 54,8 %, en regard de 53,5 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 9 389 millions de dollars, en hausse de 519 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 9 135 millions de dollars, en hausse de 800 millions de dollars, ou 10 %. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté dans les secteurs Siège social et Services de détail aux États-Unis, et sont demeurées sensiblement les mêmes dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros. Les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté principalement en raison de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques et du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. Les charges autres que d'intérêts pour les Services de détail aux États-Unis témoignent de la hausse des investissements à l'appui des activités, de la croissance des volumes et de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie neutralisé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 55,6 %, en regard de 57,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 54,1 %, en regard de 54,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 19,3 % pour le deuxième trimestre, contre 16,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 20,5 % pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique largement par une augmentation de l'impôt et des taxes liés aux activités d'assurance de la Banque, l'incidence fiscale non déductible de la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges, et une augmentation des produits, contrebalancées en partie par la résolution positive de certaines questions liées à une vérification fiscale pour le trimestre considéré. La diminution par rapport au trimestre précédent est attribuable principalement à la résolution positive de certaines questions liées à une vérification fiscale, en partie neutralisée par l'incidence fiscale non déductible de la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges pour le trimestre considéré et une charge d'impôt ponctuelle liée à nos établissements à l'étranger pour le trimestre précédent.

TABLEAU 9 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*					*Six mois clos les*				
	30 avril 2016	31 janvier 2016		30 avril 2015		**30 avril 2016**		30 avril 2015		
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	**638 $**	**26,5 %**	704 $	26,5 %	551 $	26,2 %	**1 342 $**	**26,5 %**	**1 179 $**	26,2 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	**(61)**	**(2,5)**	(55)	(2,1)	(67)	(3,2)	**(116)**	**(2,3)**	**(172)**	(3,8)
Écarts de taux liés aux activités internationales	**(86)**	**(3,6)**	(115)	(4,3)	(127)	(6,0)	**(201)**	**(4,0)**	**(253)**	(5,6)
Divers	**(25)**	**(1,1)**	12	0,4	(13)	(0,7)	**(13)**	**(0,2)**	**8**	0,1
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	**466 $**	**19,3 %**	546 $	20,5 %	344 $	16,3 %	**1 012 $**	**20,0 %**	**762 $**	16,9 %

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 18,5 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 19,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et à 21,1 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique par la résolution positive de certaines questions liées à une vérification fiscale, en partie contrebalancée par une augmentation de l'impôt et des taxes liés à nos activités d'assurance. La diminution par rapport au trimestre précédent témoigne de la résolution positive de certaines questions liées à une vérification fiscale et d'une charge d'impôt ponctuelle liée à nos établissements à l'étranger pour le trimestre précédent.

TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée	**466 $**	546 $	344 $	**1 012 $**	762 $
Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat[1, 2]					
Amortissement des immobilisations incorporelles	**23**	25	24	**48**	48
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	**7**	(5)	(2)	**2**	(2)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges	**(5)**	–	–	**(5)**	–
Frais de restructuration	**–**	–	109	**–**	109
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	**–**	–	20	**–**	20
Total des rajustements pour les éléments à noter	**25**	20	151	**45**	175
Charge d'impôt sur le résultat – rajustée	**491 $**	566 $	495 $	**1 057 $**	937 $
Taux d'imposition effectif – rajusté[3]	**18,5 %**	21,1 %	19,3 %	**19,8 %**	18,7 %

[1] Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

[2] L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

[3] Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2015 et à la note 30 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Pour de l'information sur la mesure du rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

À compter du premier trimestre de 2016, la présentation des produits tirés du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, de la provision pour pertes sur créances et des charges des Services de détail aux États-Unis comprend seulement les montants correspondant à la partie convenue comme revenant à la Banque du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, alors que celle du secteur Siège social comprend la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants. Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée. Ce changement n'a eu aucune incidence sur le résultat net des secteurs ni sur la présentation des résultats bruts et nets figurant à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 82 millions de dollars, en regard de 91 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et de 65 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour les six mois clos le 30 avril 2016 s'est établi à 147 millions de dollars, en regard de 231 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Produits d'intérêts nets	**2 418 $**	2 491 $	2 369 $	**4 909 $**	4 804 $
Produits autres que d'intérêts	**2 469**	2 540	2 409	**5 009**	4 873
Total des produits	**4 887**	5 031	4 778	**9 918**	9 677
Provision pour pertes sur créances	**262**	228	239	**490**	429
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**530**	655	564	**1 185**	1 263
Charges autres que d'intérêts	**2 095**	2 079	2 075	**4 174**	4 160
Résultat net	**1 464 $**	1 513 $	1 436 $	**2 977 $**	2 885 $
Principaux volumes et ratios					
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	**41,7 %**	42,6 %	42,3 %	**42,1 %**	42,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	**2,77**	2,80	2,89	**2,79**	2,89
Ratio d'efficience	**42,9**	41,3	43,4	**42,1**	43,0
Actifs administrés (en milliards de dollars)	**321 $**	308 $	312 $	**321 $**	312 $
Actifs gérés (en milliards de dollars)	**254**	247	244	**254**	244
Nombre de succursales de détail au Canada	**1 152**	1 157	1 165	**1 152**	1 165
Nombre moyen d'équivalents temps plein	**37 987**	38 301	39 312	**38 145**	39 459

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport à T2 2015

Le résultat net des Services de détail au Canada s'est élevé à 1 464 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 28 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des résultats découle de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, de la diminution des indemnisations d'assurance, du fait que la période a compté un jour civil supplémentaire, de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine et de l'accroissement des produits tirés des comptes à honoraires, en partie contrebalancés par l'incidence de la hausse du taux d'imposition effectif, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, et la reprise des rajustements au titre des pertes sur créances sur les portefeuilles de cartes de crédit acquis à l'exercice précédent. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 41,7 %, comparativement à 42,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits ont été de 4 887 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 109 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 49 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts et le jour civil supplémentaire qu'a compté le trimestre considéré, le tout en partie neutralisé par une baisse des marges et la reprise des rajustements au titre des pertes sur créances sur les portefeuilles de cartes de crédit acquis à l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 60 millions de dollars, ou 2 %, du fait surtout de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux et de la hausse des primes d'assurance. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,77 %, une diminution de 12 pdb entraînée par la faiblesse des taux d'intérêt, les prix concurrentiels et la reprise des rajustements au titre des pertes sur créances sur les portefeuilles de cartes de crédit acquis à l'exercice précédent.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 20 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de la croissance de 11 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 15 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, les dépôts de particuliers ayant monté de 6 %, les dépôts d'entreprises, de 4 %, et les dépôts dans les activités de gestion de patrimoine, de 11 %.

Les actifs administrés s'élevaient à 321 milliards de dollars au 30 avril 2016, en hausse de 9 milliards de dollars, ou 3 %, alors que les actifs gérés atteignaient 254 milliards de dollars au 30 avril 2016, en hausse de 10 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des nouveaux actifs, en partie annulée par les baisses de la valeur marchande.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 262 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a été de 252 millions de dollars, soit une augmentation de 20 millions de dollars, ou 9 %, par suite surtout de la hausse des provisions dans le portefeuille des prêts-auto au cours du trimestre considéré. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a atteint 10 millions de dollars, soit une augmentation de 3 millions de dollars qui découle de la hausse des provisions et de la baisse des recouvrements de créances commerciales. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,30 %, en hausse de 1 pdb. Les prêts douteux nets ont atteint 757 millions de dollars, en baisse de 40 millions de dollars, ou 5 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,21 % du total des prêts, comparativement à 0,23 % au 30 avril 2015.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 530 millions de dollars, soit une baisse de 34 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant surtout de la baisse de la sinistralité et d'événements météorologiques moins violents.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 095 millions de dollars, soit une augmentation de 20 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par la croissance des activités, les investissements à l'appui des activités et la hausse des charges variables en fonction des revenus des activités de gestion de patrimoine, en partie atténués par les gains de productivité.

Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré a été de 42,9 %, par rapport à 43,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Le résultat net des Services de détail au Canada a enregistré pour le trimestre considéré une baisse de 49 millions de dollars, ou 3 %, comparativement au trimestre précédent. Cette baisse des résultats découle principalement du fait que le trimestre a compté moins de jours civils, qu'il y a eu une augmentation de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts et que des ajustements ont été apportés à la comptabilisation des commissions versées aux concessionnaires automobiles au trimestre précédent, le tout contrebalancé en partie par une hausse des produits tirés des activités d'assurance. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 41,7 %, comparativement à 42,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 144 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 73 millions de dollars, ou 3 %, reflétant le nombre de jours civils moins élevé au deuxième trimestre et les ajustements apportés à la comptabilisation des commissions versées aux concessionnaires automobiles au trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 71 millions de dollars, ou 3 %, du fait du caractère saisonnier des primes d'assurance, de la variation de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance et du changement dans la composition des contrats de réassurance. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,77 %, une diminution de 3 pdb, reflétant les ajustements apportés à la comptabilisation des commissions versées aux concessionnaires automobiles au trimestre précédent, la faiblesse des taux d'intérêt et les prix concurrentiels.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 2 milliards de dollars, ce qui est comparable au trimestre précédent, en raison de la croissance relativement négligeable des prêts aux particuliers et de la croissance de 4 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a progressé de 3 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, les dépôts de particuliers ayant monté de 1 %, les dépôts d'entreprises ayant été relativement stables et les dépôts dans les activités de gestion de patrimoine ayant progressé de 6 %.

Les actifs administrés s'élevaient à 321 milliards de dollars au 30 avril 2016, en hausse de 13 milliards de dollars, ou 4 %, et les actifs gérés s'élevaient à 254 milliards de dollars au 30 avril 2016, en hausse de 7 milliards de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent, du fait de l'augmentation des nouveaux actifs et des hausses de la valeur marchande.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 34 millions de dollars, ou 15 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers pour le trimestre a augmenté de 27 millions de dollars, ou 12 %, par suite de la vente de comptes radiés au cours du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a augmenté de 7 millions de dollars, en raison de la hausse des provisions. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,30 %, une hausse de 5 pdb. Les prêts douteux nets ont diminué de 9 millions de dollars, ou 1 %. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,21 % du total des prêts, comparativement à 0,21 % au 31 janvier 2016.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 125 millions de dollars, ou 19 %, par rapport au trimestre précédent, du fait du caractère saisonnier des résultats en matière de sinistres, des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation et d'un changement dans la composition des contrats de réassurance.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 16 millions de dollars, ou 1 %, reflétant le calendrier des investissements à l'appui des activités et la croissance des activités, en partie contrebalancés par le fait que le deuxième trimestre a compté moins de jours civils.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 42,9 %, par rapport à 41,3 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

Le résultat net des Services de détail au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2016 a atteint 2 977 millions de dollars, une hausse de 92 millions de dollars, ou 3 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des résultats découle de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, d'une diminution des indemnisations d'assurance, de l'accroissement des produits tirés des comptes à honoraires et de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, le tout en partie atténué par l'incidence de la hausse du taux d'imposition effectif et de l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour la période a été de 42,1 %, ce qui est comparable à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 9 918 millions de dollars, en hausse de 241 millions de dollars, ou 2 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 105 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des volumes de prêts et de dépôts, un jour civil supplémentaire et les ajustements apportés à la comptabilisation des commissions versées aux concessionnaires automobiles, en partie neutralisés par une baisse des marges et la reprise des rajustements au titre des pertes sur créances sur les portefeuilles de cartes de crédit acquis à l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 136 millions de dollars, ou 3 %, du fait de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels et commerciaux, de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, d'un changement dans la composition des contrats de réassurance et de la hausse des primes d'assurance, le tout en partie contrebalancé par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,79 %, une diminution de 10 pdb entraînée par la faiblesse des taux d'intérêt et les prix concurrentiels.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 20 milliards de dollars, ou 6 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 5 % des prêts aux particuliers et de la croissance de 11 % des prêts aux entreprises. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 14 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les dépôts de particuliers ayant monté de 6 %, les dépôts d'entreprises, de 4 %, et les dépôts dans les activités de gestion de patrimoine, de 10 %.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 490 millions de dollars, en hausse de 61 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a été de 477 millions de dollars, soit une augmentation de 55 millions de dollars, ou 13 %, reflétant une hausse des provisions dans le portefeuille des prêts-auto au cours de la période considérée. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été de 13 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars, en raison de l'augmentation des provisions et de la baisse des recouvrements de créances commerciales. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,27 %, en hausse de 2 pdb par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 185 millions de dollars, soit une baisse de 78 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, témoignant des variations de la juste valeur des placements à l'appui des engagements d'indemnisation d'assurance, d'événements météorologiques moins violents, de la baisse de la sinistralité et de l'évolution favorable des sinistres survenus au cours des années antérieures, le tout en partie neutralisé par un changement dans la composition des contrats de réassurance.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 174 millions de dollars, soit une augmentation de 14 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la croissance des activités et par la hausse des charges variables en fonction des revenus des activités de gestion de patrimoine, en partie contrebalancées par les gains de productivité.

Le ratio d'efficience a été de 42,1 %, par rapport à 43,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS[1, 2]

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	31 janvier 2016	30 avril 2015
Produits d'intérêts nets	**1 737 $**	1 769 $	1 516 $	**1 308 $**	1 288 $	1 215 $
Produits autres que d'intérêts	**553**	630	519	**417**	459	415
Total des produits	**2 290**	2 399	2 035	**1 725**	1 747	1 630
Provision pour pertes sur créances[3]	**162**	221	101	**123**	160	81
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	**1 416**	1 406	1 329	**1 067**	1 022	1 065
Charges autres que d'intérêts – rajustées	**1 416**	1 406	1 277	**1 067**	1 022	1 023
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté[4]	**611**	642	509	**459**	470	407
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat[5]						
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	**–**	–	32	**–**	–	26
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté[4]	**611**	642	541	**459**	470	433
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**108**	109	85	**78**	82	69
Résultat net – rajusté	**719**	751	626	**537**	552	502
Résultat net – comme présenté	**719 $**	751 $	594 $	**537 $**	552 $	476 $
Principaux volumes et ratios						
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	**8,7 %**	8,7 %	7,9 %	**8,7 %**	8,7 %	7,9 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	**8,7**	8,7	8,3	**8,7**	8,7	8,3
Marge sur les actifs productifs moyens[6]	**3,11**	3,11	3,14	**3,11**	3,11	3,14
Ratio d'efficience – comme présenté	**61,8**	58,6	65,3	**61,8**	58,6	65,3
Ratio d'efficience – rajusté	**61,8**	58,6	62,8	**61,8**	58,6	62,8
Actifs administrés (en milliards de dollars)	**15 $**	17 $	13 $	**12 $**	12 $	11 $
Actifs gérés (en milliards de dollars)	**90**	100	88	**72**	71	73
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	**1 265**	1 264	1 302	**1 265**	1 264	1 302
Nombre moyen d'équivalents temps plein	**25 599**	25 226	25 775	**25 599**	25 226	25 775

	Six mois clos les			
	Dollars canadiens		Dollars américains	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Produits d'intérêts nets	**3 506 $**	2 946 $	**2 596 $**	2 441 $
Produits autres que d'intérêts	**1 183**	1 030	**876**	853
Total des produits	**4 689**	3 976	**3 472**	3 294
Provision pour pertes sur créances[3]	**383**	208	**283**	175
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	**2 822**	2 507	**2 089**	2 075
Charges autres que d'intérêts – rajustées	**2 822**	2 455	**2 089**	2 033
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté[4]	**1 253**	1 044	**929**	864
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat[5]				
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	**–**	32	**–**	26
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté[4]	**1 253**	1 076	**929**	890
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**217**	175	**160**	148
Résultat net – rajusté	**1 470**	1 251	**1 089**	1 038
Résultat net – comme présenté	**1 470 $**	1 219 $	**1 089 $**	1 012 $
Principaux volumes et ratios				
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	**8,7 %**	8,2 %	**8,7 %**	8,2 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	**8,7**	8,4	**8,7**	8,4
Marge sur les actifs productifs moyens[6]	**3,11**	3,17	**3,11**	3,17
Ratio d'efficience – comme présenté	**60,2**	63,1	**60,2**	63,0
Ratio d'efficience – rajusté	**60,2**	61,7	**60,2**	61,7
Actifs administrés (en milliards de dollars)	**15 $**	13 $	**12 $**	11 $
Actifs gérés (en milliards de dollars)	**90**	88	**72**	73
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	**1 265**	1 302	**1 265**	1 302
Nombre moyen d'équivalents temps plein	**25 410**	25 900	**25 410**	25 900

[1] Certains montants et ratios comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la nouvelle présentation du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis adoptée au cours du premier trimestre de 2016. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

[2] Les produits, la provision pour pertes sur créances et les charges ne comprennent que la partie convenue comme revenant à la Banque du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

[3] Comprennent les provisions pour pertes sur créances sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, y compris tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les titres de créance classés comme prêts.

[4] Compte non tenu de la quote-part du résultat net de la participation de la Banque dans TD Ameritrade.

[5] Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

[6] La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est ajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est établi à 719 millions de dollars (537 millions de dollars US), ce qui comprend le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 611 millions de dollars (459 millions de dollars US) et le résultat net de 108 millions de dollars (78 millions de dollars US) provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Les résultats comme présentés des Services de détail aux États-Unis ont progressé de 61 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, alors que les résultats rajustés ont augmenté de 35 millions de dollars US, ou 7 %. Les résultats en dollars canadiens des Services de détail aux États-Unis ont bénéficié de l'appréciation du dollar américain, les résultats comme présentés ayant progressé de 125 millions de dollars, ou 21 %, et les résultats rajustés, de 93 millions de dollars, ou 15 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté et le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté pour le trimestre ont été de 8,7 %, comparativement à respectivement 7,9 % et 8,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a augmenté de 52 millions de dollars US, ou 13 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 26 millions de dollars US, ou 6 %, en raison de l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancé par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. L'apport de TD Ameritrade de 78 millions de dollars US a augmenté de 9 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance des actifs et du volume des opérations.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des activités des services bancaires personnels et commerciaux, des services de gestion de patrimoine et des placements. Les produits pour le trimestre ont été de 1 725 millions de dollars US, soit 95 millions de dollars US, ou 6 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 93 millions de dollars US, ou 8 %, en raison de la croissance des prêts et des dépôts, de l'avantage tiré de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques et du fait que le trimestre a compté un jour de plus, le tout annulé en partie par la baisse des marges. Les produits autres que d'intérêts ont été relativement stables par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires personnels ayant été atténuée par la baisse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires commerciaux. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,11 %, une diminution de 3 pdb par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait surtout de la diminution des marges sur les prêts.

Compte non tenu de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, le volume moyen des prêts a augmenté de 13 milliards de dollars US, ou 11 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 17 % des prêts aux entreprises et de la croissance de 4 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 20 milliards de dollars US, ou 10 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 8 %, les volumes de dépôts de particuliers, de 8 % et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 12 %.

Les actifs administrés s'élevaient à 12 milliards de dollars US au 30 avril 2016, en hausse de 9 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait essentiellement d'une augmentation des soldes des services bancaires privés. Les actifs gérés s'élevaient à 72 milliards de dollars US au 30 avril 2016, ce qui est relativement stable en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 123 millions de dollars US, soit une hausse de 42 millions de dollars US, ou 52 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des provisions pour les prêts commerciaux, les prêts-auto et les prêts sur cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 86 millions de dollars US, en hausse de 9 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable aux prêts-auto et aux prêts sur cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 36 millions de dollars US, une augmentation de 23 millions de dollars US en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite de la mise à jour annuelle des paramètres du portefeuille commercial et de l'augmentation de la provision reflétant la conjoncture actuelle. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts s'est établie à 1 million de dollars US, en hausse de 10 millions de dollars US. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,6 milliard de dollars US, soit une hausse de 330 millions de dollars US, ou 25 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse était liée à certaines lignes de crédit domiciliaires productives existantes qui avaient été classées dans les prêts douteux en raison de craintes sur la capacité des emprunteurs de continuer à payer conformément aux modalités modifiées. Comme les emprunteurs ont été en mesure de démontrer leur capacité à payer conformément aux modalités modifiées, les prêts ont été reclassés comme prêts productifs. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage, représentaient 1,2 % du total des prêts au 30 avril 2016, soit une hausse de 12 pdb en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les titres de créance nets ayant subi une perte de valeur classés comme prêts ont été de 731 millions de dollars US, en baisse de 119 millions de dollars US, ou 14 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 1 067 millions de dollars US. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 44 millions de dollars US, ou 4 %, reflétant les investissements à l'appui des activités, la croissance des volumes, la progression des salaires et des avantages et le fait que le trimestre a compté un jour de plus, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre considéré ont été de 61,8 %, par rapport à respectivement 65,3 % et 62,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Les résultats des Services de détail aux États-Unis ont diminué de 15 millions de dollars US, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Les résultats en dollars canadiens des Services de détail aux États-Unis ont reculé de 32 millions de dollars, ou 4 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre considéré s'est établi à 8,7 %, ce qui est comparable à celui du trimestre précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis a diminué de 11 millions de dollars US, ou 2 %, en regard du trimestre précédent, du fait de la diminution des produits et de la hausse des charges, le tout en partie atténué par une diminution de la provision pour pertes sur créances. L'apport de TD Ameritrade a diminué de 4 millions de dollars US, ou 5 %, en regard du trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des charges d'exploitation, en partie contrebalancée par une augmentation des produits tirés des activités de négociation.

Les produits pour le trimestre ont reculé de 22 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 20 millions de dollars US, ou 2 %, en raison de la croissance des volumes et des avantages tirés de la hausse des taux de la Réserve fédérale (la hausse des taux) durant un trimestre complet, en partie atténués par la diminution des marges sur les prêts et le fait que le trimestre a compté moins de jours. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 42 millions de dollars US, ou 9 %, reflétant principalement une baisse saisonnière des honoraires et des conditions de marché défavorables. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,11 %, soit un niveau comparable à celui du trimestre précédent, en raison des avantages tirés de la hausse des taux durant un trimestre complet, contrebalancés par la diminution des marges sur les prêts et la composition du bilan.

L'augmentation du volume moyen des prêts a été modeste comparativement au trimestre précédent en raison de la croissance du portefeuille commercial, atténuée par une baisse saisonnière des prêts sur cartes de crédit. Le volume moyen des dépôts a progressé de 6 milliards de dollars US, ou 3 %, en regard du trimestre précédent, les volumes de dépôts de particuliers ayant augmenté de 4 %, et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 3 %.

Les actifs administrés et les actifs gérés totalisaient respectivement 12 milliards de dollars US et 72 milliards de dollars US au 30 avril 2016, ce qui est relativement stable en regard du trimestre précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 37 millions de dollars US, ou 23 %, en regard du trimestre précédent, surtout du fait de la baisse saisonnière des soldes des cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 86 millions de dollars US, en baisse de 33 millions de dollars US par rapport à celle du trimestre précédent, en raison du caractère saisonnier des portefeuilles de prêts sur cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 36 millions de dollars US, une diminution de 4 millions de dollars US par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts a été de 1 million de dollars US, ce qui est stable par rapport à celle du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1,6 milliard de dollars US, soit une diminution de 58 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable à certaines lignes de crédit domiciliaires existantes qui ont récupéré leur statut de lignes de crédit productives après que les emprunteurs eurent démontré leur capacité à payer selon les modalités modifiées. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts ont présenté une baisse de 7 pdb en regard du trimestre précédent. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont diminué de 34 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont progressé de 45 millions de dollars US, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Environ la moitié de cette progression est attribuable à des éléments favorables au trimestre précédent et le reste découle d'une hausse des investissements à l'appui des activités et d'une augmentation des salaires et des avantages.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 61,8 %, contre 58,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

Le résultat net des Services de détail aux États-Unis pour les six mois clos le 30 avril 2016 s'est établi à 1 470 millions de dollars (1 089 millions de dollars US), ce qui comprend le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 1 253 millions de dollars (929 millions de dollars US) et le résultat net de 217 millions de dollars (160 millions de dollars US) provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Les résultats comme présentés des Services de détail aux États-Unis ont progressé de 77 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les résultats rajustés ont augmenté de 51 millions de dollars US, ou 5 %. Les résultats en dollars canadiens ont bénéficié de l'appréciation du dollar américain, les résultats comme présentés ayant progressé de 251 millions de dollars, ou 21 %, et les résultats rajustés, de 219 millions de dollars, ou 18 %. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté et le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2016 ont été de 8,7 %, contre respectivement 8,2 % et 8,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a augmenté de 65 millions de dollars US, ou 8 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 39 millions de dollars US, ou 4 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et de l'apport de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques, en partie contrebalancés par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. L'apport de TD Ameritrade de 160 millions de dollars US a augmenté de 12 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des produits tirés des actifs, neutralisée en partie par une diminution des produits tirés des activités de négociation.

Les produits ont été de 3 472 millions de dollars US, soit 178 millions de dollars US, ou 5 %, de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 155 millions de dollars US, ou 6 %, en raison de la croissance des volumes et de l'avantage tiré de la participation acquise dans le portefeuille de cartes stratégiques, le tout annulé en partie par la baisse des marges. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 23 millions de dollars US, ou 3 %, principalement par suite de la croissance des comptes de clients et des volumes d'opérations, en partie annulée par la détérioration des conditions du marché. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,11 %, une diminution de 6 pdb par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout du contexte concurrentiel et d'une composition du bilan moins favorable par suite de la croissance du volume des dépôts.

Compte non tenu de l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques, le volume moyen des prêts a augmenté de 14 milliards de dollars US, ou 12 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 19 % des prêts aux entreprises et de la croissance de 4 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 18 milliards de dollars US, ou 9 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, les volumes de dépôts d'entreprises ayant augmenté de 8 %, les volumes de dépôts de particuliers, de 8 % et les volumes dans les comptes de passage de TD Ameritrade, de 11 %.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 283 millions de dollars US, soit une hausse de 108 millions de dollars US, ou 62 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 205 millions de dollars US, en hausse de 35 millions de dollars US, ou 21 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des provisions pour les prêts sur cartes de crédit et les prêts-auto. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 76 millions de dollars US, une augmentation de 63 millions de dollars US en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout par suite de la croissance des volumes des prêts commerciaux et d'une augmentation de la provision reflétant la conjoncture actuelle. La provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance classés comme prêts s'est établie à 2 millions de dollars US, en hausse de 10 millions de dollars US. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts à l'exclusion des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,41 %, en hausse de 11 pdb en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour les six mois clos le 30 avril 2016 se sont établies à 2 089 millions de dollars US. Alors que les charges autres que d'intérêts comme présentées pour la période ont été relativement stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 56 millions de dollars US, ou 3 %, principalement en raison de la progression des investissements à l'appui des activités et de la croissance des volumes, le tout largement contrebalancé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour la période considérée ont été de 60,2 %, par rapport à respectivement 63,0 % et 61,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	**440 $**	459 $	584 $	**899 $**	1 181 $
Produits autres que d'intérêts	**326**	205	200	**531**	314
Total des produits	**766**	664	784	**1 430**	1 495
Provision pour pertes sur créances	**50**	12	–	**62**	2
Charges autres que d'intérêts	**441**	429	447	**870**	880
Résultat net	**219 $**	161 $	246 $	**380 $**	438 $
Principaux volumes et ratios					
Produits liés aux activités de transaction	**429 $**	380 $	424 $	**809 $**	804 $
Montant brut prélevé (en milliards de dollars)[1]	**19**	18	14	**19**	14
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	**14,8 %**	10,6 %	17,7 %	**12,7 %**	15,3 %
Ratio d'efficience	**57,6**	64,6	57,0	**60,8**	58,9
Nombre moyen d'équivalents temps plein	**3 649**	3 712	3 771	**3 681**	3 758

[1] Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit et avant toute garantie sous forme de trésorerie, swaps sur défaut de crédit et réserves pour les activités de prêts aux grandes entreprises.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a atteint 219 millions de dollars, en baisse de 27 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits et de la hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie annulées par la baisse des charges autres que d'intérêts et la diminution du taux d'imposition effectif. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 14,8 %, comparativement à 17,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 766 millions de dollars, soit 18 millions de dollars, ou 2 %, de moins qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la diminution des activités de transaction de titres à revenu fixe et la baisse des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres, en partie contrebalancées par la hausse des honoraires de services-conseils et des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 50 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant les provisions spécifiques pour le secteur du pétrole et du gaz et du coût engagé pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 441 millions de dollars, soit une diminution de 6 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, par suite de la baisse des charges d'exploitation et de la rémunération variable, compensée en partie par l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a augmenté de 58 millions de dollars, ou 36 %, par rapport au trimestre précédent, du fait de la hausse des produits et de la baisse du taux d'imposition effectif, en partie contrebalancées par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 14,8 %, comparativement à 10,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 102 millions de dollars, ou 15 %, en regard du trimestre précédent, en raison de la hausse des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres et de titres de créance et de la progression des produits liés aux activités de transaction.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 50 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 38 millions de dollars, en raison des provisions spécifiques pour le secteur du pétrole et du gaz et du coût engagé pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 12 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent, en raison de la hausse de la rémunération variable, en partie atténuée par la baisse des charges d'exploitation et l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2016 a atteint 380 millions de dollars, en baisse de 58 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits et de la hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie annulées par la baisse des charges autres que d'intérêts et la diminution du taux d'imposition effectif. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires a été de 12,7 %, comparativement à 15,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 1 430 millions de dollars, soit 65 millions de dollars, ou 4 %, de moins qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des activités de transaction de titres de capitaux propres et la baisse des honoraires de prise ferme de titres de capitaux propres, en partie contrebalancées par la hausse des honoraires de services-conseils et des honoraires tirés des prêts aux grandes entreprises.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 62 millions de dollars, en hausse de 60 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant les provisions spécifiques du secteur du pétrole et du gaz et du coût engagé pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 870 millions de dollars, soit une diminution de 10 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de la baisse de la rémunération variable et des charges d'exploitation, compensée en partie par l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Résultat net – comme présenté	**(350) $**	(202) $	(417) $	**(552) $**	(623) $
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat[1]					
Amortissement des immobilisations incorporelles	**63**	65	65	**128**	128
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	**51**	(41)	(15)	**10**	(15)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges	**116**	–	–	**116**	–
Frais de restructuration	**–**	–	228	**–**	228
Résultat net – rajusté	**(120) $**	(178) $	(139) $	**(298) $**	(282) $
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	**(196) $**	(203) $	(177) $	**(399) $**	(349) $
Autres	**48**	(4)	10	**44**	12
Participations ne donnant pas le contrôle	**28**	29	28	**57**	55
Résultat net – rajusté	**(120) $**	(178) $	(139) $	**(298) $**	(282) $

[1] Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 350 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 417 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée comprend la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges de 116 millions de dollars après impôt sur le résultat pour le trimestre considéré et des frais de restructuration de 228 millions de dollars après impôt sur le résultat pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 120 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 139 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée a diminué en raison de la hausse de l'apport des autres éléments, en partie atténuée par l'augmentation des charges nettes du Siège social. Les autres éléments comprennent les éléments fiscaux positifs comptabilisés pour le trimestre considéré et la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées découlant de la hausse des risques de portefeuille, de la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz et de la croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 350 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 202 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée pour le trimestre considéré comprend la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges de 116 millions de dollars après impôt sur le résultat. La perte nette rajustée s'est élevée à 120 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 178 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution de la perte nette rajustée s'explique essentiellement par la hausse de l'apport des autres éléments, qui comprennent des éléments fiscaux positifs comptabilisés au cours du trimestre considéré, et la baisse des charges nettes du Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T2 2016 par rapport au T2 2015

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2016 a été de 552 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 623 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée comprend la dépréciation du goodwill, des actifs non financiers et autres charges de 116 millions de dollars après impôt sur le résultat pour le trimestre considéré et des frais de restructuration de 228 millions de dollars après impôt sur le résultat pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2016 s'est élevée à 298 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 282 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée a augmenté en raison de la hausse des charges nettes du Siège social, en partie atténuée par l'apport accru des autres éléments. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait des investissements continus dans des projets d'entreprise et des projets liés à la réglementation. L'apport accru des autres éléments découle principalement de la hausse du résultat tiré des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et des éléments fiscaux positifs comptabilisés au cours du trimestre considéré, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des provisions pour pertes sur créances subies mais non encore décelées découlant de la hausse des risques de portefeuille, de la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz et de la croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts des Services de détail au Canada et des Services bancaires de gros.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*							
	2016				2015			2014
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	**4 880 $**	5 047 $	4 887 $	4 697 $	4 580 $	4 560 $	4 457 $	4 435 $
Produits autres que d'intérêts	**3 379**	3 563	3 160	3 309	3 179	3 054	2 995	3 074
Total des produits	**8 259**	8 610	8 047	8 006	7 759	7 614	7 452	7 509
Provision pour pertes sur créances	**584**	642	509	437	375	362	371	338
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**530**	655	637	600	564	699	720	771
Charges autres que d'intérêts	**4 736**	4 653	4 911	4 292	4 705	4 165	4 331	4 040
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**466**	546	259	502	344	418	370	330
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**109**	109	108	91	88	90	86	77
Résultat net – comme présenté	**2 052**	2 223	1 839	2 266	1 859	2 060	1 746	2 107
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat[1]								
Amortissement des immobilisations incorporelles	**63**	65	65	62	65	63	62	60
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	**51**	(41)	(21)	(19)	(15)	–	–	(24)
Dépréciation du goodwill, des actifs non financiers, et autres charges	**116**	–	–	–	–	–	–	–
Frais de restructuration	**–**	–	243	–	228	–	–	–
Charge liée à l'acquisition d'une participation dans le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis et frais d'intégration connexes	**–**	–	51	–	–	–	–	–
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	**–**	–	–	(24)	32	–	–	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	**–**	–	–	–	–	–	54	27
Frais de préparation, coûts de conversion et autres coûts non récurrents liés à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan	**–**	–	–	–	–	–	–	16
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts	**–**	–	–	–	–	–	–	(19)
Total des rajustements pour les éléments à noter	**230**	24	338	19	310	63	116	60
Résultat net – rajusté	**2 282**	2 247	2 177	2 285	2 169	2 123	1 862	2 167
Dividendes sur actions privilégiées	**37**	25	26	25	24	24	32	25
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	**2 245**	2 222	2 151	2 260	2 145	2 099	1 830	2 142
Attribuable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	**28**	29	29	28	28	27	27	27
Actionnaires ordinaires – rajusté	**2 217 $**	2 193 $	2 122 $	2 232 $	2 117 $	2 072 $	1 803 $	2 115 $
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Résultat de base par action								
Comme présenté	**1,07 $**	1,17 $	0,96 $	1,20 $	0,98 $	1,09 $	0,92 $	1,12 $
Rajusté	**1,20**	1,18	1,15	1,21	1,15	1,12	0,98	1,15
Résultat dilué par action								
Comme présenté	**1,07**	1,17	0,96	1,19	0,97	1,09	0,91	1,11
Rajusté	**1,20**	1,18	1,14	1,20	1,14	1,12	0,98	1,15
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	**12,5 %**	13,3 %	11,4 %	14,9 %	12,8 %	14,6 %	13,1 %	16,3 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	**14,0**	13,5	13,5	15,0	15,0	15,1	14,0	16,8

[1] Pour plus de renseignements sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

REVUE DU BILAN

TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)	*Aux*	
	30 avril 2016	31 octobre 2015
Actifs		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**47 778 $**	42 483 $
Dérivés	**73 092**	69 438
Valeurs mobilières disponibles à la vente	**93 644**	88 782
Valeurs mobilières prises en pension	**93 820**	97 364
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**553 364**	544 341
Montants à recevoir des courtiers et des clients	**26 305**	21 996
Passifs		
Dépôts détenus à des fins de transaction	**66 402**	74 759
Dérivés	**67 283**	57 218
Dépôts	**714 531**	695 576
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	**63 828**	67 156

Le **total des actifs** s'établissait à 1 125 milliards de dollars au 30 avril 2016, soit 20 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2015. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts de 9 milliards de dollars, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 5 milliards de dollars, des valeurs mobilières disponibles à la vente de 5 milliards de dollars, des montants à recevoir des courtiers et des clients de 4 milliards de dollars et des dérivés de 4 milliards de dollars, le tout en partie contre balancé par une diminution des valeurs mobilières prises en pension de 4 milliards de dollars. La conversion des monnaies étrangères, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, s'est traduite par une diminution du total des actifs de 18 milliards de dollars, ou 2 %.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts,** ont augmenté de 9 milliards de dollars, essentiellement en raison d'une hausse dans les secteurs Services de détail au Canada et Services bancaires de gros. La hausse dans le secteur Services de détail au Canada provient surtout de la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts hypothécaires résidentiels. La hausse dans le secteur Services bancaires de gros provient surtout de la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Les **dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 5 milliards de dollars en raison de l'accroissement des volumes.

Les **valeurs mobilières disponibles à la vente** ont augmenté de 5 milliards de dollars essentiellement en raison de nouveaux placements, compte non tenu des échéances et des ventes.

Les **montants à recevoir des courtiers et des clients** ont augmenté de 4 milliards de dollars surtout du fait des transactions en attente de règlement.

Les **dérivés** ont augmenté de 4 milliards de dollars essentiellement en raison du contexte actuel des taux d'intérêt et de change.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont diminué de 4 milliards de dollars surtout en raison d'une diminution des volumes de transaction.

Le **total des passifs** s'établissait à 1 057 milliards de dollars au 30 avril 2016, soit 20 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2015. L'augmentation découle principalement d'une hausse des dépôts de 19 milliards de dollars et des dérivés de 10 milliards de dollars, en partie contrebalancée par une diminution des dépôts détenus à des fins de transaction de 8 milliards de dollars et des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension de 3 milliards de dollars. La conversion des monnaies étrangères, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, s'est traduite par une diminution de 17 milliards de dollars, ou 2 %, des passifs totaux.

Les **dépôts** ont augmenté de 19 milliards de dollars, essentiellement dans les secteurs Siège social et Services de détail au Canada, augmentation qui a été en partie neutralisée par une baisse dans le secteur Services de détail aux États-Unis. L'augmentation dans le secteur Siège social découle surtout d'une créance de premier rang et d'émissions d'obligations sécurisées. Le secteur Services de détail au Canada a connu une augmentation des dépôts sans terme de particuliers. Les dépôts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué en raison de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **dérivés** ont augmenté de 10 milliards de dollars essentiellement en raison du contexte actuel des taux d'intérêt et de change.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont diminué de 8 milliards de dollars essentiellement en raison de la diminution des émissions de certificats de dépôt dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont diminué de 3 milliards de dollars surtout du fait de la baisse des volumes de transaction.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 68 milliards de dollars au 30 avril 2016, soit 1 milliard de dollars, ou 1 %, de plus qu'au 31 octobre 2015. La hausse est principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués et à l'émission d'actions privilégiées en partie contrebalancées par une diminution du cumul des autres éléments du résultat global découlant de pertes dans les écarts de conversion cumulés, compte non tenu des couvertures, qui sont attribuables à la conversion des monnaies étrangères.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2016 par rapport au T2 2015

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 567 millions de dollars au 30 avril 2016, en hausse de 662 millions de dollars, ou 23 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des nouvelles créances douteuses générées par des lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et de l'incidence du taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 555 millions de dollars, ou 31 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison notamment des nouvelles créances douteuses générées par des lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et de l'incidence du taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 43 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets atteignaient 2 908 millions de dollars au 30 avril 2016, en hausse de 527 millions de dollars, ou 22 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des nouvelles créances douteuses générées par des lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis et de l'incidence du taux de change.

La provision pour pertes sur créances de 4 009 millions de dollars au 30 avril 2016 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 405 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 524 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 3 080 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a augmenté de 41 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une croissance dans le portefeuille relatif au secteur du pétrole et du gaz autre que de détail et l'incidence du taux de change. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 46 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait de l'incidence du taux de change, du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis et du portefeuille de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 509 millions de dollars, ou 20 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance des volumes, de la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz et de l'incidence du taux de change.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore individuellement désignés comme douteux. La Banque passe en revue de manière régulière la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Dans le cadre de cette revue, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit, lesquelles pourraient inciter la Banque à ajouter ou à reprendre des montants sur la provision pour pertes subies mais non encore décelées. Au cours du deuxième trimestre de 2016, la Banque a apporté des modifications à sa méthode, dont l'incidence cumulée n'est pas importante et a été incluse dans la variation pour le trimestre.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2016 par rapport au T1 2016

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont diminué de 232 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent, principalement du fait de l'incidence du taux de change et du portefeuille de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 235 millions de dollars, ou 7 %, en regard du trimestre précédent, en raison de l'incidence du taux de change et du portefeuille de lignes de crédit domiciliaires aux États-Unis.

La provision relative à des contreparties particulières a augmenté de 9 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a diminué de 44 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent principalement en raison de l'incidence du taux de change et du caractère saisonnier du portefeuille des cartes aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a diminué de 94 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent surtout en raison de l'incidence du taux de change contrebalancée par la détérioration du crédit des expositions touchées par la faiblesse des prix du pétrole et du gaz.

TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements[1, 2]					
Prêts douteux au début de la période	**3 799 $**	3 244 $	2 967 $	**3 244 $**	2 731 $
Classés comme douteux au cours de la période	**1 453**	1 717	1 124	**3 170**	2 292
Transférés dans les prêts non douteux au cours de la période	**(414)**	(370)	(290)	**(784)**	(580)
Remboursements nets	**(391)**	(399)	(265)	**(790)**	(546)
Cessions de prêts	**–**	–	–	**–**	(8)
Montants radiés	**(592)**	(559)	(535)	**(1 151)**	(1 092)
Recouvrements des prêts et avances antérieurement radiés	**–**	–	–	**–**	–
Taux de change et autres variations	**(288)**	166	(96)	**(122)**	108
Prêts douteux à la fin de la période	**3 567 $**	3 799 $	2 905 $	**3 567 $**	2 905 $

[1] Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

[2] Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant du présent document ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			*Aux*
	30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Contreparties particulières	**405**	$ 396	$ 364 $
Individuellement non significatives	**524**	568	478
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	**2 687**	2 762	2 308
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	**3 616**	3 726	3 150
Provision pour les positions hors bilan			
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	**393**	412	263
Total de la provision pour les positions hors bilan	**393**	412	263
Provision pour pertes sur créances	**4 009**	**$** 4 138 $	3 413 $
Prêts douteux, déduction faite de la provision[1, 2]	**2 908**	**$** 3 143 $	2 381 $
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets[1, 2]	**0,51**	**%** 0,54 %	0,46 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	**0,42**	0,44	0,30

[1] Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

[2] Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant du présent document ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risque lié au secteur du pétrole et du gaz

Depuis le début de l'exercice 2015, le prix du pétrole brut West Texas Intermediate a chuté, passant d'environ 80 $ US à 46 $ US le baril au 30 avril 2016. Pour le portefeuille de crédit autre que de détail, l'exposition de la TD aux producteurs et aux entreprises de services du secteur du pétrole et du gaz s'établissait à 4,4 milliards de dollars au 30 avril 2016, soit moins de 1 % du total de l'encours des prêts bruts et des acceptations de la Banque. De cette exposition de 4,4 milliards de dollars, une tranche de 1,4 milliard de dollars allait à des emprunteurs qui ont une bonne note de crédit et une tranche de 3,0 milliards de dollars, à des emprunteurs n'ayant pas une bonne note de crédit selon le système de notation interne de la Banque. Les caractéristiques du risque lié au secteur du pétrole et du gaz sont très diversifiées et arrimées à la stratégie de la TD en Amérique du Nord. La capacité d'emprunt de certains producteurs est réévaluée sur une base semi-annuelle et les résultats tirés de cette réévaluation servent à établir les niveaux d'exposition et les modalités de crédit. Au sein des producteurs et des entreprises de services du secteur, de nouveaux prêts douteux sont apparus, conformément aux attentes, ce qui a entraîné une augmentation des provisions au cours du trimestre. Pour les portefeuilles de crédit de détail, l'exposition de la TD à l'encours des prêts à la consommation et des prêts aux petites entreprises en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, provinces les plus touchées par la chute des prix du pétrole, s'établissait à 61,7 milliards de dollars au 30 avril 2016. Compte non tenu des prêts immobiliers garantis, l'exposition aux prêts à la consommation et aux prêts aux petites entreprises représente 2 % du total de l'encours des prêts bruts et des acceptations de la Banque. La Banque soumet régulièrement ses portefeuilles de crédit à des simulations de crise en tenant compte de la situation courante des marchés. Le rendement des portefeuilles de la Banque continue d'être conforme aux attentes, et ce, malgré le niveau actuel et les perspectives à court terme des prix des marchandises dans ce secteur. La TD s'attend à ce que les pertes soient gérables puisque l'exposition de la Banque au secteur du pétrole et du gaz est relativement peu importante.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la conjoncture économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 19 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS[1, 2]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés[3]		Non assurés		Assurées[3]		Non assurées		Assurés[3]		Non assurés	
											30 avril 2016	
Canada												
Provinces de l'Atlantique	**3 965 $**	**2,1 %**	**1 825 $**	**1,0 %**	**553 $**	**0,9 %**	**983 $**	**1,6 %**	**4 518 $**	**1,8 %**	**2 808 $**	**1,1 %**
Colombie-Britannique[4]	**18 165**	**9,8**	**15 310**	**8,2**	**2 991**	**4,8**	**8 182**	**13,2**	**21 156**	**8,5**	**23 492**	**9,5**
Ontario[4]	**50 429**	**27,1**	**38 431**	**20,6**	**10 056**	**16,2**	**22 433**	**36,1**	**60 485**	**24,4**	**60 864**	**24,5**
Prairies[4]	**27 261**	**14,6**	**12 379**	**6,7**	**4 391**	**7,1**	**7 787**	**12,5**	**31 652**	**12,8**	**20 166**	**8,1**
Québec	**11 897**	**6,4**	**6 424**	**3,5**	**1 734**	**2,8**	**2 976**	**4,8**	**13 631**	**5,5**	**9 400**	**3,8**
Total – Canada	**111 717**	**60,0 %**	**74 369**	**40,0 %**	**19 725**	**31,8 %**	**42 361**	**68,2 %**	**131 442**	**53,0 %**	**116 730**	**47,0 %**
États-Unis	**904**		**24 992**		**10**		**12 674**		**914**		**37 666**	
Total	**112 621 $**		**99 361 $**		**19 735 $**		**55 035 $**		**132 356 $**		**154 396 $**	
											31 octobre 2015	
Canada												
Provinces de l'Atlantique	4 086 $	2,2 %	1 675 $	0,9 %	580 $	0,9 %	965 $	1,6 %	4 666 $	1,9 %	2 640 $	1,1 %
Colombie-Britannique[4]	19 364	10,5	14 099	7,6	3 173	5,2	7 798	12,7	22 537	9,1	21 897	8,9
Ontario[4]	53 592	29,0	34 447	18,6	10 603	17,4	21 411	34,8	64 195	26,1	55 858	22,7
Prairies[4]	27 890	15,1	11 477	6,2	4 607	7,5	7 596	12,4	32 497	13,2	19 073	7,7
Québec	12 435	6,7	5 944	3,2	1 816	3,0	2 768	4,5	14 251	5,8	8 712	3,5
Total – Canada	117 367	63,5 %	67 642	36,5 %	20 779	34,0 %	40 538	66,0 %	138 146	56,1 %	108 180	43,9 %
États-Unis	951		26 413		10		13 439		961		39 852	
Total	118 318 $		94 055 $		20 789 $		53 977 $		139 107 $		148 032 $	

[1] Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.
[2] Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.
[3] L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.
[4] Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 20 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS[1, 2]

	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
									30 avril 2016
Canada	**1,2 %**	**4,4 %**	**7,8 %**	**14,7 %**	**38,4 %**	**31,6 %**	**1,9 %**	**– %**	**100 %**
États-Unis	**3,1**	**4,1**	**14,0**	**4,6**	**13,8**	**59,0**	**1,1**	**0,3**	**100**
Total	**1,4 %**	**4,4 %**	**8,6 %**	**13,5 %**	**35,4 %**	**34,8 %**	**1,8 %**	**0,1 %**	**100 %**
									31 octobre 2015
Canada	1,2 %	4,4 %	7,9 %	14,3 %	37,5 %	31,8 %	2,9 %	– %	100 %
États-Unis	2,6	2,9	16,1	4,1	12,3	61,2	0,6	0,2	100
Total	1,4 %	4,3 %	8,9 %	13,0 %	34,3 %	35,4 %	2,6 %	0,1 %	100 %

[1] Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.
[2] Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 21 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis[1, 2, 3]

				Trois mois clos les		
	Prêts hypothécaires résidentiels	**Lignes de crédit domiciliaires[4, 5]**	**Total**	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires[4, 5]	Total
			30 avril 2016			31 octobre 2015
Canada						
Provinces de l'Atlantique	**74 %**	**67 %**	**72 %**	73 %	68 %	72 %
Colombie-Britannique[6]	**68**	**62**	**65**	68	63	66
Ontario[6]	**69**	**65**	**67**	68	64	67
Prairies[6]	**73**	**69**	**71**	73	68	71
Québec	**73**	**71**	**72**	72	70	72
Total – Canada	**69**	**65**	**68**	70	65	68
États-Unis	**67**	**62**	**64**	70	61	64
Total	**69 %**	**64 %**	**67 %**	70 %	64 %	67 %

[1] Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.
[2] Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.
[3] D'après le prix des maisons au moment du montage.
[4] Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.
[5] L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.
[6] Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Prêts à risque

Au 30 avril 2016, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015), principalement composés de prêts-auto canadiens. Le taux de pertes sur créances établi comme la provision pour pertes sur créances totale pour le trimestre divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 5,82 % sur une année (3,43 % au 31 octobre 2015). La provision pour pertes sur créances a augmenté du fait surtout de la hausse des provisions pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, signe de la faiblesse persistante dans les régions pétrolières et gazières touchées. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIIPE).

TABLEAU 22 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie

(en millions de dollars canadiens) *Aux*

	Prêts et engagements[1]				Dérivés, mises en pension et prêts de titres[2]				Portefeuille de négociation et de placement[3, 4]				
	Entreprises	Emprun-teurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprun-teurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprun-teurs souverains	Institutions financières	Total	Exposition totale[5]
Pays													**30 avril 2016**
GIIPE													
Grèce	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $
Italie	–	263	6	269	–	–	–	–	7	33	3	43	312
Irlande	–	–	–	–	4	–	493	497	–	–	–	–	497
Portugal	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	–	64	47	111	–	–	43	43	11	–	–	11	165
Total GIIPE	–	327	53	380	4	–	536	540	18	33	3	54	974
Reste de l'Europe													
Belgique	920	–	16	936	226	22	4	252	23	–	–	23	1 211
Finlande	6	245	13	264	–	20	54	74	–	1 284	–	1 284	1 622
France	431	–	211	642	91	782	1 324	2 197	27	6 290	206	6 523	9 362
Allemagne	950	527	45	1 522	430	938	756	2 124	73	8 792	9	8 874	12 520
Pays-Bas	476	348	546	1 370	598	337	282	1 217	53	3 954	434	4 441	7 028
Suède	–	67	222	289	–	154	32	186	–	764	376	1 140	1 615
Suisse	1 058	256	181	1 495	51	–	870	921	7	–	155	162	2 578
Royaume-Uni	2 042	2 032	58	4 132	739	470	3 852	5 061	120	401	3 525	4 046	13 239
Autres[6]	114	4	7	125	61	170	276	507	1	1 093	530	1 624	2 256
Total – Reste de l'Europe	5 997	3 479	1 299	10 775	2 196	2 893	7 450	12 539	304	22 578	5 235	28 117	51 431
Total – Europe	5 997 $	3 806 $	1 352 $	11 155 $	2 200 $	2 893 $	7 986 $	13 079 $	322 $	22 611 $	5 238 $	28 171 $	52 405 $
Pays													31 octobre 2015
GIIPE													
Grèce	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $
Italie	–	203	4	207	–	–	3	3	1	25	2	28	238
Irlande	–	–	–	–	–	–	375	375	–	–	–	–	375
Portugal	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Espagne	–	63	47	110	–	–	37	37	7	–	–	7	154
Total GIIPE	–	266	51	317	–	–	415	415	8	25	2	35	767
Reste de l'Europe													
Belgique	4 794	–	40	4 834	98	32	1	131	6	–	–	6	4 971
Finlande	7	65	13	85	–	23	64	87	–	952	–	952	1 124
France	469	–	205	674	97	617	1 178	1 892	29	3 339	176	3 544	6 110
Allemagne	1 451	1 094	100	2 645	507	754	738	1 999	88	9 442	127	9 657	14 301
Pays-Bas	457	295	517	1 269	641	330	223	1 194	14	4 189	464	4 667	7 130
Suède	–	30	167	197	–	27	62	89	28	458	441	927	1 213
Suisse	1 103	181	216	1 500	22	–	707	729	11	–	211	222	2 451
Royaume-Uni	2 161	2 434	128	4 723	750	764	3 982	5 496	114	548	4 002	4 664	14 883
Autres[6]	118	15	8	141	63	113	356	532	9	1 235	137	1 381	2 054
Total – Reste de l'Europe	10 560	4 114	1 394	16 068	2 178	2 660	7 311	12 149	299	20 163	5 558	26 020	54 237
Total – Europe	10 560 $	4 380 $	1 445 $	16 385 $	2 178 $	2 660 $	7 726 $	12 564 $	307 $	20 188 $	5 560 $	26 055 $	55 004 $

[1] Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 30 avril 2016 ni au 31 octobre 2015.

[2] Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 6,6 milliards de dollars pour le GIIPE (5,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et de 27,5 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (41,9 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

[3] Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 1,3 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2015) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

[4] Les justes valeurs des expositions au GIIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 30 avril 2016 ni au 31 octobre 2015.

[5] Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,3 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaut de crédit (0,4 milliard de dollars au 31 octobre 2015).

[6] L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 9 pays (10 pays au 31 octobre 2015), dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015.

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts et engagements			*Aux* Prêts et engagements		
	Prêts directs[1]	**Prêts indirects[2]**	**Total**	Prêts directs[1]	Prêts indirects[2]	Total
Pays	**30 avril 2016**			31 octobre 2015		
GIIPE						
Grèce	**– $**	**– $**	**– $**	– $	– $	– $
Italie	**265**	**4**	**269**	204	3	207
Irlande	**–**	**–**	**–**	–	–	–
Portugal	**–**	**–**	**–**	–	–	–
Espagne	**64**	**47**	**111**	63	47	110
Total GIIPE	**329**	**51**	**380**	267	50	317
Reste de l'Europe						
Belgique	**–**	**936**	**936**	–	4 834	4 834
Finlande	**58**	**206**	**264**	61	24	85
France	**146**	**496**	**642**	179	495	674
Allemagne	**608**	**914**	**1 522**	1 730	915	2 645
Pays-Bas	**848**	**522**	**1 370**	744	525	1 269
Suède	**285**	**4**	**289**	193	4	197
Suisse	**677**	**818**	**1 495**	662	838	1 500
Royaume-Uni	**1 363**	**2 769**	**4 132**	2 581	2 142	4 723
Autres[3]	**119**	**6**	**125**	135	6	141
Total – Reste de l'Europe	**4 104**	**6 671**	**10 775**	6 285	9 783	16 068
Total – Europe	**4 433 $**	**6 722 $**	**11 155 $**	6 552 $	9 833 $	16 385 $

[1] Comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les prêts financés et les acceptations bancaires.

[2] Comprennent les engagements et les lettres de crédit non utilisés.

[3] L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 9 pays (10 pays au 31 octobre 2015), dont l'exposition individuelle nette, touchant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015.

Environ 98 % (99 % au 31 octobre 2015) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AA ou mieux par Moody's Investor Services (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. En outre, la Banque est exposée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 9,3 milliards de dollars (8,8 milliards de dollars au 31 octobre 2015) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 0,5 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars au 31 octobre 2015) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont en général des prêts ayant manifestement déjà subi une perte de valeur, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par conséquent, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des transactions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, South Financial et Services financiers Chrysler, et d'un portefeuille de cartes de crédit au sein du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision relative à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur prêts qui ne sont pas individuellement significatifs et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 24 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Solde de principal non remboursé[1]	Valeur comptable	Provision relative à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur prêts qui ne sont pas individuellement significatifs	Valeur comptable après les provisions	Pourcentage du solde de principal non remboursé
						30 avril 2016
Acquisitions facilitées par la FDIC	**539 $**	**510 $**	**1 $**	**40 $**	**469 $**	**87,0 %**
South Financial	**607**	**571**	**4**	**26**	**541**	**89,1**
Divers[2]	**5**	**(3)**	**–**	**–**	**(3)**	**(60,0)**
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	**1 151 $**	**1 078 $**	**5 $**	**66 $**	**1 007 $**	**87,5 %**
						31 octobre 2015
Acquisitions facilitées par la FDIC	636 $	601 $	1 $	45 $	555 $	87,3 %
South Financial	853	813	5	32	776	91,0
Divers[2]	40	–	–	–	–	–
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	1 529 $	1 414 $	6 $	77 $	1 331 $	87,1 %

[1] Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.
[2] Comprennent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et un portefeuille de cartes de crédit acquis au sein du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, la Banque a enregistré un recouvrement respectivement de 9 millions de dollars et 16 millions de dollars dans la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts acquis ayant subi une perte de valeur (respectivement 10 millions de dollars et 17 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 25 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – Principales statistiques de crédit

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	30 avril 2016		31 octobre 2015	
	Solde de principal non remboursé[1]		Solde de principal non remboursé[1]	
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	**995 $**	**86,4 %**	1 314 $	85,9 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	**39**	**3,4**	42	2,8
En souffrance depuis 90 jours ou plus	**117**	**10,2**	173	11,3
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	**1 151**	**100,0**	1 529	100,0
Région géographique				
Floride	**746**	**64,8**	933	61,0
Caroline du Sud	**304**	**26,4**	443	29,0
Caroline du Nord	**94**	**8,2**	110	7,2
États-Unis – autres et Canada	**7**	**0,6**	43	2,8
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	**1 151 $**	**100,0 %**	1 529 $	100,0 %

[1] Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille. Pour plus de renseignements sur les obligations garanties par une hypothèque, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du rapport annuel 2015.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 40 millions de dollars US au 30 avril 2016 (43 millions de dollars US au 31 octobre 2015).

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015. Au 30 avril 2016, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 147 millions de dollars US (158 millions de dollars US au 31 octobre 2015). Ce montant est reflété dans le tableau suivant comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 26 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable déduction faite de la provision	En pourcentage de la valeur nominale
					30 avril 2016
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	**1 298 $**	**1 163 $**	**198 $**	**965 $**	**74,3 %**
					31 octobre 2015
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	1 431 $	1 268 $	202 $	1 066 $	74,5 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, au 30 avril 2016, 4 % (4 % au 31 octobre 2015) du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes étaient notés AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 27 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime Jumbo		Total	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
						30 avril 2016
2003	**26 $**	**29 $**	**35 $**	**38 $**	**61 $**	**67 $**
2004	**55**	**61**	**17**	**19**	**72**	**80**
2005	**234**	**274**	**16**	**18**	**250**	**292**
2006	**183**	**206**	**83**	**93**	**266**	**299**
2007	**254**	**294**	**102**	**110**	**356**	**404**
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	**752 $**	**864 $**	**253 $**	**278 $**	**1 005 $**	**1 142 $**
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					**40**	
Total					**965 $**	
						31 octobre 2015
2003	36 $	41 $	41 $	44 $	77 $	85 $
2004	62	69	19	21	81	90
2005	256	297	18	20	274	317
2006	201	220	90	101	291	321
2007	274	314	112	120	386	434
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	829 $	941 $	280 $	306 $	1 109 $	1 247 $
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					43	
Total					1 066 $	

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs. Bâle III a également mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Les principaux éléments du calcul du ratio de levier comprennent, sans toutefois s'y limiter, les fonds propres de catégorie 1, les actifs au bilan, des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» de notre rapport annuel 2015.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Le 1er janvier 2014, l'application progressive, sur une période de 5 ans, de l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a commencé. Pour l'exercice 2016, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement de 64 %, 71 %, et 77 %, soit les mêmes que pour l'exercice 2015. Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce facteur scalaire augmentera pour passer à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019. Le calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres tiendra aussi compte de l'exigence de fonds propres à l'égard du RVC selon une progression semblable.

Depuis le 1er janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres de catégories 1 et 2 non ordinaires existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. Il n'y a actuellement aucune obligation de constituer une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique.

En juillet 2013, le CBCB a publié la version définitive mise à jour des mesures applicables aux banques d'importance systémique mondiale (BISM). Aucune banque canadienne n'a été désignée BISM. En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1er janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» de respectivement 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD :

TABLEAU 28 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			*Aux*
	30 avril 2016	31 octobre 2015	30 avril 2015
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit[1]	**327 545 $**	328 587 $	291 152 $
Risque de marché	**12 892**	12 655	12 913
Risque opérationnel	**43 152**	41 118	39 531
Total	**383 589 $**	382 360 $	343 596 $
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	**38 933 $**	37 958 $	34 140 $
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires[1]	**10,1 %**	9,9 %	9,9 %
Fonds propres de catégorie 1	**44 992 $**	43 416 $	39 687 $
Ratio de fonds propres de catégorie 1[1]	**11,7 %**	11,3 %	11,5 %
Total des fonds propres	**55 549 $**	53 600 $	47 149 $
Ratio du total des fonds propres[1]	**14,4 %**	14,0 %	13,7 %
Ratio de levier	**3,8**	3,7	3,7

[1] Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour les exercices 2015 et 2016, les facteurs scalaires sont respectivement de 64 %, 71 % et 77 %

Au 30 avril 2016, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 10,1 %, 11,7 % et 14,4 %. Comparativement au ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque de 9,9 % au 31 octobre 2015, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 30 avril 2016 a augmenté du fait de la croissance interne des capitaux propres contrebalancée par une combinaison de rachats d'actions ordinaires, de pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel attribuables principalement à la baisse des taux d'intérêt à long terme, et d'augmentations des actifs pondérés en fonction des risques dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires qui est décrite ci-dessous complète la description qui se trouve dans la section «Modifications futures de l'accord de Bâle» du rapport annuel 2015.

En décembre 2015, le CBCB a publié le deuxième document consultatif qui porte sur les révisions de l'approche standard pour le risque de crédit. Comme pour le premier document consultatif publié en décembre 2014, il traite de la plupart des catégories d'actifs, y compris les expositions des banques et des sociétés, les résidences, les immeubles commerciaux et les expositions hors bilan.

En janvier 2016, le BSIF a publié, aux fins de commentaires, un projet de ligne directrice sur les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier. Cette ligne directrice précise les attentes du BSIF en ce qui concerne la mise en œuvre interne des révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier émises par le CBCB en janvier 2015 par les institutions de dépôt fédérales, lesquelles requièrent la présentation des gabarits standards afin d'assurer la comparabilité et l'uniformité des informations à fournir à l'égard du capital et des risques parmi les banques. La version finale de la ligne directrice remplacera les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier énoncées dans le préavis de novembre 2007 du BSIF. Le troisième pilier devrait être mis en œuvre par les banques canadiennes d'ici le quatrième trimestre de 2017.

En mars 2016, le CBCB a publié un document consultatif qui porte sur la réduction de la variation des actifs pondérés en fonction des risques liés au crédit en imposant des contraintes à l'utilisation par les banques de modèles internes pour le calcul de ces actifs (*Reducing variation in credit risk-weighted assets - constraints on the use of internal model approaches*). Les principaux aspects de la proposition comprennent le retrait de l'option permettant l'utilisation d'approches fondées sur les notations internes pour certaines catégories d'exposition, comme les prêts aux institutions financières et aux grandes sociétés, et une description plus détaillée des pratiques d'évaluation des paramètres, y compris les seuils des paramètres de modèle.

En mars 2016, le CBCB a également publié un document consultatif qui porte sur une nouvelle approche de mesure standard (*Standardized Measurement Approach,* ou SMA) en remplacement de l'approche de mesure avancée (AMA) pour mesurer le risque opérationnel.

En avril 2016, le CBCB a publié un document consultatif sur les révisions du cadre régissant le ratio de levier de Bâle III et qui réaffirme que l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %, mais examine la possibilité d'imposer de plus grandes exigences aux BISM. Toutefois, cette exigence ne s'appliquerait pas pour le moment à la TD. Les révisions proposées de la conception et de la calibration du cadre comprennent des modifications à l'évaluation des expositions sur dérivés, la mise en équivalence des méthodes de comptabilisation à la date de transaction et à la date de règlement, le traitement des provisions et l'harmonisation des facteurs de conversion du crédit des éléments hors bilan et des facteurs proposés dans l'approche standard révisée pour le risque de crédit.

En avril 2016, le BSIF a publié une nouvelle version de ses normes de fonds propres réglementaires sur les prêts garantis par un immeuble résidentiel dans le cadre d'un exercice de consultation publique. La nouvelle version des normes de fonds propres vise notamment à les assortir d'un seuil sensible au risque qui s'appliquera aussi bien à l'évolution du prix des propriétés qu'aux prix récents des maisons par rapport au revenu des ménages, accroissant ainsi la pondération en fonction des risques pour certains prêts garantis par un immeuble résidentiel. La nouvelle règle entrera en vigueur pour l'exercice 2017 et sera appliquée de façon prospective aux prêts nouvellement émis.

Rachat dans le cadre normal des activités

Le 9 décembre 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cadre normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 9,5 millions de ses actions ordinaires. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque a terminé le rachat de ses actions en vertu de cette offre publique de rachat, et a racheté 9,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 51,23 $ l'action pour une contrepartie totale de 487 millions de dollars.

TABLEAU 29 : ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS[1]

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	Aux	
	30 avril 2016	31 octobre 2015
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	**1 853,8**	1 856,2
Actions autodétenues – ordinaires	**(0,3)**	(1,1)
Total des actions ordinaires	**1 853,5**	1 855,1
Options sur actions		
Droits acquis	**6,4**	7,0
Droits non acquis	**10,0**	11,4
Série S	**5,4**	5,4
Série T	**4,6**	4,6
Série Y	**5,5**	5,5
Série Z	**4,5**	4,5
Série 1	**20,0**	20,0
Série 3	**20,0**	20,0
Série 5	**20,0**	20,0
Série 7	**14,0**	14,0
Série 9	**8,0**	8,0
Série 11	**6,0**	6,0
Série 12[2]	**28,0**	–
Total des actions privilégiées – capitaux propres	**136,0**	108,0
Actions autodétenues – privilégiées	**(0,2)**	(0,1)
Total des actions privilégiées	**135,8**	107,9
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008	**1 000,0**	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	**550,0**	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	**450,0**	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	**750,0**	750,0

[1] Pour plus de renseignements, y compris le montant du principal, les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires.

[2] Le 14 janvier 2016, la Banque a émis 28 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 12 (actions de série 12), pour une contrepartie brute au comptant de 700 millions de dollars, incluant des dispositions relatives aux FPUNV pour s'assurer de l'absorption des pertes en cas de non-viabilité. Si un événement déclenchait les dispositions relatives aux FPUNV, au plus 140 millions d'actions ordinaires pourraient être émises selon la formule de conversion applicable aux actions de série 12, en supposant que tous les dividendes déclarés sur les actions de série 12 ou de série 13, selon le cas, ont été versés.

TABLEAU 30 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie

Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en milliards de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			
	30 avril 2016		31 janvier 2016	
	Risque de crédit non lié à une contrepartie	**Risque de crédit de contrepartie**	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde au début de la période	**326,9 $**	**18,7 $**	308,1 $	20,5 $
Taille du portefeuille	**4,8**	**(0,3)**	3,4	1,2
Qualité du portefeuille	**1,7**	**(0,3)**	(0,1)	–
Mises à jour des modèles	**0,2**	**–**	0,4	(4,1)
Méthode et politique	**–**	**–**	–	–
Acquisitions et cessions	**–**	**–**	–	–
Variations des taux de change	**(23,1)**	**(1,3)**	14,3	1,1
Autres	**0,2**	**–**	0,8	–
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	**(16,2)**	**(1,9)**	18,8	(1,8)
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, solde à la fin de la période	**310,7 $**	**16,8 $**	326,9 $	18,7 $

Le risque de crédit de contrepartie comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux prises en pension, les transactions compensées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC (intégration à 64 % pour les exercices 2015 et 2016).

Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux clients de détail (particuliers et petites entreprises), aux entreprises (clients de gros et commerciaux) et aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs (y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables).

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le deuxième trimestre de 2016, a augmenté principalement en raison de la croissance des prêts commerciaux dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

La catégorie Qualité du portefeuille concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles et, pour le deuxième trimestre de 2016, comprend la mise à jour des paramètres liés au risque de crédit du portefeuille autre que de détail.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

TABLEAU 31 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de marché

Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en milliards de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	**11,8 $**	12,7 $
Variation dans les niveaux de risque	**1,1**	(0,1)
Mises à jour des modèles	**–**	–
Méthode et politique	**–**	(0,8)
Acquisitions et cessions	**–**	–
Variations des taux de change et autres	**négl.**[1]	négl.[1]
Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques	**1,1**	(0,9)
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	**12,9 $**	11,8 $

[1] Négligeable.

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Les augmentations des positions dans les titres de participation ont entraîné une hausse des actifs pondérés en fonction des risques.

La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

La catégorie Méthode et politique rend compte des changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

TABLEAU 32 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque opérationnel

Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé

(en milliards de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	**42,2 $**	41,1 $
Revenus générés	**1,0**	1,1
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	**43,2 $**	42,2 $

La variation de la catégorie Revenus générés est principalement attribuable à une augmentation des produits bruts liés aux secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD afin de s'assurer d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit envers le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour la TD, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de l'entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent puis prennent des mesures à leur égard et en font rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

En ce qui concerne les récents incendies survenus à Fort McMurray, en Alberta, tout juste après la fin du trimestre, la Banque a commencé à évaluer l'incidence globale potentielle des incendies sur les risques, notamment sur le risque de crédit et le risque d'assurance. La Banque continue de surveiller et d'évaluer les risques et l'incidence relative à cet événement. À l'heure actuelle, les pertes sur créances, les indemnisations d'assurance et charges connexes attendues pour la Banque, déduction faite de l'assurance, de la réassurance et de l'impôt pour le prochain trimestre ne devraient pas être importantes.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport de gestion de 2015. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2015. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2015.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2016.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 33 : EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)[1]

(en millions de dollars canadiens)				*Aux*		
			30 avril 2016			31 octobre 2015
	Standard	**NI avancée**	**Total**	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	**31 624 $**	**280 452 $**	**312 076 $**	32 897 $	276 526 $	309 423 $
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	**–**	**73 566**	**73 566**	–	63 169	63 169
Autres expositions aux produits de détail	**55 691**	**39 475**	**95 166**	59 655	38 952	98 607
Total – Risque de crédit de détail	**87 315**	**393 493**	**480 808**	92 552	378 647	471 199
Risque de crédit autre que de détail						
Entreprises	**114 299**	**232 904**	**347 203**	114 698	225 263	339 961
Emprunteurs souverains	**62 029**	**131 527**	**193 556**	55 934	128 496	184 430
Banques	**15 258**	**84 607**	**99 865**	13 542	111 602	125 144
Total – Risque de crédit autre que de détail	**191 586**	**449 038**	**640 624**	184 174	465 361	649 535
Expositions brutes au risque de crédit	**278 901 $**	**842 531 $**	**1 121 432 $**	276 726 $	844 008 $	1 120 734 $

[1] Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins du capital exposé au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABLEAU 34 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens) *Aux*

	30 avril 2016			31 octobre 2015			
	Bilan	**Risque de marché de négociation**	**Risque de marché autre que de négociation**	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
Actifs exposés au risque de marché							
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**47 778 $**	**192 $**	**47 586 $**	42 483 $	219 $	42 264 $	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	**93 140**	**86 726**	**6 414**	95 157	89 372	5 785	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	**73 092**	**65 176**	**7 916**	69 438	58 144	11 294	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**4 279**	**–**	**4 279**	4 378	–	4 378	Risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	**93 644**	**–**	**93 644**	88 782	–	88 782	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	**76 881**	**–**	**76 881**	74 450	–	74 450	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	**93 820**	**11 709**	**82 111**	97 364	13 201	84 163	Risque de taux d'intérêt
Prêts	**556 980**	**–**	**556 980**	547 775	–	547 775	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	**15 467**	**–**	**15 467**	16 646	–	16 646	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	**6 473**	**–**	**6 473**	6 683	–	6 683	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs[1]	**1 409**	**–**	**1 409**	1 545	–	1 545	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	**61 823**	**–**	**–**	59 672	–	–	
Total des actifs	**1 124 786**	**163 803**	**899 160**	1 104 373	160 936	883 765	
Passifs exposés au risque de marché							
Dépôts détenus à des fins de transaction	**66 402**	**2 695**	**63 707**	74 759	2 231	72 528	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	**67 283**	**62 301**	**4 982**	57 218	52 752	4 466	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	**11 335**	**11 335**	**–**	10 986	10 986	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**762**	**739**	**23**	1 415	1 402	13	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	**714 531**	**–**	**714 531**	695 576	–	695 576	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	**15 467**	**–**	**15 467**	16 646	–	16 646	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	**40 726**	**37 079**	**3 647**	38 803	33 594	5 209	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	**63 828**	**11 240**	**52 588**	67 156	12 376	54 780	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	**20 479**	**–**	**20 479**	22 743	–	22 743	Risque de taux d'intérêt
Billets et débentures subordonnées	**8 893**	**–**	**8 893**	8 637	–	8 637	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs[1]	**12 364**	**–**	**12 364**	11 866	–	11 866	Risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	**102 716**	**–**	**–**	98 568	–	–	
Total du passif et des capitaux propres	**1 124 786 $**	**125 389 $**	**896 681 $**	1 104 373 $	113 341 $	892 464 $	

[1] Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la VaR quotidienne et les produits liés aux activités de transaction dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de transaction représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et des produits d'intérêts nets sur les positions de transaction comptabilisées dans les produits d'intérêts nets, et ils sont constatés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 30 avril 2016 a compris huit jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 88 % des jours de négociation, ce qui reflète l'activité de transaction normale. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.

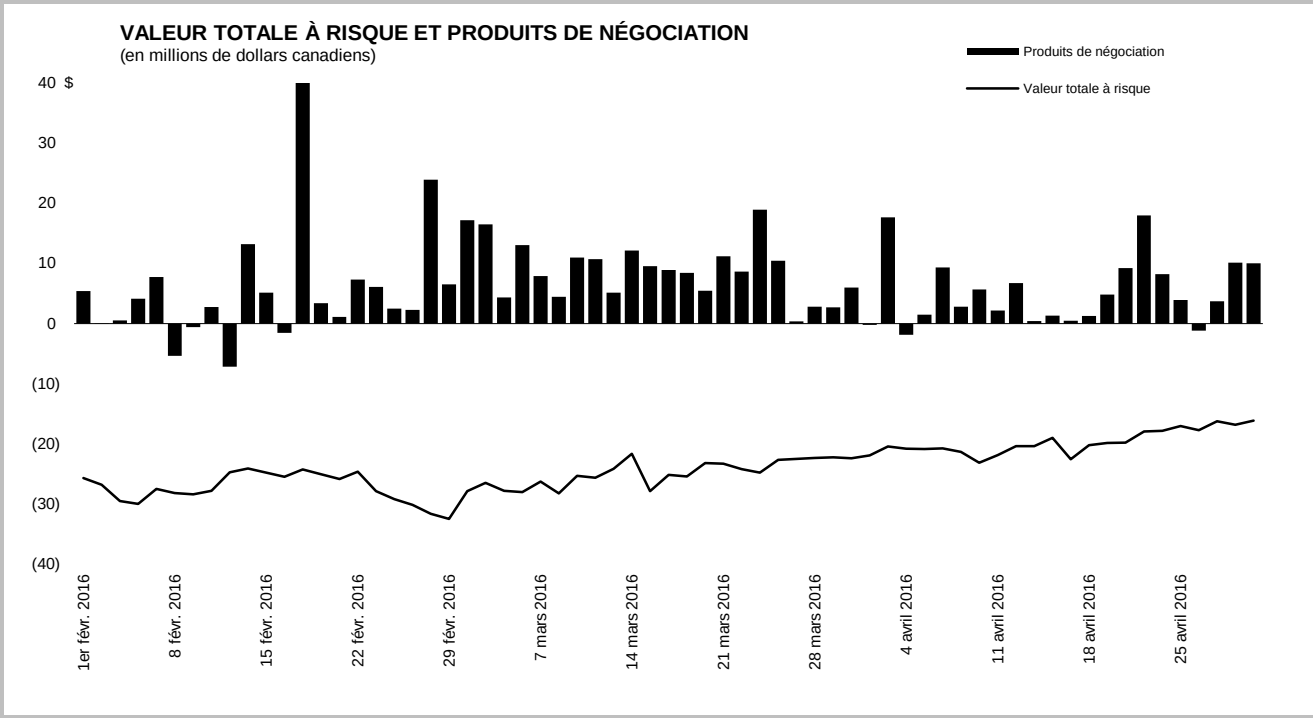

La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1er février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des IRC

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 35 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)					*Trois mois clos les*			*Six mois clos les*
				30 avril 2016	31 janvier 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
	Clôture	**Moyenne**	**Haut**	**Bas**	Moyenne	Moyenne	**Moyenne**	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	**8,1**	**$ 10,2**	**$ 15,6**	**$ 7,6**	**$** 13,5	$ 6,5	**$ 11,8**	**$** 5,9 $
Risque d'écart de taux	**5,3**	**9,5**	**12,8**	**5,3**	9,4	8,9	**9,5**	7,7
Risque de position sur titres de participation	**8,5**	**8,9**	**11,0**	**6,6**	9,6	10,1	**9,2**	7,8
Risque de change	**4,2**	**3,7**	**6,1**	**2,0**	3,7	3,5	**3,7**	3,4
Risque de marchandises	**2,2**	**1,8**	**2,3**	**1,3**	1,8	1,3	**1,8**	1,5
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	**8,0**	**16,1**	**22,6**	**8,0**	12,3	16,0	**14,2**	16,2
Effet de diversification[1]	**(20,2)**	**(26,3)**	**négl.[2]**	**négl.[2]**	(26,6)	(25,8)	**(26,4)**	(22,7)
Valeur totale à risque (une journée)	**16,1**	**23,9**	**32,5**	**16,1**	23,7	20,5	**23,8**	19,8
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	**32,5**	**37,2**	**42,5**	**32,1**	29,9	28,8	**33,5**	29,7
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	**155,3**	**$ 209,3**	**$ 253,2**	**$ 155,3**	**$** 211,5	$ 254,2	**$ 210,4**	**$** 261,6 $

[1] La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.
[2] Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne est relativement inchangée par rapport au trimestre précédent. Les positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis ont fait monter la VaR moyenne pour le calcul du risque de taux d'intérêt et la VaR totale par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation par rapport au trimestre précédent et par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent de la VaR moyenne en contexte de crise est principalement attribuable à la hausse des positions en titres de participation.

Les IRC moyennes sont demeurées sensiblement les mêmes de trimestre en trimestre, tandis que la diminution des IRC moyennes constatée sur l'exercice découle des positions en titres d'organismes américains.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels ex post standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique[2] suivant présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.

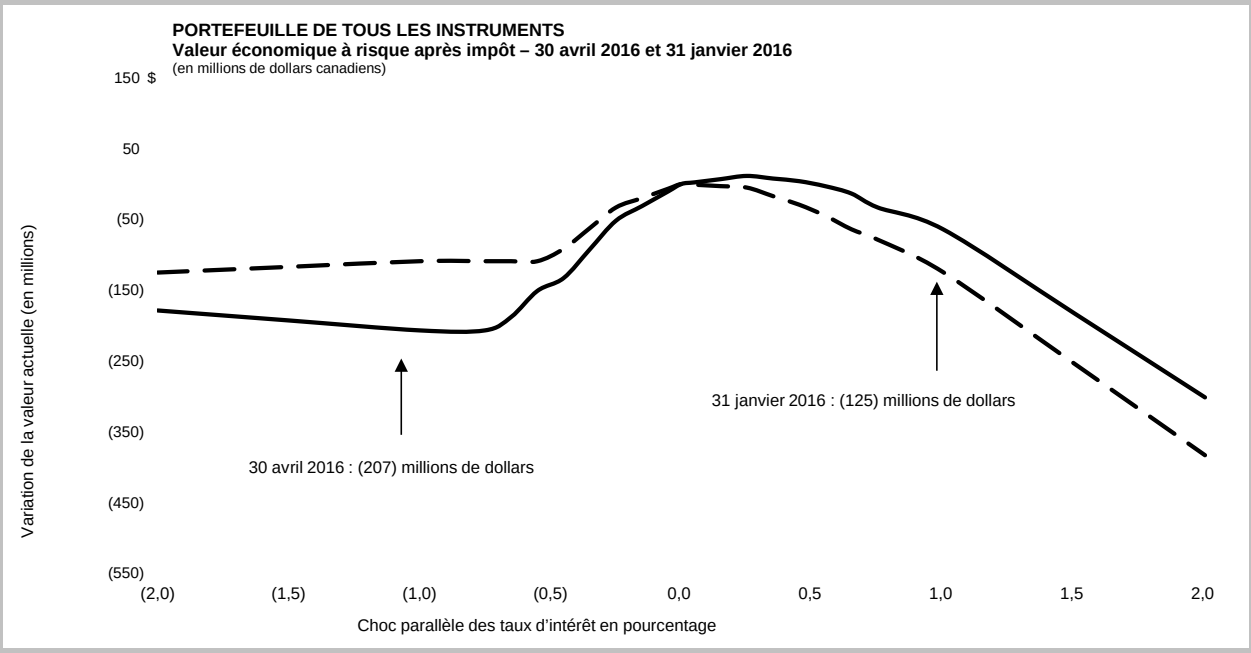

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 30 avril 2016, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 64 millions de dollars (125 millions de dollars au 31 janvier 2016) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt est utilisée en général pour déterminer la réduction de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Toutefois, en raison du contexte de faibles taux tant au Canada qu'aux États-Unis à la fin du trimestre, il n'a été possible d'inclure dans les simulations de crise que des scénarios de variations de 75 pdb des taux respectifs au Canada et aux États-Unis, tout en conservant un plancher de 0 %. L'incidence de ces scénarios aurait fait baisser de 207 millions de dollars (109 millions de dollars au 31 janvier 2016) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du secteur Assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 36 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens) *Aux*

	30 avril 2016[3]		31 janvier 2016		30 avril 2015	
	Augmentation de 100 pdb	**Diminution de 100 pdb**	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	**124**	**$ (155)[1]**	$ (10)	$ (13)[1]	$ (4)	$ (62)
Dollar américain	**(188)**	**(52)[2]**	(115)	(96)[2]	(185)	(3)[2]
	(64)	**$ (207)**	$ (125)	$ (109)	$ (189)	$ (65)

[1] En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 75 pdb des taux d'intérêt au Canada pour le trimestre clos le 30 avril 2016 et d'après une baisse de 50 pdb, pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de 0 %.

[2] En raison du contexte de faibles taux, la sensibilité de la VaR a été mesurée d'après une baisse de 50 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis pour les trimestres clos le 30 avril 2016 et le 31 janvier 2016 et d'après une baisse de 25 pdb pour le trimestre clos le 30 avril 2015. Tous les taux d'intérêt ont été ramenés à un plancher de 0 %.

[3] À compter du deuxième trimestre de 2016, le passif non capitalisé des régimes de retraite et les passifs liés aux avantages du personnel sont inclus dans la sensibilité de la valeur économique à risque.

Risque de liquidité

Le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières, en temps opportun, sans devoir mobiliser des fonds à des taux défavorables, ou vendre des actifs à des prix dérisoires. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

[2] Les notes du tableau 36 s'appliquent également à ce graphique.

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres à la Banque et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF qui est entrée en vigueur en janvier 2015.

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Il s'assure que des structures et des politiques de gestion efficace sont en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances, des Services bancaires de gros et des représentants des établissements à l'étranger, et relève et surveille les risques de liquidité de la TD. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et de manière indépendante par la Gestion des risques. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement des rapports portant sur la situation de trésorerie de la Banque et approuve le cadre de gestion du risque de liquidité et les politiques annuellement.

L'appétit pour les risques de liquidité, la structure de gouvernance des risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2015. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2015.

ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la TD considère comme des liquidités disponibles pendant la période d'évaluation de 90 jours doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible.

Bien que la TD ait accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, la TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales dans le cadre de ce type de programmes comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

TABLEAU 37 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE[1, 2]

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés[3]	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés[3]
						Aux 30 avril 2016
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**2,6 $**	**– $**	**2,6 $**	**1 %**	**0,1 $**	**2,5 $**
Obligations du gouvernement du Canada	**14,0**	**33,6**	**47,6**	**11**	**25,9**	**21,7**
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	**36,2**	**0,3**	**36,5**	**9**	**2,9**	**33,6**
Obligations de gouvernements provinciaux	**10,7**	**10,6**	**21,3**	**5**	**8,5**	**12,8**
Obligations de sociétés émettrices	**7,7**	**4,5**	**12,2**	**3**	**1,4**	**10,8**
Actions	**16,6**	**4,8**	**21,4**	**5**	**8,7**	**12,7**
Autres titres ou prêts négociables	**3,1**	**1,1**	**4,2**	**1**	**0,8**	**3,4**
Total (libellé en dollars canadiens)	**90,9**	**54,9**	**145,8**	**35**	**48,3**	**97,5**
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**42,7**	**–**	**42,7**	**10**	**0,1**	**42,6**
Obligations du gouvernement des États-Unis	**21,9**	**24,8**	**46,7**	**11**	**26,8**	**19,9**
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	**30,2**	**7,6**	**37,8**	**9**	**16,1**	**21,7**
Autres obligations souveraines	**44,6**	**24,6**	**69,2**	**16**	**12,9**	**56,3**
Obligations de sociétés émettrices	**54,7**	**12,5**	**67,2**	**16**	**15,9**	**51,3**
Actions	**1,6**	**4,6**	**6,2**	**1**	**1,7**	**4,5**
Autres titres ou prêts négociables	**8,3**	**0,7**	**9,0**	**2**	**–**	**9,0**
Total (non libellé en dollars canadiens)	**204,0**	**74,8**	**278,8**	**65**	**73,5**	**205,3**
Total	**294,9 $**	**129,7 $**	**424,6 $**	**100 %**	**121,8 $**	**302,8 $**
						31 octobre 2015
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2,9 $	– $	2,9 $	1 %	0,2 $	2,7 $
Obligations du gouvernement du Canada	17,6	29,0	46,6	11	19,6	27,0
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	38,5	0,5	39,0	9	3,3	35,7
Obligations de gouvernements provinciaux	9,3	6,8	16,1	4	7,0	9,1
Obligations de sociétés émettrices	5,3	4,1	9,4	2	1,5	7,9
Actions	15,3	3,5	18,8	5	7,2	11,6
Autres titres ou prêts négociables	3,5	1,2	4,7	1	0,7	4,0
Total (libellé en dollars canadiens)	92,4	45,1	137,5	33	39,5	98,0
Trésorerie et montants à recevoir de banques	36,9	–	36,9	9	–	36,9
Obligations du gouvernement des États-Unis	13,0	28,7	41,7	10	29,1	12,6
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	31,3	5,8	37,1	9	14,4	22,7
Autres obligations souveraines	43,0	35,5	78,5	19	21,8	56,7
Obligations de sociétés émettrices	55,5	0,9	56,4	13	4,3	52,1
Actions	5,9	3,1	9,0	2	1,3	7,7
Autres titres ou prêts négociables	6,6	14,2	20,8	5	12,4	8,4
Total (non libellé en dollars canadiens)	192,2	88,2	280,4	67	83,3	197,1
Total	284,6 $	133,3 $	417,9 $	100 %	122,8 $	295,1 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.
[3] Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

L'augmentation du total des actifs liquides non grevés de 7,7 milliards de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2015 est attribuable principalement aux activités de financement de gros à terme. Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 38 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES[1]

(en milliards de dollars canadiens)

	30 avril 2016	*Aux* 31 octobre 2015
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	**106,6 $**	91,4 $
Filiales bancaires	**182,7**	176,1
Succursales à l'étranger	**13,5**	27,6
Total	**302,8 $**	295,1 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La moyenne mensuelle des actifs liquides de la TD pour les trimestres clos les 30 avril 2016 et 31 janvier 2016 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 39 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE[1, 2]

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Moyenne pour les trois mois clos les					
	Actifs liquides détenus par la Banque	**Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés[3]**	**Total des actifs liquides**		**Actifs liquides grevés**	**Actifs liquides non grevés[3]**
						30 avril 2016
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**2,6 $**	**– $**	**2,6 $**	**1 %**	**0,1 $**	**2,5 $**
Obligations du gouvernement du Canada	**14,6**	**36,5**	**51,1**	**12**	**25,3**	**25,8**
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	**35,9**	**0,4**	**36,3**	**8**	**3,0**	**33,3**
Obligations de gouvernements provinciaux	**10,6**	**9,2**	**19,8**	**5**	**7,9**	**11,9**
Obligations de sociétés émettrices	**7,8**	**4,3**	**12,1**	**3**	**1,5**	**10,6**
Actions	**15,3**	**4,3**	**19,6**	**5**	**8,1**	**11,5**
Autres titres ou prêts négociables	**3,4**	**1,1**	**4,5**	**1**	**0,7**	**3,8**
Total (libellé en dollars canadiens)	**90,2**	**55,8**	**146,0**	**35**	**46,6**	**99,4**
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**41,1**	**–**	**41,1**	**9**	**0,1**	**41,0**
Obligations du gouvernement des États-Unis	**20,0**	**32,4**	**52,4**	**12**	**31,3**	**21,1**
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	**31,2**	**8,2**	**39,4**	**9**	**16,8**	**22,6**
Autres obligations souveraines	**44,1**	**26,6**	**70,7**	**16**	**14,3**	**56,4**
Obligations de sociétés émettrices	**56,3**	**12,9**	**69,2**	**16**	**15,4**	**53,8**
Actions	**3,9**	**3,2**	**7,1**	**1**	**1,2**	**5,9**
Autres titres ou prêts négociables	**7,2**	**0,8**	**8,0**	**2**	**–**	**8,0**
Total (non libellé en dollars canadiens)	**203,8**	**84,1**	**287,9**	**65**	**79,1**	**208,8**
Total	**294,0 $**	**139,9 $**	**433,9 $**	**100 %**	**125,7 $**	**308,2 $**
						31 janvier 2016
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3,1 $	– $	3,1 $	1 %	0,2 $	2,9 $
Obligations du gouvernement du Canada	16,1	31,2	47,3	11	21,6	25,7
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	36,7	0,4	37,1	9	2,9	34,2
Obligations de gouvernements provinciaux	9,8	6,4	16,2	4	6,8	9,4
Obligations de sociétés émettrices	6,3	4,2	10,5	2	2,1	8,4
Actions	14,0	3,5	17,5	4	6,8	10,7
Autres titres ou prêts négociables	4,1	1,1	5,2	1	0,8	4,4
Total (libellé en dollars canadiens)	90,1	46,8	136,9	32	41,2	95,7
Trésorerie et montants à recevoir de banques	33,3	–	33,3	8	0,1	33,2
Obligations du gouvernement des États-Unis	16,3	32,5	48,8	11	33,2	15,6
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	32,6	6,5	39,1	9	15,6	23,5
Autres obligations souveraines	44,0	39,0	83,0	19	23,4	59,6
Obligations de sociétés émettrices	58,2	14,0	72,2	17	15,1	57,1
Actions	11,8	2,8	14,6	3	1,0	13,6
Autres titres ou prêts négociables	3,6	0,9	4,5	1	0,1	4,4
Total (non libellé en dollars canadiens)	199,8	95,7	295,5	68	88,5	207,0
Total	289,9 $	142,5 $	432,4 $	100 %	129,7 $	302,7 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.
[3] Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 40 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES[1]

(en milliards de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	**99,3 $**	87,0 $
Filiales bancaires	**189,3**	187,3
Succursales à l'étranger	**19,6**	28,4
Total	**308,2 $**	302,7 $

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des titres et d'autres actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage de premier rang et participer à des systèmes de compensation et de règlement. En plus d'un sommaire des actifs liquides, un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABLEAU 41 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS[1]

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Grevés[2]		Non grevés			*Aux*
	Donnés en garantie[3]	Autres[4]	Disponibles comme garantie[5]	Autres[6]	Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
						30 avril 2016
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– $	– $	– $	3,3 $	3,3 $	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	4,2	1,4	40,0	2,2	47,8	0,5
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres[7]	61,9	11,1	179,4	15,5	267,9	6,5
Dérivés	–	–	–	73,1	73,1	–
Valeurs mobilières prises en pension[8]	–	–	–	93,8	93,8	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	19,5	54,4	73,3	406,2	553,4	6,6
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	15,5	15,5	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	6,5	6,5	–
Goodwill	–	–	–	15,7	15,7	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2,5	2,5	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	5,2	5,2	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	2,0	2,0	–
Autres actifs[9]	0,5	–	–	37,6	38,1	–
Total des actifs au bilan	86,1 $	66,9 $	292,7 $	679,1 $	1 124,8 $	13,6 %
Éléments hors bilan[10]						
Valeurs mobilières prises en pension	75,2	–	32,0	(93,8)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	19,6	0,4	14,3	0,1		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	1,7	–	13,0	(7,8)		
Total des éléments hors bilan	96,5	0,4	59,3	(101,5)		
Total	182,6 $	67,3 $	352,0 $	577,6 $		
						31 octobre 2015
Total des actifs au bilan	84,4 $	61,7 $	285,7 $	672,6 $	1 104,4 $	13,2 %
Total des éléments hors bilan	98,5	–	51,6	(104,5)		
Total	182,9 $	61,7 $	337,3 $	568,1 $		

1 Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

2 Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque détient de tels actifs au bilan et hors bilan, il est présumé aux fins de la présentation de cette information que l'actif présenté au bilan est grevé avant l'actif hors bilan.

3 Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les engagements et les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les valeurs mobilières mises en pension, le prêt de valeurs mobilières, les systèmes de compensation et de paiement et les actifs affectés en garantie dans le cas de transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

4 Actifs qui soutiennent des activités de financement de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

5 Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

6 Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

7 Les valeurs mobilières comprennent : les prêts et les valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières disponibles à la vente et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.

8 Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

9 Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

10 Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique» pendant une période de 90 jours, la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de différents scénarios. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD, des événements de crise macroéconomiques à l'échelle mondiale ou des événements propres à des régions ou des filiales, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs uniques. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer l'établissement ou à corriger les limites prévues dans les politiques et à améliorer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la sévérité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les mesures de sortie de crise des plans de liquidité d'urgence régionaux sont alignées pour appuyer les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise ainsi que tout besoin local de liquidité relevé au cours d'une crise. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture routinières.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 42 : NOTATIONS DE CRÉDIT[1]

	Au		
	30 avril 2016		
Agence de notation	**Notation de la dette à court terme**	**Notation de la dette à long terme de premier rang**	**Perspectives**
Moody's	**P-1**	**Aa1**	**Négative**
S&P	**A-1+**	**AA-**	**Stable**
DBRS	**R-1 (élevé)**	**AA**	**Négative**

[1] Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. La Banque détient des actifs liquides pour s'assurer que la TD peut effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de la dette à long terme de premier rang de la Banque. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur les liquidités et forcer la Banque à affecter des sûretés additionnelles aux contreparties de la Banque. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 43 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS

(en milliards de dollars canadiens)	*Moyenne pour les trois mois clos les*	
	30 avril 2016	31 janvier 2016
Abaissement de un cran	**0,2 $**	0,1 $
Abaissement de deux crans	**0,2**	0,2
Abaissement de trois crans	**0,4**	0,4

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR correspond au quotient de l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité. Le scénario de crise tient compte d'un certain nombre de chocs systémiques et généralisés à tout le marché, y compris des retraits de dépôts, la perte partielle de la capacité de financement de gros, des obligations de fournir des sûretés supplémentaires à cause d'un abaissement de la note de crédit et de la volatilité du marché, des hausses soudaines d'emprunts sur les lignes de crédit non utilisées fournies par la Banque à sa clientèle et d'autres obligations dont la Banque compte s'acquitter durant une crise afin d'atténuer le risque d'atteinte à la réputation. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des États et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position mensuelle moyenne propre au LCR de la Banque pour le deuxième trimestre de 2016, calculée selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

TABLEAU 44 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III[1, 2]

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Moyenne pour les trois mois clos le	
	30 avril 2016	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)[3]	**Valeur pondérée totale (moyenne)[4]**
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	**s. o.[5]**	**$ 179,6**
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	**383,4**	**$ 26,6**
Dépôts stables[6]	**167,6**	**5,0**
Dépôts moins stables	**215,8**	**21,6**
Financement de gros non garanti, dont :	**193,4**	**89,9**
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives[7]	**86,9**	**20,4**
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	**78,6**	**41,6**
Dettes non garanties	**27,9**	**27,9**
Financement de gros garanti	**s. o.[5]**	**8,6**
Exigences supplémentaires, dont :	**146,4**	**34,7**
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	**22,4**	**6,9**
Sorties associées à une perte de financements sur produits de dette	**5,8**	**5,8**
Facilités de crédit et de liquidité	**118,2**	**22,0**
Autres obligations de financement contractuelles	**13,6**	**8,6**
Autres obligations de financement conditionnelles[8]	**508,0**	**7,2**
Total des sorties de trésorerie	**s. o.[5]**	**$ 175,6**
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	**110,8**	**$ 17,0**
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	**11,7**	**6,5**
Autres entrées de trésorerie	**11,6**	**11,6**
Total des entrées de trésorerie	**134,1**	**$ 35,1**

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2016	31 janvier 2016
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité[9]	**$ 179,6**	$ 174,3
Total des sorties nettes de trésorerie[10]	**140,5**	140,0
Ratio de liquidité à court terme[11]	**128 %**	124 %

[1] Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] La moyenne comprend les données de la fin des trois mois compris dans le trimestre considéré.
[3] Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.
[4] Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.
[5] Sans objet.
[6] Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque des relations durables qui rendent un retrait très improbable.
[7] Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.
[8] Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.
[9] Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).
[10] Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux d'entrées et de sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).
[11] Le LCR représente la moyenne des LCR de la fin de chaque trimestre.

Le LCR moyen de la Banque de 128 % pour le trimestre clos le 30 avril 2016 continue à satisfaire aux exigences réglementaires. La variation de 4 % par rapport au LCR du trimestre précédent est attribuable surtout à l'augmentation des HQLA en raison de l'activité de préfinancement.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2016 a été de 179,6 milliards de dollars (174,3 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2016), les actifs de niveau 1 représentant 83 %. Les actifs de niveau 1 désignent les HQLA de la plus haute qualité et comprennent des liquidités, des réserves auprès de banques centrales et des titres de haute qualité émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales, des entités du secteur public et des banques multilatérales de développement. Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

La Banque gère sa position de LCR au moyen d'une cible minimale qui reflète la tolérance de la direction au risque de liquidité. Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2015, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée ou selon la capacité d'absorption du marché en situation de crise.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque, les comptes de dépôts de ses activités de gestion de patrimoine au Canada et dans les comptes de passage de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total, exclusion faite de la titrisation.

TABLEAU 45 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en milliards de dollars canadiens)	*Aux*	
	30 avril 2016	31 octobre 2015
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	**301,4 $**	293,3 $
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	**281,0**	284,7
Autres dépôts	**1,3**	1,6
Total	**583,7 $**	579,6 $

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros à terme externe (plus de un an) pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par réseau de financement. La Banque utilise également des certificats de dépôt et du papier commercial pour du financement à court terme (un an ou moins).

Le tableau suivant présente par région les programmes de financement à terme ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	**États-Unis**	**Europe/Australie**
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital inscrit à la SEC des États-Unis (F-10) (5 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (40 milliards de dollars)
Programme de titres adossés à des actifs de Genesis Trust II (7 milliards de dollars)	Programme de billets à moyen terme de premier rang inscrit à la SEC des États-Unis (F-10) (20 milliards de dollars US)	Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés (2 milliards de dollars)	Programme de billets liés inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (2 milliards de dollars US)	Programme d'émission de titres de créance de l'Australie (5 milliards de dollars A)

La TD évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs. Par cette diversification, la Banque vise à optimiser la souplesse du financement et à réduire la concentration des sources de fonds et la dépendance à certaines sources de financement. Le profil de la dette à long terme de la TD est aussi bien diversifié par devise que par type de produits de financement à long terme, comme l'illustrent les graphiques ci-dessous. Le financement à long terme pour le trimestre clos le 30 avril 2016 s'est élevé à 113,2 milliards de dollars (102,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

TABLEAU 46 : FINANCEMENT À LONG TERME

		Aux
Financement à long terme par devise	**30 avril 2016**	31 octobre 2015
Dollar canadien	**37 %**	41 %
Dollar américain	**44**	43
Euro	**13**	10
Livre sterling	**3**	4
Autres	**3**	2
Total	**100 %**	100 %

Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	**53 %**	51 %
Obligations sécurisées	**26**	23
Titrisation de prêts hypothécaires[1]	**18**	22
Titres adossés à des créances mobilières à terme	**3**	4
Total	**100 %**	100 %

[1] La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre d'un client ou de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée afin de limiter les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015.

TABLEAU 47 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
							30 avril 2016	31 octobre 2015
	Moins de 1 mois	**De 1 à 3 mois**	**De 3 à 6 mois**	**De 6 mois à 1 an**	**Plus de 1 an à 2 ans**	**Plus de 2 ans**	**Total**	Total
Dépôts provenant de banques[1]	**4 232 $**	**1 810 $**	**1 327 $**	**1 736 $**	**– $**	**– $**	**9 105 $**	9 902 $
Billet de dépôt au porteur	**124**	**1 064**	**1 847**	**1 132**	**–**	**–**	**4 167**	1 678
Certificats de dépôt	**13 537**	**19 313**	**9 927**	**10 995**	**245**	**92**	**54 109**	66 046
Papier commercial	**3 109**	**5 209**	**3 326**	**3 438**	**–**	**–**	**15 082**	15 304
Papier commercial adossé à des actifs[2]	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	–
Obligations sécurisées	**–**	**–**	**3 769**	**3 747**	**2 565**	**19 320**	**29 401**	23 719
Titrisation de prêts hypothécaires	**74**	**1 519**	**1 863**	**2 332**	**6 543**	**19 483**	**31 814**	33 729
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	**171**	**3 555**	**8 513**	**2 642**	**13 605**	**31 912**	**60 398**	53 656
Billets et débentures subordonnés[3]	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**8 893**	**8 893**	8 637
Titrisation à terme adossée à des actifs	**–**	**–**	**–**	**934**	**–**	**2 500**	**3 434**	3 400
Divers[4]	**1 085**	**168**	**137**	**1 333**	**3**	**15**	**2 741**	1 613
Total	**22 332 $**	**32 638 $**	**30 709 $**	**28 289 $**	**22 961 $**	**82 215 $**	**219 144 $**	217 684 $
Dont :								
Garantis	**74 $**	**1 519 $**	**5 633 $**	**7 014 $**	**9 111 $**	**41 318 $**	**64 669 $**	60 871 $
Non garantis	**22 258**	**31 119**	**25 076**	**21 275**	**13 850**	**40 897**	**154 475**	156 813
Total	**22 332 $**	**32 638 $**	**30 709 $**	**28 289 $**	**22 961 $**	**82 215 $**	**219 144 $**	217 684 $

[1] Comprennent le total des dépôts à échéance déterminée provenant des banques.
[2] Représente du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des entités structurées consolidées soutenues par des banques.
[3] Les billets et débentures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.
[4] Comprend le total des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 2,7 milliards de dollars (1,6 milliard de dollars au 31 octobre 2015).

À l'exclusion des activités de regroupement de prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis, au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant respectivement 0,4 milliard de dollars et 0,8 milliard de dollars (respectivement 0,5 milliard de dollars et 1,2 milliard de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2015). L'émission d'autres titres immobiliers garantis au moyen de titres adossés à des créances a été de néant au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2016 (0,8 milliard de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2015). La Banque a également émis des billets à moyen terme non garantis totalisant respectivement 7,5 milliards de dollars et 12,2 milliards de dollars, dans différentes monnaies et différents marchés au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 (respectivement 3,6 milliards de dollars et 7,3 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2015). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 a été respectivement de 4,3 milliards de dollars et 6,6 milliards de dollars (4,7 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2015).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

Les faits réglementaires nouveaux concernant la liquidité et le financement sont demeurés sensiblement les mêmes que ceux décrits dans le rapport annuel 2015, à l'exception de ce qui suit.

Le 9 novembre 2015, le Financial Stability Board a publié la version finale de la norme relative à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) à l'intention des BISM. La norme relative à la TLAC définit les exigences minimales de fonds propres à l'égard des instruments et des passifs qui doivent être disponibles facilement aux fins de la recapitalisation interne dans le cadre des dispositifs en cas de résolution. De son côté, le même jour, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié un document pour consultation publique sur les fonds propres gardés aux fins de la TLAC, dans lequel il propose un traitement prudent pour les divers titres de placement des banques. Les recommandations s'appliquent à toutes les banques assujetties aux normes du comité de Bâle, qu'elles soient d'importance systémique mondiale ou non. La période des commentaires sur le document pour consultation publique a pris fin le 12 février 2016.

Comme la TD n'est pas une BISM, nous ne prévoyons pas que les exigences sur la TLAC s'appliqueront à la Banque. À titre de BISI canadienne, la TD sera toutefois soumise à la loi sur la recapitalisation interne au Canada.

Le 22 mars 2016, le gouvernement du Canada a proposé, dans son budget fédéral 2016, d'instaurer une loi-cadre pour le régime de recapitalisation interne ainsi que des améliorations connexes à la trousse d'outils du Canada en matière de résolution bancaire. Le régime donnera à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) un nouveau pouvoir de conversion en actions ordinaires de certains passifs admissibles de BISI dans le cas peu probable où ces banques seraient en défaillance. Le 20 avril 2016, la *Loi n^{o} 1 d'exécution du budget de 2016* a été déposée et comporte des modifications à la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, à la *Loi sur les banques* et à d'autres lois afin de permettre la recapitalisation interne. La TD surveille les faits nouveaux relatifs à la recapitalisation interne et s'attend à ce que les règlements comportent plus de précisions et qu'un échéancier de mise en œuvre soit précisé sous peu.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes-chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque mène ses activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes de nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement anticipé de prêts ou de sortie anticipée de dépôts. La Banque recourt également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de ses estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 48 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens) — *Au* **30 avril 2016**

	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 292 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	3 292 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	27 552	683	238	5	52	–	–	–	19 248	47 778
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction[1]	2 021	3 883	5 165	2 248	3 937	10 942	17 306	14 464	33 174	93 140
Dérivés	5 616	6 581	4 498	2 762	3 327	9 096	21 113	20 099	–	73 092
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	120	275	840	44	326	366	1 233	878	197	4 279
Valeurs mobilières disponibles à la vente	229	2 050	786	1 156	732	6 246	36 362	44 041	2 042	93 644
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	828	1 914	3 994	3 227	1 727	5 111	36 171	23 909	–	76 881
Valeurs mobilières prises en pension	66 069	24 125	2 425	830	168	198	5	–	–	93 820
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 178	4 259	9 224	6 626	5 577	39 439	116 085	28 594	–	211 982
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	922	2 038	3 422	3 301	3 781	18 371	31 012	12 977	60 495	136 319
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	29 755	29 755
Entreprises et gouvernements	21 165	5 546	5 238	4 454	5 717	13 203	55 187	53 161	13 433	177 104
Titres de créance classés comme prêts	35	4	–	67	16	53	142	1 503	–	1 820
Total des prêts	24 300	11 847	17 884	14 448	15 091	71 066	202 426	96 235	103 683	556 980
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 616)	(3 616)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 300	11 847	17 884	14 448	15 091	71 066	202 426	96 235	100 067	553 364
Engagements de clients au titre d'acceptations	12 176	3 107	182	2	–	–	–	–	–	15 467
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	6 473	6 473
Goodwill[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	15 689	15 689
Autres immobilisations incorporelles[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	2 509	2 509
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	5 160	5 160
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	1 987	1 987
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 305	–	–	–	–	–	–	–	–	26 305
Autres actifs	2 461	554	228	84	363	125	186	83	7 822	11 906
Total de l'actif	170 969 $	55 019 $	36 240 $	24 806 $	25 723 $	103 150 $	314 802 $	199 709 $	194 368 $	1 124 786 $
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	10 235 $	21 361 $	14 853 $	10 433 $	6 943 $	401 $	1 347 $	829 $	– $	66 402 $
Dérivés	6 767	6 352	3 781	2 799	3 256	6 460	19 308	18 560	–	67 283
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	281	–	602	356	2 135	4 487	3 474	–	11 335
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	180	179	226	101	13	62	–	1	–	762
Dépôts[3, 4]										
Particuliers	4 525	6 278	5 389	4 959	7 000	9 663	12 127	144	353 194	403 279
Banques	4 464	1 279	779	126	82	3	3	12	7 731	14 479
Entreprises et gouvernements	19 301	14 992	14 988	4 013	6 095	17 230	42 803	11 770	165 581	296 773
Total des dépôts	28 290	22 549	21 156	9 098	13 177	26 896	54 933	11 926	526 506	714 531
Acceptations	12 176	3 107	182	2	–	–	–	–	–	15 467
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert[1]	263	2 231	1 418	1 432	712	5 436	10 460	10 858	7 916	40 726
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	55 081	5 933	1 420	762	297	220	115	–	–	63 828
Passifs de titrisation au coût amorti	74	1 238	1 863	828	546	4 408	9 132	2 390	–	20 479
Montants à payer aux courtiers et aux clients	25 064	–	–	–	–	–	–	–	–	25 064
Passifs liés aux assurances	134	199	291	349	347	906	1 758	957	1 564	6 505
Autres passifs[5]	3 148	1 088	475	930	1 207	344	3 014	141	5 341	15 688
Billets et débentures subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	8 893	–	8 893
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	67 823	67 823
Total du passif et des capitaux propres	141 412 $	64 518 $	45 665 $	27 336 $	26 854 $	47 268 $	104 554 $	58 029 $	609 150 $	1 124 786 $
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	76 $	153 $	229 $	228 $	226 $	866 $	2 090 $	3 863 $	– $	7 731 $
Ententes de services de réseau	2	3	–	–	–	–	–	–	–	5
Guichets automatiques	7	19	38	6	6	23	24	–	–	123
Technologie de centre d'appels	3	5	8	8	8	30	14	–	–	76
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	26	17	31	86	15	85	90	3	–	353
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	290	1 809	1 844	3 204	2 746	3 713	7 958	196	–	21 760
Lettres de crédit documentaires et commerciales	36	38	36	5	11	10	10	–	–	146
Engagements de crédit et de liquidités[6, 7]	13 693	18 665	11 727	5 427	4 628	13 798	63 640	3 191	1 908	136 677
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées										
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	–	335	282	58	28	896	–	–	–	1 599

[1] Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

[2] Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

[3] Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

[4] Comprennent 29 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 3 à 6 mois», une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 9 mois à 1 an», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 15 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 5 ans».

[5] Comprennent 83 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 3 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 14 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 25 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 16 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

[6] Comprennent 137 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

[7] Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 48 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2015									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 154 $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	– $	3 154 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	21 471	420	529	154	53	–	–	–	19 856	42 483
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction[1]	1 955	3 957	3 327	3 524	4 587	9 410	15 426	17 958	35 013	95 157
Dérivés	2 845	4 661	2 906	3 443	3 315	10 102	22 291	19 875	–	69 438
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	195	488	535	205	285	552	770	1 171	177	4 378
Valeurs mobilières disponibles à la vente	268	1 763	1 899	1 299	1 249	4 556	33 196	42 580	1 972	88 782
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	170	966	1 779	1 930	1 896	6 952	35 744	25 013	–	74 450
Valeurs mobilières prises en pension	57 371	21 490	14 315	3 002	1 083	95	8	–	–	97 364
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 301	2 418	12 045	11 703	11 579	30 751	111 105	31 471	–	212 373
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	970	2 127	4 263	3 529	3 702	7 450	32 885	18 732	61 813	135 471
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	30 215	30 215
Entreprises et gouvernements	18 755	4 682	7 030	6 699	4 132	11 578	49 473	52 845	12 335	167 529
Titres de créance classés comme prêts	1	5	94	43	–	120	243	1 681	–	2 187
Total des prêts	21 027	9 232	23 432	21 974	19 413	49 899	193 706	104 729	104 363	547 775
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 434)	(3 434)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	21 027	9 232	23 432	21 974	19 413	49 899	193 706	104 729	100 929	544 341
Engagements de clients au titre d'acceptations	13 889	2 380	337	40	–	–	–	–	–	16 646
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	6 683	6 683
Goodwill[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	16 337	16 337
Autres immobilisations incorporelles[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	2 671	2 671
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables[2]	–	–	–	–	–	–	–	–	5 314	5 314
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	1 931	1 931
Montants à recevoir des courtiers et des clients	21 996	–	–	–	–	–	–	–	–	21 996
Autres actifs	2 356	539	1 468	85	120	93	140	82	8 365	13 248
Total de l'actif	146 697 $	45 896 $	50 527 $	35 656 $	32 001 $	81 659 $	301 281 $	211 408 $	199 248 $	1 104 373 $
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	12 654 $	16 457 $	27 238 $	11 751 $	4 308 $	360 $	1 202 $	789 $	– $	74 759 $
Dérivés	2 629	4 462	2 599	2 720	2 343	7 520	17 294	17 651	–	57 218
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	471	27	285	–	1 933	5 033	3 237	–	10 986
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	190	204	284	337	224	176	–	–	–	1 415
Dépôts[3, 4]										
Particuliers	4 580	6 736	7 075	5 252	4 896	9 333	12 353	190	345 403	395 818
Banques	6 118	2 782	774	173	211	1	6	13	7 002	17 080
Entreprises et gouvernements	15 815	10 600	6 622	5 813	13 950	13 265	37 896	10 266	168 451	282 678
Total des dépôts	26 513	20 118	14 471	11 238	19 057	22 599	50 255	10 469	520 856	695 576
Acceptations	13 889	2 380	337	40	–	–	–	–	–	16 646
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert[1]	942	1 631	2 017	1 917	417	3 113	9 583	10 904	8 279	38 803
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	54 621	7 884	2 499	1 427	424	225	76	–	–	67 156
Passifs de titrisation au coût amorti	24	983	1 366	1 547	1 971	4 104	10 013	2 735	–	22 743
Montants à payer aux courtiers et aux clients	22 664	–	–	–	–	–	–	–	–	22 664
Passifs liés aux assurances	127	170	257	352	330	829	1 728	1 054	1 672	6 519
Autres passifs[5]	1 356	2 243	682	286	170	1 261	3 215	101	4 909	14 223
Billets et débentures subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	8 637	–	8 637
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	67 028	67 028
Total du passif et des capitaux propres	135 609 $	57 003 $	51 777 $	31 900 $	29 244 $	42 120 $	98 399 $	55 577 $	602 744 $	1 104 373 $
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	77 $	155 $	231 $	228 $	227 $	874 $	2 183 $	4 091 $	– $	8 066 $
Ententes de services de réseau	2	3	5	5	–	–	–	–	–	15
Guichets automatiques	9	19	28	29	30	21	35	–	–	171
Technologie de centre d'appels	3	5	8	8	8	32	29	–	–	93
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	12	71	36	38	27	112	74	7	–	377
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	868	1 406	2 415	2 917	1 586	3 183	8 479	192	–	21 046
Lettres de crédit documentaires et commerciales	53	50	97	64	12	35	19	–	–	330
Engagements de crédit et de liquidités[6, 7]	12 541	14 457	9 654	5 665	8 509	11 579	63 334	3 660	1 881	131 280
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées										
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	–	151	148	138	138	464	707	–	–	1 746

[1] Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

[2] Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

[3] Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

[4] Comprennent 24 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 13 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 5 ans».

[5] Comprennent 106 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 3 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 8 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 24 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 29 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 22 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

[6] Comprennent 133 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

[7] Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La TD mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités structurées, notamment des entités ad hoc. Pour plus de renseignements sur les liens de la Banque avec des entités ad hoc, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque et la rubrique «Entités structurées» du rapport annuel 2015.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan. Pour plus de renseignements, voir les notes 6 et 7 des états financiers consolidés intermédiaires et la rubrique «Titrisation d'actifs initiés par la Banque» du rapport annuel 2015.

TABLEAU 49 : CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE[1]

(en millions de dollars canadiens)

	Entités ad hoc importantes non consolidées		Entités ad hoc importantes consolidées	Tiers autres que des entités ad hoc	
	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés
Aux					**30 avril 2016**
Prêts hypothécaires résidentiels	**23 299 $**	**– $**	**– $**	**5 056 $**	**– $**
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers[2]	**–**	**–**	**3 642**	**–**	**–**
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	**–**	**–**	**–**	**1 743**	**34**
Total des créances	**23 299 $**	**– $**	**3 642 $**	**6 799 $**	**34 $**
					31 octobre 2015
Prêts hypothécaires résidentiels	23 452 $	– $	– $	6 759 $	– $
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers[2]	–	–	3 642	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	–	–	–	1 828	38
Total des créances	23 452 $	– $	3 642 $	8 587 $	38 $

[1] Incluent tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, exception faite des titrisations effectuées par l'entremise des entités soutenues par le gouvernement américain.

[2] La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Au 30 avril 2016, la Banque n'avait comptabilisé aucun droit conservé en raison de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 30 avril 2016, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc était de néant (néant au 31 octobre 2015), et l'encours des billets émis par les entités ad hoc s'établissait à 4 milliards de dollars (4 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 30 avril 2016, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 4 milliards de dollars (4 milliards de dollars au 31 octobre 2015), mais ne comptait aucun prêt à la consommation ni autre prêt aux particuliers sous-jacent assurés par des gouvernements (néant au 31 octobre 2015).

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 30 avril 2016, la perte éventuelle maximale à laquelle la TD était exposée compte tenu des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 11,8 milliards de dollars (10,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015). De plus, au 30 avril 2016, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,6 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars au 31 octobre 2015) à l'égard de PCAA qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 50 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS NON CONSOLIDÉS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2016		*Aux* 31 octobre 2015	
	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA[1]	**Durée moyenne pondérée prévue (en années)[2]**	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA[1]	Durée moyenne pondérée prévue (en années)[2]
Prêts hypothécaires résidentiels	**7 939 $**	**2,8**	6 962 $	3,2
Prêts et crédit-bail − auto	**1 616**	**1,7**	1 847	1,6
Créances clients	**2 300**	**2,0**	1 792	2,2
Total des créances	**11 855 $**	**2,5**	10 601 $	2,7

[1] L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'à des actifs notés AAA.

[2] La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles de créances renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles amortissables.

Au 30 avril 2016, la Banque détenait 1,5 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2015) de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente et la catégorie des prêts et des valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et dans d'autres catégories dans son bilan consolidé intermédiaire.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 1,7 milliard de dollars au 30 avril 2016 (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2015). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit et de créances clients. Au 30 avril 2016, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

Ententes de crédit de financement adossé

Les ententes de crédit de financement adossé sont incluses dans les «engagements de crédit et de liquidités» du tableau 48 du présent document. Les ententes de crédit de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur dont le ratio de levier est plus élevé que celui de l'industrie dans lequel il exerce ses activités, aux fins d'acquisitions, d'acquisitions par emprunt ou de distributions. Au cours de la période considérée, la Banque a raffiné sa définition et elle pourrait faire l'objet de resserrements dans l'avenir. Au 30 avril 2016, l'exposition de la Banque à des engagements de crédit de financement adossé, y compris les montants financés et les montants non financés, était de 22,2 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2015 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2015 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. Cette version définitive comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis définitif intitulé «Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure». Toutes les BISI, y compris la Banque, sont tenues d'adopter IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1er novembre 2017. Des modifications corrélatives ont été apportées à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), établissant des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9, lesquelles devront être adoptées pour l'exercice ouvert à compter du 1er novembre 2017, lorsque la Banque appliquera pour la première fois les dispositions d'IFRS 9. En décembre 2015, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le document «Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues» qui énonce des recommandations prudentielles visant à établir de saines pratiques en matière de risques de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application continue des référentiels comptables relatifs aux pertes sur prêts attendues.

L'adoption d'IFRS 9 représente une initiative importante pour la Banque, qui repose sur un cadre de gouvernance établi, et un plan de mise en place considérable. Un comité de direction codirigé par les groupes Finances et Risque a été formé et compte des représentants des groupes Technologie, Audit interne et Gestion de projets. Un plan de communication comprenant des protocoles de rapports sur l'avancement a été élaboré et prévoit la communication de rapports réguliers sur les principales décisions au comité de direction. Des séances de survol d'IFRS 9 ont eu lieu à différents niveaux de la Banque, y compris aux comités d'audit et du risque du conseil d'administration.

Les principales responsabilités à l'égard du projet comprennent notamment la définition d'une méthodologie visant le risque et d'une méthode comptable conformes à IFRS 9, le recensement des besoins en matière de données et de systèmes ainsi que la conception d'un modèle d'exploitation et d'un cadre de gouvernance appropriés. Le plan de mise en œuvre de la Banque comprend les étapes suivantes : a) Lancement et planification; b) Évaluation détaillée; c) Conception et élaboration de solutions; et d) Mise en œuvre, avec des flux de travail portant sur chacune des trois sections obligatoires d'IFRS 9 mentionnées ci-dessus ainsi que sur l'information financière et les obligations d'information. La Banque est en bonne voie de respecter les échéances du projet. L'étape Évaluation détaillée et Conception touche à son terme et l'étape Élaboration de solutions progresse.

Voici un sommaire des nouveaux concepts comptables et de l'état du projet selon IFRS 9 :

Classement et évaluation

Les actifs financiers seront classés en fonction du modèle d'affaires de la Banque en matière de gestion de ses actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes, le classement déterminant comment chaque actif sera évalué après la comptabilisation initiale : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est possible de choisir de détenir certains titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans virement ultérieur des profits et des pertes dans le résultat net. En plus des critères de classement décrits ci-dessus, IFRS 9 permet également de désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans la comptabilisation.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent en grande partie inchangés selon IFRS 9, sauf pour les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur. S'ils sont désignés à la juste valeur, la Banque devra comptabiliser la variation de la juste valeur des passifs financiers découlant de variations du risque de crédit de la Banque dans les autres éléments du résultat global.

La Banque a défini ses modèles d'affaires importants et évalue actuellement les caractéristiques des flux de trésorerie de l'ensemble des actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 9.

Dépréciation

IFRS 9 met en place un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplacera l'actuel modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Actuellement, des pertes de valeur sont comptabilisées lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu. S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'un prêt individuel, celui-ci est inclus dans un groupe d'actifs qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumis collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Selon IFRS 9, les pertes de crédit attendues seront comptabilisées dans le résultat net avant qu'un événement générateur de pertes ne survienne, ce qui pourrait hâter la comptabilisation des pertes de crédit par rapport au modèle actuel.

Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, une dépréciation équivalant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être comptabilisée, selon qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. Si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, la dépréciation correspondra alors aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sinon elle correspondra aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit la portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représente les pertes de crédit attendues des cas de défaillance possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture. Si la qualité du crédit s'améliore ensuite, au point où l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, la provision pour pertes sera de nouveau évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Le modèle d'IFRS 9 se divise en trois étapes : étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les instruments productifs, étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les

instruments productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante, et étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les actifs financiers non productifs. Les éléments se retrouvant à l'étape 3 devraient être très similaires aux éléments dépréciés selon IAS 39.

Les pertes de crédit attendues correspondront à la pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances de flux de trésorerie attendus sur la durée de vie restante de l'instrument financier et tiendront compte des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir ayant une incidence sur notre évaluation du risque de crédit.

Le calcul des pertes de crédit attendues selon IFRS 9 intégrera, au besoin, les paramètres actuels du modèle de calcul des pertes de crédit attendues de la Banque utilisés aux fins des fonds propres réglementaires, entre autres la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (PCD) et l'ECD ajustés afin de les rendre conformes aux exigences d'IFRS 9. Les principales différences sont résumées dans le tableau ci-après.

	Fonds propres réglementaires	**IFRS 9**
PD	PD prévue pour tout le cycle de 12 mois fondée sur la moyenne sur longue période d'un cycle économique complet. Le filet de sécurité correspond en général à un arriéré de 90 jours.	La PD ponctuelle pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie fondée sur les antécédents, les conditions actuelles et les informations prospectives qui sont pertinentes. Le filet de sécurité correspondra en général à un arriéré de 90 jours.
PCD	Estimations de PCD fondées sur les pertes qui seraient attendues au cours d'un ralentissement économique et soumises à certains planchers réglementaires. Les coûts de recouvrement directs et indirects sont pris en compte.	La PCD attendue fondée sur les radiations passées et les recouvrements de paiement, les données actuelles sur les caractéristiques propres à l'emprunteur et les coûts directs. Les variables macroéconomiques et les flux de trésorerie attendus découlant du rehaussement de crédit seront inclus selon le cas et excluront la prudence excessive et les planchers.
ECD	En fonction du solde prélevé majoré de l'utilisation attendue de la tranche inutilisée avant la défaillance et ne peut être inférieure au solde prélevé.	L'ECD correspond au solde attendu au moment de la défaillance sur la durée de vie et conditionnel aux anticipations prospectives.
Autres		Les pertes de crédit attendues sont actualisées à compter de la date de défaillance jusqu'à la date de clôture.

Le nouveau modèle de dépréciation s'appliquera à tous les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il est prévu que l'incidence la plus importante se fera sentir sur les prêts. Le modèle s'appliquera également aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Banque a établi ses exigences fonctionnelles pour le calcul des pertes de crédit attendues et conçoit à l'heure actuelle, pour ensuite la mettre en œuvre, la solution technologique de bout en bout qui prendra en charge le suivi de la migration du crédit selon le nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues et celui de l'incidence sur les paramètres de risques et les processus de modélisation du risque de crédit. Pour le reste de l'exercice, la Banque continuera de concentrer ses efforts sur le recensement des données d'entrée nécessaires et sur la conception de nouveaux modèles de dépréciation et les processus et les contrôles connexes.

Modèle général de comptabilité de couverture

IFRS 9 met en place un nouveau modèle de comptabilité de couverture général qui harmonise mieux la comptabilisation et les activités de gestion du risque. Selon la nouvelle norme, un éventail plus large d'éléments couverts, de risques couverts et de types d'instruments de couverture sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les tests pour établir l'efficacité seront davantage axés sur l'établissement d'un lien économique, sur l'atteinte d'un ratio de couverture cible et sur la surveillance de l'exposition au risque de crédit. La cessation volontaire de la comptabilité de couverture pour des relations de couverture n'est plus autorisée, sauf dans des circonstances limitées en fonction des objectifs de gestion du risque des stratégies de couverture. La Banque doit faire un choix de méthode comptable, soit adopter le nouveau modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 ou continuer d'appliquer les exigences de la comptabilité de couverture d'IAS 39. La Banque continue d'évaluer ce choix de méthode comptable, dans la ligne du plan de projet.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui clarifie les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. De plus, la norme exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, soit le 1er novembre 2018 pour la Banque. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), laquelle remplace IAS 17, qui présente un modèle comptable unique pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, en supprimant la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, soit le 1er novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise, uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2016	Aux 31 octobre 2015
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**3 292 $**	3 154 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**47 778**	42 483
	51 070	45 637
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction **(Note 3)**	**93 140**	95 157
Dérivés **(Note 3)**	**73 092**	69 438
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net **(Note 3)**	**4 279**	4 378
Valeurs mobilières disponibles à la vente **(Notes 3, 4)**	**93 644**	88 782
	264 155	257 755
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)	**76 881**	74 450
Valeurs mobilières prises en pension	**93 820**	97 364
Prêts (Note 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	**211 982**	212 373
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	**136 319**	135 471
Cartes de crédit	**29 755**	30 215
Entreprises et gouvernements	**177 104**	167 529
Titres de créance classés comme prêts	**1 820**	2 187
	556 980	547 775
Provision pour pertes sur prêts **(Note 5)**	**(3 616)**	(3 434)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	**553 364**	544 341
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	**15 467**	16 646
Participation dans TD Ameritrade **(Note 8)**	**6 473**	6 683
Goodwill **(Note 9)**	**15 689**	16 337
Autres immobilisations incorporelles	**2 509**	2 671
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	**5 160**	5 314
Actifs d'impôt différé	**1 987**	1 931
Montants à recevoir des courtiers et des clients	**26 305**	21 996
Autres actifs **(Note 10)**	**11 906**	13 248
	85 496	84 826
Total de l'actif	**1 124 786 $**	1 104 373 $
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction **(Notes 3, 11)**	**66 402 $**	74 759 $
Dérivés **(Note 3)**	**67 283**	57 218
Passifs de titrisation à la juste valeur **(Note 3)**	**11 335**	10 986
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net **(Note 3)**	**762**	1 415
	145 782	144 378
Dépôts (Note 11)		
Particuliers	**403 279**	395 818
Banques	**14 479**	17 080
Entreprises et gouvernements	**296 773**	282 678
	714 531	695 576
Divers		
Acceptations	**15 467**	16 646
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	**40 726**	38 803
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	**63 828**	67 156
Passifs de titrisation au coût amorti	**20 479**	22 743
Montants à payer aux courtiers et aux clients	**25 064**	22 664
Passifs liés aux assurances	**6 505**	6 519
Autres passifs **(Note 12)**	**15 688**	14 223
	187 757	188 754
Billets et débentures subordonnés	**8 893**	8 637
Total du passif	**1 056 963**	1 037 345
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : **1 853,8 au 30 avril 2016** et 1 856,2 au 31 oct. 2015) **(Note 14)**	**20 499**	20 294
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : **136,0 au 30 avril 2016** et 108,0 au 31 oct. 2015) **(Note 14)**	**3 400**	2 700
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : **0,3 au 30 avril 2016** et 1,1 au 31 oct. 2015) **(Note 14)**	**(4)**	(49)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : **0,2 au 30 avril 2016** et 0,1 au 31 oct. 2015) **(Note 14)**	**(4)**	(3)
Surplus d'apport	**189**	214
Résultats non distribués	**33 442**	32 053
Cumul des autres éléments du résultat global	**8 689**	10 209
	66 211	65 418
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**1 612**	1 610
Total des capitaux propres	**67 823**	67 028
Total du passif et des capitaux propres	**1 124 786 $**	1 104 373 $

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*		*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Produits d'intérêts				
Prêts	**5 297 $**	4 941 $	**10 729 $**	10 016 $
Valeurs mobilières				
Intérêts	**904**	750	**1 809**	1 496
Dividendes	**211**	340	**456**	651
Dépôts auprès de banques	**58**	36	**95**	72
	6 470	6 067	**13 089**	12 235
Charges d'intérêts				
Dépôts	**1 126**	1 039	**2 224**	2 150
Passifs de titrisation	**112**	147	**236**	320
Billets et débentures subordonnés	**96**	94	**184**	194
Divers	**256**	207	**518**	431
	1 590	1 487	**3 162**	3 095
Produits d'intérêts nets	**4 880**	4 580	**9 927**	9 140
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	**1 011**	993	**1 993**	1 898
Commissions sur crédit	**258**	223	**509**	433
Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières **(Note 4)**	**1**	(3)	**(11)**	54
Produits (perte) de négociation	**97**	(65)	**138**	(117)
Frais de service	**631**	572	**1 274**	1 123
Services de cartes	**543**	426	**1 139**	854
Produits d'assurance	**924**	912	**1 892**	1 811
Autres produits (pertes)	**(86)**	121	**8**	177
	3 379	3 179	**6 942**	6 233
Total des produits	**8 259**	7 759	**16 869**	15 373
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	**584**	375	**1 226**	737
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**530**	564	**1 185**	1 263
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel **(Note 16)**	**2 323**	2 308	**4 651**	4 552
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	**453**	418	**912**	835
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	**248**	225	**474**	433
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	**173**	166	**348**	324
Marketing et développement des affaires	**182**	181	**355**	338
Frais de restructuration	**(14)**	337	**(16)**	337
Frais liés aux activités de courtage	**80**	86	**161**	168
Services professionnels et services-conseils	**282**	228	**553**	469
Divers	**1 009**	756	**1 951**	1 414
	4 736	4 705	**9 389**	8 870
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**2 409**	2 115	**5 069**	4 503
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**466**	344	**1 012**	762
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 8)	**109**	88	**218**	178
Résultat net	**2 052**	1 859	**4 275**	3 919
Dividendes sur actions privilégiées	**37**	24	**62**	48
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**2 015 $**	1 835 $	**4 213 $**	3 871 $
Attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**28 $**	28 $	**57 $**	55 $
Actionnaires ordinaires	**1 987**	1 807	**4 156**	3 816
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 17)				
De base	**1 850,9**	1 848,3	**1 852,5**	1 846,2
Dilué	**1 853,9**	1 853,4	**1 855,8**	1 851,6
Résultat par action (en dollars) (Note 17)				
De base	**1,07 $**	0,98 $	**2,24 $**	2,07 $
Dilué	**1,07**	0,97	**2,24**	2,06
Dividendes par action (en dollars)	**0,55**	0,51	**1,06**	0,98

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Résultat net	**2 052 $**	1 859 $	**4 275 $**	3 919 $
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente[1]	**265**	(27)	**2**	63
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente[2]	**(35)**	(28)	**(17)**	(49)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	**(6 670)**	(2 878)	**(2 617)**	3 411
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture[3]	**2 135**	953	**1 016**	(1 163)
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie[4]	**(3 140)**	(643)	**(1 211)**	2 941
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie[5]	**2 667**	236	**1 307**	(2 570)
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel[6]	**(113)**	143	**(415)**	(192)
	(4 891)	(2 244)	**(1 935)**	2 441
Résultat global pour la période	**(2 839) $**	(385) $	**2 340 $**	6 360 $
Attribuable aux :				
Actionnaires privilégiés	**37 $**	24 $	**62 $**	48 $
Actionnaires ordinaires	**(2 904)**	(437)	**2 221**	6 257
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**28**	28	**57**	55

[1] Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 27 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 48 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2015). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 29 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 31 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2015).

[2] Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 29 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 12 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2015). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 4 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 35 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2015).

[3] Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 765 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 342 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2015). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 363 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 413 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2015).

[4] Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 2 038 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 678 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2015). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 647 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 605 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2015).

[5] Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 1 852 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 484 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2015). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 748 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 482 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2015).

[6] Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 41 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 50 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2015). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 151 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 73 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2015).

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Actions ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	**20 395 $**	19 948 $	**20 294 $**	19 811 $
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	**20**	47	**144**	89
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	**84**	81	**165**	176
Rachat d'actions aux fins d'annulation	**–**	–	**(104)**	–
Solde à la fin de la période	**20 499**	20 076	**20 499**	20 076
Actions privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	**3 400**	2 700	**2 700**	2 200
Émissions d'actions	**–**	550	**700**	1 050
Rachat d'actions	**–**	(450)	**–**	(450)
Solde à la fin de la période	**3 400**	2 800	**3 400**	2 800
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)				
Solde au début de la période	**(51)**	(179)	**(49)**	(54)
Achat d'actions	**(1 405)**	(1 485)	**(3 019)**	(2 648)
Vente d'actions	**1 452**	1 653	**3 064**	2 691
Solde à la fin de la période	**(4)**	(11)	**(4)**	(11)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)				
Solde au début de la période	**(4)**	(3)	**(3)**	(1)
Achat d'actions	**(17)**	(118)	**(34)**	(150)
Vente d'actions	**17**	107	**33**	137
Solde à la fin de la période	**(4)**	(14)	**(4)**	(14)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	**198**	214	**214**	205
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	**1**	17	**6**	30
Options sur actions	**(6)**	(2)	**(28)**	(2)
Divers	**(4)**	(3)	**(3)**	(7)
Solde à la fin de la période	**189**	226	**189**	226
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	**32 585**	28 373	**32 053**	27 585
Résultat net attribuable aux actionnaires	**2 024**	1 831	**4 218**	3 864
Dividendes sur actions ordinaires	**(1 017)**	(943)	**(1 963)**	(1 810)
Dividendes sur actions privilégiées	**(37)**	(24)	**(62)**	(48)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	**–**	(7)	**(6)**	(26)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées	**–**	(11)	**(383)**	(11)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	**(113)**	143	**(415)**	(192)
Solde à la fin de la période	**33 442**	29 362	**33 442**	29 362
Cumul des autres éléments du résultat global				
Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :				
Solde au début de la période	**(164)**	707	**81**	638
Autres éléments du résultat global	**230**	(55)	**(15)**	14
Solde à la fin de la période	**66**	652	**66**	652
Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :				
Solde au début de la période	**11 289**	7 202	**8 355**	3 029
Autres éléments du résultat global	**(4 535)**	(1 925)	**(1 601)**	2 248
Solde à la fin de la période	**6 754**	5 277	**6 754**	5 277
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :				
Solde au début de la période	**2 342**	2 047	**1 773**	1 269
Autres éléments du résultat global	**(473)**	(407)	**96**	371
Solde à la fin de la période	**1 869**	1 640	**1 869**	1 640
Total	**8 689**	7 569	**8 689**	7 569
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	**1 684**	1 620	**1 610**	1 549
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**28**	28	**57**	55
Divers	**(100)**	(59)	**(55)**	(15)
Solde à la fin de la période	**1 612**	1 589	**1 612**	1 589
Total des capitaux propres	**67 823 $**	61 597 $	**67 823 $**	61 597 $

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Résultat net avant impôt sur le résultat	**2 518 $**	2 203 $	**5 287 $**	4 681 $
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances **(Note 5)**	**584**	375	**1 226**	737
Amortissement	**156**	148	**305**	291
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	**173**	166	**348**	324
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières **(Note 4)**	**(1)**	3	**11**	(54)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade **(Note 8)**	**(109)**	(88)	**(218)**	(178)
Impôt différé	**178**	313	**57**	(31)
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer **(Notes 10, 12)**	**133**	45	**(22)**	(7)
Valeurs mobilières vendues à découvert	**(1 150)**	(2 404)	**1 923**	(6 991)
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	**8 220**	4 644	**2 017**	(1 671)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	**12 398**	3 070	**(10 777)**	(26 492)
Dépôts	**(40 056)**	(17 224)	**9 934**	58 369
Dérivés	**8 821**	8 014	**6 411**	52
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**266**	220	**110**	863
Passifs de titrisation	**(612)**	(2 379)	**(1 915)**	(2 060)
Divers	**9 149**	2 559	**2 172**	(8 915)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	**668**	(335)	**16 869**	18 918
Flux de trésorerie des activités de financement				
Variation des valeurs mobilières mises en pension	**(1 609)**	(128)	**(3 328)**	6 383
Émission de billets et débentures subordonnés **(Note 13)**	**1 250**	–	**1 250**	–
Rachat de billets et débentures subordonnés **(Note 13)**	**–**	(875)	**(1 000)**	(875)
Émission d'actions ordinaires **(Note 14)**	**13**	39	**116**	75
Émission d'actions privilégiées **(Note 14)**	**–**	543	**694**	1 036
Rachat d'actions privilégiées **(Note 14)**	**–**	(461)	**–**	(461)
Rachat d'actions ordinaires	**–**	–	**(487)**	–
Vente d'actions autodétenues **(Note 14)**	**1 470**	1 777	**3 103**	2 858
Achat d'actions autodétenues **(Note 14)**	**(1 422)**	(1 603)	**(3 053)**	(2 798)
Dividendes versés	**(970)**	(886)	**(1 860)**	(1 682)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	**(28)**	(28)	**(57)**	(55)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	**(1 296)**	(1 622)	**(4 622)**	4 481
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**961**	4 970	**(5 295)**	(1 881)
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente **(Note 4)**				
Achats	**(12 688)**	(15 061)	**(22 818)**	(24 315)
Produit tiré des échéances	**6 388**	6 446	**14 396**	12 238
Produit tiré des ventes	**1 742**	1 135	**1 930**	5 024
Activités relatives aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance **(Note 4)**				
Achats	**(5 917)**	(1 337)	**(9 668)**	(11 940)
Produit tiré des échéances	**2 887**	1 557	**5 716**	4 356
Activités relatives aux titres de créance classés comme prêts				
Achats	**(27)**	–	**(36)**	(14)
Produit tiré des échéances	**223**	152	**349**	332
Produit tiré des ventes	**–**	–	**1**	–
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	**241**	69	**(151)**	(461)
Variations des valeurs mobilières acquises dans le cadre de prises en pension	**7 121**	4 167	**3 544**	(6 688)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	**931**	2 098	**(12 032)**	(23 349)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	**(215)**	(95)	**(77)**	114
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	**88**	46	**138**	164
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	**3 204**	2 899	**3 154**	2 781
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	**3 292 $**	2 945 $	**3 292 $**	2 945 $
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	**97 $**	258 $	**382 $**	378 $
Montant des intérêts payés au cours de la période	**1 492**	1 406	**3 134**	2 997
Montant des intérêts reçus au cours de la période	**6 294**	5 691	**12 583**	11 479
Montant des dividendes reçus au cours de la période	**164**	271	**438**	590

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1er février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2015 de la Banque. Certains montants comparatifs ont aussi été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2015 de la Banque. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 25 mai 2016.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2015, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion 2015. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2015 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace les lignes directrices d'IAS 39. Cette version définitive comprend des exigences relatives à ce qui suit : 1) Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers; 2) Dépréciation des actifs financiers; et 3) Comptabilité de couverture générale. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée d'IFRS 9. La Banque peut choisir d'appliquer les exigences relatives à la comptabilité de couverture selon IFRS 9 ou IAS 39.

IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective, compte tenu de certaines exceptions. IFRS 9 n'exige pas le retraitement des chiffres des états financiers des périodes comparatives, sauf dans certaines circonstances limitées liées aux aspects de la comptabilité de couverture. Les entités peuvent retraiter les chiffres des périodes comparatives pourvu qu'aucune connaissance a posteriori ne soit utilisée. En janvier 2015, le BSIF a publié le préavis intitulé «Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure». Toutes les banques d'importance systémique intérieure (BISI), y compris la Banque, sont tenues d'adopter la norme IFRS 9 par anticipation pour l'exercice ouvert à compter du 1er novembre 2017. Des modifications corrélatives ont été apportées à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7) établissant des obligations d'informations quantitatives et qualitatives étendues découlant d'IFRS 9, lesquelles devront être adoptées pour l'exercice ouvert à compter du 1er novembre 2017, lorsque la Banque appliquera pour la première fois les dispositions d'IFRS 9.

En décembre 2015, le comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le document «Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues» qui énonce des recommandations prudentielles visant à établir de saines pratiques en matière de risques de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application continue des référentiels comptables relatifs aux pertes sur prêts attendues. L'adoption d'IFRS 9, qui repose sur un cadre de gouvernance établi, représente une initiative importante pour la Banque et un plan solide de mise en place considérable.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui clarifie les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats

d'assurance et les contrats de location. De plus, la norme exige la présentation d'informations qualitatives et quantitatives supplémentaires. En juillet 2015, l'IASB a confirmé le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de cette norme, la reportant aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, soit le 1er novembre 2018 pour la Banque. Cette norme doit être appliquée rétrospectivement. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), laquelle remplace IAS 17, et qui présente un modèle comptable unique pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, en supprimant la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser l'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et une charge d'intérêts pour l'obligation locative à l'état du résultat. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus 12 mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, soit le 1er novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. L'adoption anticipée est permise, uniquement si elle concorde avec l'adoption d'IFRS 15 ou si elle survient après l'adoption d'IFRS 15. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

NOTE 3 : ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Certains actifs et passifs, surtout les instruments financiers, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur une base récurrente. Ces instruments financiers comprennent les prêts et les valeurs mobilières classés comme détenus à des fins de transaction, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments classés comme disponibles à la vente, les dérivés, certaines valeurs mobilières prises en pension, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur, les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et certaines obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. Les actifs et les passifs à la juste valeur qui ne sont pas par la suite évalués à la juste valeur comprennent la plupart des prêts, les dépôts, certains passifs de titrisation, certaines valeurs mobilières prises en pension, les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et les billets et débentures subordonnés. L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2015, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)			*Aux*	
	30 avril 2016		31 octobre 2015	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	**3 292 $**	**3 292 $**	3 154 $	3 154 $
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**47 778**	**47 778**	42 483	42 483
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance[1]				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	**46 211**	**46 798**	43 667	44 095
Autres titres de créance	**30 670**	**30 640**	30 783	30 647
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	**76 881**	**77 438**	74 450	74 742
Valeurs mobilières prises en pension	**93 820**	**93 820**	97 364	97 364
Prêts	**551 793**	**555 302**	542 418	544 862
Titres de créance classés comme prêts	**1 571**	**1 791**	1 923	2 166
Total des prêts	**553 364**	**557 093**	544 341	547 028
Autres				
Engagements de clients au titre d'acceptations	**15 467**	**15 467**	16 646	16 646
Montants à recevoir des courtiers et des clients	**26 305**	**26 305**	21 996	21 996
Autres actifs	**4 251**	**4 251**	4 247	4 247
Total des actifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	**821 158 $**	**825 444 $**	804 681 $	807 660 $
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	**714 531 $**	**716 873 $**	695 576 $	697 376 $
Acceptations	**15 467**	**15 467**	16 646	16 646
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	**63 828**	**63 828**	67 156	67 156
Passifs de titrisation au coût amorti	**20 479**	**20 861**	22 743	23 156
Montants à payer aux courtiers et aux clients	**25 064**	**25 064**	22 664	22 664
Autres passifs	**9 205**	**9 259**	7 788	7 826
Billets et débentures subordonnés	**8 893**	**9 256**	8 637	8 992
Total des passifs qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur	**857 467 $**	**860 608 $**	841 210 $	843 816 $

[1] Comprennent des titres de créance reclassés hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Pour connaître la valeur comptable et la juste valeur des titres de créance reclassés, se reporter à la note 4.

Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels 2015, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données d'entrée non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016. Les principales techniques d'évaluation et principales données d'entrée non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique intitulée «Évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels 2015.

Le tableau ci-après présente, au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2016				Aux 31 octobre 2015			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total[1]**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total[1]
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	**102 $**	**9 876 $**	**– $**	**9 978 $**	493 $	11 560 $	– $	12 053 $
Provinces	**–**	**6 855**	**57**	**6 912**	–	6 121	24	6 145
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	**–**	**17 500**	**–**	**17 500**	1	15 719	–	15 720
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	**–**	**3 666**	**–**	**3 666**	–	4 194	5	4 199
Titres adossés à des créances hypothécaires	**–**	**895**	**–**	**895**	–	1 019	–	1 019
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	**–**	**2 404**	**13**	**2 417**	–	2 558	57	2 615
Autres émetteurs	**–**	**6 993**	**244**	**7 237**	–	7 359	191	7 550
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	**25 750**	**179**	**5**	**25 934**	28 933	447	186	29 566
Actions privilégiées	**33**	**–**	**1**	**34**	33	–	5	38
Prêts détenus à des fins de transaction	**–**	**11 150**	**–**	**11 150**	–	10 650	–	10 650
Marchandises	**7 218**	**165**	**–**	**7 383**	5 410	154	–	5 564
Droits conservés	**–**	**–**	**34**	**34**	–	–	38	38
	33 103	**59 683**	**354**	**93 140**	34 870	59 781	506	95 157
Dérivés								
Dérivés de taux	**4**	**28 810**	**–**	**28 814**	2	27 968	–	27 970
Dérivés de change	**36**	**41 853**	**11**	**41 900**	45	38 692	6	38 743
Dérivés de crédit	**–**	**44**	**–**	**44**	–	59	4	63
Dérivés d'actions	**–**	**913**	**668**	**1 581**	–	1 376	560	1 936
Contrats de marchandises	**80**	**667**	**6**	**753**	32	691	3	726
	120	**72 287**	**685**	**73 092**	79	68 786	573	69 438
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	**98**	**4 091**	**90**	**4 279**	106	4 272	–	4 378
Prêts	**–**	**–**	**–**	**–**	–	–	–	–
	98	**4 091**	**90**	**4 279**	106	4 272	–	4 378
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	**–**	**14 589**	**–**	**14 589**	–	14 431	–	14 431
Provinces	**–**	**7 738**	**–**	**7 738**	–	7 185	–	7 185
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	**–**	**27 632**	**–**	**27 632**	–	22 585	–	22 585
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	**–**	**11 673**	**7**	**11 680**	–	11 648	7	11 655
Titres adossés à des créances hypothécaires	**–**	**4 085**	**–**	**4 085**	–	4 060	–	4 060
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	**–**	**15 626**	**–**	**15 626**	–	16 261	501	16 762
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	**–**	**1 241**	**–**	**1 241**	–	916	–	916
Obligations de sociétés et autres	**–**	**8 608**	**20**	**8 628**	–	8 618	147	8 765
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires[2, 3]	**199**	**200**	**1 500**	**1 899**	177	100	1 575	1 852
Actions privilégiées	**47**	**–**	**89**	**136**	20	–	94	114
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	**–**	**131**	**253**	**384**	–	169	282	451
	246	**91 523**	**1 869**	**93 638**	197	85 973	2 606	88 776
Valeurs mobilières prises en pension	**–**	**11 709**	**–**	**11 709**	–	13 201	–	13 201
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction	**– $**	**64 193 $**	**2 209 $**	**66 402 $**	– $	72 879 $	1 880 $	74 759 $
Dérivés								
Dérivés de taux	**5**	**23 251**	**83**	**23 339**	34	22 959	88	23 081
Dérivés de change	**46**	**39 999**	**3**	**40 048**	25	30 588	5	30 618
Dérivés de crédit	**–**	**222**	**–**	**222**	–	290	–	290
Dérivés d'actions	**–**	**1 641**	**1 145**	**2 786**	2	1 316	957	2 275
Contrats de marchandises	**117**	**769**	**2**	**888**	49	899	6	954
	168	**65 882**	**1 233**	**67 283**	110	56 052	1 056	57 218
Passifs de titrisation à la juste valeur	**–**	**11 335**	**–**	**11 335**	–	10 986	–	10 986
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**–**	**739**	**23**	**762**	–	1 402	13	1 415
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	**8 874**	**31 848**	**4**	**40 726**	8 783	29 961	59	38 803
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	**–**	**11 240**	**–**	**11 240**	–	12 376	–	12 376

[1] La juste valeur est la même que la valeur comptable.

[2] Au 30 avril 2016, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2015) était réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

[3] Au 30 avril 2016, les actions ordinaires comprenaient la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 1,2 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2015) remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016. Des valeurs mobilières disponibles à la vente de 100 millions de dollars ont été transférées du niveau 1 au niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2015. Ces transferts représentent des titres du Trésor auparavant en cours qui sont maintenant d'anciens titres du Trésor.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1er février 2016	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus[4]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2]	Achats	Émissions	Divers[3]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	64 $	1 $	– $	– $	– $	(8) $	– $	– $	57 $	(7) $
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	22	–	–	–	–	(9)	–	–	13	–
Autres émetteurs	261	3	–	36	–	(54)	189	(191)	244	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	3	–	–	5	–	(3)	–	–	5	–
Actions privilégiées	26	–	–	1	–	(26)	–	–	1	–
Droits conservés	36	–	–	–	–	(2)	–	–	34	–
	413	4	–	42	–	(102)	189	(192)	354	(9)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	90	(1)	–	1	–	–	–	–	90	(1)
	90	(1)	–	1	–	–	–	–	90	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	7	–	–	–	–	–	–	–	7	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	78	–	(9)	–	–	(1)	3	(51)	20	(4)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 656	6	(6)	13	–	(169)	–	–	1 500	(6)
Actions privilégiées	82	–	2	5	–	–	–	–	89	2
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	287	8	(21)	–	–	(2)	–	(19)	253	(21)
	2 110 $	14 $	(34) $	18 $	– $	(172) $	3 $	(70) $	1 869 $	(29) $

	Juste valeur au 1er février 2016	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global[2]	Achats	Émissions	Divers[3]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction[5]	1 957 $	91 $	– $	(75) $	287 $	(51) $	– $	– $	2 209 $	115 $
Dérivés[6]										
Dérivés de taux	86	2	–	–	–	(5)	–	–	83	–
Dérivés de change	(10)	(1)	–	–	–	3	–	–	(8)	(6)
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	363	96	–	(31)	70	(22)	1	–	477	99
Contrats de marchandises	1	(2)	–	–	–	(2)	(1)	–	(4)	(2)
	440	95	–	(31)	70	(26)	–	–	548	91
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5	2	–	–	34	(18)	–	–	23	9
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	18	–	–	(18)	–	4	–	–	4	–

[1] Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

[2] Autres éléments du résultat global

[3] Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

[4] Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

[5] À compter du 1er février 2016, les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

[6] Composés au 30 avril 2016 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1er février 2016) et de passifs dérivés de 1,2 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 1er février 2016), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1er nov. 2015	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) : Inclus dans le résultat net[1]	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) : Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Activités : Divers[2]	Transferts : Au niveau 3	Transferts : Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2016	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus[3]
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	24 $	1 $	– $	39 $	– $	(7) $	– $	– $	57 $	(5) $
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	5	–	–	1	–	–	–	(6)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	57	–	–	8	–	(52)	1	(1)	13	–
Autres émetteurs	191	6	–	69	–	(88)	301	(235)	244	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	186	–	–	8	–	(189)	–	–	5	–
Actions privilégiées	5	–	–	27	–	(31)	–	–	1	–
Droits conservés	38	–	–	–	–	(4)	–	–	34	–
	506	7	–	152	–	(371)	302	(242)	354	(5)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Valeurs mobilières	–	(1)	–	91	–	–	–	–	90	(1)
	–	(1)	–	91	–	–	–	–	90	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	7	–	–	–	–	–	–	–	7	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	501	–	–	–	–	(501)	–	–	–	–
Obligations de sociétés et autres	147	2	(2)	–	–	(6)	3	(124)	20	(4)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 575	30	(27)	36	–	(114)	–	–	1 500	(19)
Actions privilégiées	94	(17)	6	6	–	–	–	–	89	6
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	282	15	(6)	–	–	(3)	–	(35)	253	(21)
	2 606 $	30 $	(29) $	42 $	– $	(624) $	3 $	(159) $	1 869 $	(38) $

	Juste valeur au 1er nov. 2015	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents) : Inclus dans le résultat net[1]	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents) : Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Activités : Divers[2]	Transferts : Au niveau 3	Transferts : Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avril 2016	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 880 $	59 $	– $	(141) $	529 $	(106) $	(12) $	– $	2 209 $	83 $
Dérivés[4]										
Dérivés de taux	88	(1)	–	–	–	(4)	–	–	83	(1)
Dérivés de change	(1)	(9)	–	–	–	2	–	–	(8)	(7)
Dérivés de crédit	(4)	3	–	–	–	1	–	–	–	4
Dérivés d'actions	397	80	–	(57)	125	(69)	1	–	477	81
Contrats de marchandises	3	3	–	–	–	(8)	(2)	–	(4)	(2)
	483	76	–	(57)	125	(78)	(1)	–	548	75
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	13	(16)	–	–	55	(29)	–	–	23	(4)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	59	–	–	(78)	–	23	–	–	4	–

[1] Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

[2] Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

[3] Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

[4] Composés au 30 avril 2016 d'actifs dérivés de 0,7 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1er novembre 2015) et de passifs dérivés de 1,2 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 1er novembre 2015), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1er février 2015	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2015	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus[3]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers[2]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– $	– $	– $	– $	– $	– $	6 $	– $	6 $	– $
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	28	–	–	28	–	(14)	8	–	50	–
Autres émetteurs	38	–	–	10	–	(12)	120	–	156	(4)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	18	–	–	72	–	(18)	–	–	72	–
Actions privilégiées	2	–	–	–	–	(2)	–	–	–	–
Droits conservés	46	–	–	–	–	(3)	–	–	43	(2)
	132	–	–	110	–	(49)	134	–	327	(6)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	4	–	–	–	–	(1)	–	–	3	(1)
	4	–	–	–	–	(1)	–	–	3	(1)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	7	–	–	–	–	(1)	–	–	6	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	502	–	502	–
Obligations de sociétés et autres	110	1	(3)	–	–	(1)	117	(65)	159	(3)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 620	1	11	74	–	(112)	–	–	1 594	11
Actions privilégiées	133	(14)	(3)	–	–	–	–	–	116	(3)
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	289	5	(14)	–	–	(2)	–	(50)	228	(14)
	2 159 $	(7) $	(9) $	74 $	– $	(116) $	619 $	(115) $	2 605 $	(9) $

	Juste valeur au 1er février 2015	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2015	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers[2]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction	**1 747 $**	**20 $**	**– $**	**– $**	**225 $**	**(195) $**	**– $**	**– $**	**1 797 $**	**23 $**
Dérivés[4]										
Dérivés de taux	**105**	**(7)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**98**	**(5)**
Dérivés de change	**(2)**	**(7)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(3)**	**–**	**(12)**	**(8)**
Dérivés de crédit	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Dérivés d'actions	**410**	**96**	**–**	**(24)**	**50**	**(44)**	**–**	**–**	**488**	**92**
Contrats de marchandises	**15**	**(2)**	**–**	**–**	**–**	**(8)**	**(1)**	**–**	**4**	**(3)**
	528	**80**	**–**	**(24)**	**50**	**(52)**	**(4)**	**–**	**578**	**76**
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**4**	**6**	**–**	**–**	**26**	**(9)**	**–**	**–**	**27**	**3**
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	**26 $**	**– $**	**– $**	**(26) $**	**– $**	**13 $**	**– $**	**– $**	**13 $**	**– $**

[1] Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

[2] Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

[3] Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

[4] Composés au 30 avril 2015 d'actifs dérivés de 0,8 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars au 1er février 2015) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 1er février 2015), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au 1er nov. 2014	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2015	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus[3]
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers[2]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– $	– $	– $	– $	– $	– $	6 $	– $	6 $	– $
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	20	–	–	32	–	(27)	26	(1)	50	–
Autres émetteurs	66	(4)	–	33	–	(59)	120	–	156	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	4	–	–	82	–	(14)	–	–	72	–
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Droits conservés	48	1	–	–	–	(6)	–	–	43	(2)
	138	(3)	–	147	–	(106)	152	(1)	327	(4)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	5	1	–	–	–	(3)	–	–	3	(2)
	5	1	–	–	–	(3)	–	–	3	(2)
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	51	1	–	–	–	–	–	(52)	–	1
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	5	–	–	–	–	1	–	–	6	–
Autres titres de créance										
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	–	502	–	502	–
Obligations de sociétés et autres	19	1	(3)	–	–	(1)	208	(65)	159	(3)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 303	46	12	263	–	(30)	–	–	1 594	43
Actions privilégiées	141	(17)	(8)	–	–	–	–	–	116	(8)
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	309	25	14	–	–	(66)	–	(54)	228	14
	1 828 $	56 $	15 $	263 $	– $	(96) $	710 $	(171) $	2 605 $	47 $

	Juste valeur au 1er nov. 2014	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2015	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus
		Inclus dans le résultat net[1]	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers[2]	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 631 $	45 $	– $	– $	467 $	(346) $	– $	– $	1 797 $	38 $
Dérivés[4]										
Dérivés de taux	81	17	–	–	–	–	–	–	98	18
Dérivés de change	(2)	(9)	–	–	–	1	(3)	1	(12)	(7)
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dérivés d'actions	504	31	–	(53)	106	(82)	–	(18)	488	29
Contrats de marchandises	4	18	–	–	–	(17)	(1)	–	4	6
	587	57	–	(53)	106	(98)	(4)	(17)	578	46
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	8	(5)	–	–	37	(13)	–	–	27	(8)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	34 $	– $	– $	(33) $	– $	14 $	– $	(2) $	13 $	– $

[1] Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

[2] Comprennent les ventes, les règlements et les variations de change.

[3] Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

[4] Composés au 30 avril 2015 d'actifs dérivés de 0,8 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 1er novembre 2014) et de passifs dérivés de 1,4 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars au 1er novembre 2014), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurances de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est établie au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés à l'appui des provisions, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, la perte latente ou le profit latent sur les valeurs mobilières est comptabilisé à l'état du résultat consolidé intermédiaire dans la même période qu'une tranche du profit ou de la perte résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains dépôts et engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts et engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces dépôts et engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait. Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était inférieur à la valeur comptable, de l'ordre de 1 million de dollars au 30 avril 2016 (inférieur à la valeur comptable de l'ordre de 4 millions de dollars au 31 octobre 2015). Au 30 avril 2016, la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ne comprenait aucun montant relatif au risque de crédit de la Banque (1 million de dollars au 31 octobre 2015). Étant donné la nature à court terme des engagements de prêt, les variations du risque de crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été respectivement de (41) millions de dollars et (46) millions de dollars (respectivement (41) millions de dollars et 30 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015).

NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES

RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction évaluées à la juste valeur, et toutes les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1er août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 384 millions de dollars au 30 avril 2016 (451 millions de dollars au 31 octobre 2015). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, des produits d'intérêts nets respectivement de 5 millions de dollars et 11 millions de dollars après impôt (respectivement 6 millions de dollars et 15 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. Les augmentations respectivement de 5 millions de dollars après impôt et de 2 millions de dollars après impôt de la juste valeur de ces titres pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 (augmentations respectivement de 8 millions de dollars après impôt et de 5 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une hausse du résultat net de 5 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 30 avril 2016 et une hausse du résultat net de 2 millions de dollars après impôt pour les six mois clos le 30 avril 2016 (hausses du résultat net respectivement de 8 millions de dollars après impôt et de 5 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015). Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, des titres de créance reclassés d'une juste valeur respectivement de 22 millions de dollars et de 69 millions de dollars (8 millions de dollars et 249 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un montant de néant après impôt a été comptabilisé dans les profits nets sur valeurs mobilières pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 (néant et 8 millions de dollars après impôt respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015).

RECLASSEMENTS DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DISPONIBLES À LA VENTE DANS LA CATÉGORIE DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

La Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Dans le cas de ces titres de créance, la stratégie de la Banque consiste à toucher le rendement jusqu'à l'échéance afin de permettre une gestion prudente des fonds propres selon Bâle III. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Depuis la date du reclassement, le profit net latent ou la perte nette latente comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les reclassements sont des transactions non monétaires qui sont exclues de l'état des flux de trésorerie consolidé intermédiaire.

La Banque a effectué les reclassements suivants :

Reclassements de certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

		30 avril 2016		31 octobre 2015		À la date du reclassement	
Date du reclassement	**Montants reclassés**	**Juste valeur**	**Valeur comptable**	Juste valeur	Valeur comptable	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré	Flux de trésorerie recouvrables, sur une base non actualisée
1er mars 2013	**11 084 $**	**2 938 $**	**2 918 $**	4 248 $	4 219 $	1,8 %	11 341 $
23 septembre 2013	**9 854**	**7 412**	**7 323**	8 995	8 916	1,9	10 742
1er novembre 2013	**21 597**	**20 705**	**20 822**	22 532	22 637	1,1	24 519
Autres reclassements[1]	**5 044**	**4 952**	**4 913**	5 085	5 121	3,0	5 859

[1] Représentent les reclassements effectués au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015.

Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été respectivement une augmentation de 103 millions de dollars et une augmentation de 101 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 (une diminution de 48 millions de dollars et une augmentation de 26 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015). Depuis le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Produits d'intérêts nets[1]	**152 $**	133 $	**309 $**	259 $
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**58**	49	**117**	95
Résultat net	**94 $**	84 $	**192 $**	164 $

[1] Comprennent l'amortissement des profits nets latents respectivement de 5 millions de dollars et de 14 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 (profits nets latents respectivement de 12 millions de dollars et 24 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015) associés à ces valeurs mobilières reclassées dans la catégorie détenues jusqu'à leur échéance, qui est présenté au poste Reclassement en résultat de profits nets liés aux valeurs mobilières disponibles à la vente à l'état du résultat global consolidé intermédiaire. L'incidence de cet amortissement sur les produits d'intérêts nets est contrebalancée par l'amortissement de la prime de reclassement nette correspondante sur ces titres de créance.

Profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)

								Aux
	30 avril 2016				31 octobre 2015			
	Coût/ coût amorti[1]	**Profits bruts latents**	**(Pertes) brutes latentes**	**Juste valeur**	Coût/ coût amorti[1]	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	**14 583 $**	**49 $**	**(43) $**	**14 589 $**	14 450 $	42 $	(61) $	14 431 $
Provinces	**7 781**	**25**	**(68)**	**7 738**	7 233	19	(67)	7 185
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	**27 564**	**171**	**(103)**	**27 632**	22 526	169	(110)	22 585
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	**11 766**	**14**	**(100)**	**11 680**	11 713	4	(62)	11 655
Titres adossés à des créances hypothécaires	**4 059**	**33**	**(7)**	**4 085**	4 021	49	(10)	4 060
	65 753	**292**	**(321)**	**65 724**	59 943	283	(310)	59 916
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	**15 833**	**17**	**(224)**	**15 626**	16 921	15	(174)	16 762
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	**1 247**	**3**	**(9)**	**1 241**	921	2	(7)	916
Obligations de sociétés et autres	**8 606**	**72**	**(50)**	**8 628**	8 770	75	(80)	8 765
	25 686	**92**	**(283)**	**25 495**	26 612	92	(261)	26 443
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	**1 817**	**101**	**(13)**	**1 905**	1 770	118	(30)	1 858
Actions privilégiées	**125**	**11**	**–**	**136**	112	6	(4)	114
	1 942	**112**	**(13)**	**2 041**	1 882	124	(34)	1 972
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	**353**	**31**	**–**	**384**	420	33	(2)	451
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	**93 734 $**	**527 $**	**(617) $**	**93 644 $**	88 857 $	532 $	(607) $	88 782 $

[1] Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Profits (pertes) sur valeurs mobilières

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, les profits réalisés nets (pertes réalisées nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente se sont établis respectivement à 4 millions de dollars et 13 millions de dollars (16 millions de dollars et 76 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, les pertes de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ont été respectivement de 3 millions de dollars et 24 millions de dollars (pertes de valeur respectivement de 19 millions de dollars et 22 millions de dollars pour les

trois mois et six mois clos le 30 avril 2015). Aucune de ces pertes de valeur n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassé comme décrit à la rubrique intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente» de la présente note.

NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur prêts de la Banque.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts				Provision pour pertes sur prêts[1]				
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	Douteux[2]	Total	Relative à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées	Provision totale pour pertes sur prêts	Prêts nets
									Au 30 avril 2016
Prêts hypothécaires résidentiels[3, 4, 5]	**208 426 $**	**2 332 $**	**839 $**	**211 597 $**	**– $**	**33 $**	**71 $**	**104 $**	**211 493 $**
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers[6]	**128 996**	**5 723**	**1 485**	**136 204**	**–**	**139**	**664**	**803**	**135 401**
Cartes de crédit	**27 736**	**1 688**	**334**	**29 758**	**–**	**258**	**885**	**1 143**	**28 615**
Prêts aux entreprises et aux gouvernements[3, 4, 5]	**174 723**	**891**	**909**	**176 523**	**201**	**28**	**1 017**	**1 246**	**175 277**
	539 881 $	**10 634 $**	**3 567 $**	**554 082 $**	**201 $**	**458 $**	**2 637 $**	**3 296 $**	**550 786 $**
Titres de créance classés comme prêts				**1 820**	**199**	**–**	**50**	**249**	**1 571**
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				**1 078**	**5**	**66**	**–**	**71**	**1 007**
Total				**556 980 $**	**405 $**	**524 $**	**2 687 $**	**3 616 $**	**553 364 $**
									Au 31 octobre 2015
Prêts hypothécaires résidentiels[3, 4, 5]	208 802 $	2 343 $	786 $	211 931 $	– $	47 $	58 $	105 $	211 826 $
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers[6]	128 123	5 923	1 278	135 324	–	136	632	768	134 556
Cartes de crédit	28 148	1 761	306	30 215	–	217	897	1 114	29 101
Prêts aux entreprises et aux gouvernements[3, 4, 5]	163 840	1 990	874	166 704	156	28	916	1 100	165 604
	528 913 $	12 017 $	3 244 $	544 174 $	156 $	428 $	2 503 $	3 087 $	541 087 $
Titres de créance classés comme prêts				2 187	207	–	57	264	1 923
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				1 414	6	77	–	83	1 331
Total				547 775 $	369 $	505 $	2 560 $	3 434 $	544 341 $

[1] Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.
[2] Au 30 avril 2016, les prêts douteux excluent 1,1 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2015) des titres de créance douteux bruts classés comme prêts.
[3] Compte non tenu des prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 11 milliards de dollars au 30 avril 2016 (11 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et d'un coût amorti de 11 milliards de dollars au 30 avril 2016 (10 milliards de dollars au 31 octobre 2015).
[4] Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 121 milliards de dollars au 30 avril 2016 (126 milliards de dollars au 31 octobre 2015).
[5] Au 30 avril 2016, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 434 millions de dollars (419 millions de dollars au 31 octobre 2015), étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.
[6] Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 20 milliards de dollars au 30 avril 2016 (21 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis disponibles à la vente s'élevaient à 113 millions de dollars au 30 avril 2016 (134 millions de dollars au 31 octobre 2015) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

Les variations de la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 30 avril et pour les six mois clos les 30 avril sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Solde au 1er novembre 2015	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements	Cessions	Variations de change et autres variations	Solde au 30 avril 2016
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	**156**	**$ 57**	**$ (34)**	**$ 26**	**$ –**	**$ (4)**	**$ 201**
Titres de créance classés comme prêts	**207**	**7**	**(6)**	**–**	**–**	**(9)**	**199**
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	**363**	**64**	**(40)**	**26**	**–**	**(13)**	**400**
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur[1, 2]	**6**	**(4)**	**–**	**9**	**–**	**(6)**	**5**
Total de la provision relative à des contreparties particulières	**369**	**60**	**(40)**	**35**	**–**	**(19)**	**405**
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	**47**	**1**	**(20)**	**5**	**–**	**–**	**33**
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	**136**	**346**	**(471)**	**132**	**–**	**(4)**	**139**
Cartes de crédit	**217**	**515**	**(589)**	**128**	**–**	**(13)**	**258**
Entreprises et gouvernements	**28**	**30**	**(49)**	**19**	**–**	**–**	**28**
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	**428**	**892**	**(1 129)**	**284**	**–**	**(17)**	**458**
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur[1, 2]	**77**	**(12)**	**(2)**	**4**	**–**	**(1)**	**66**
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	**505**	**880**	**(1 131)**	**288**	**–**	**(18)**	**524**
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	**58**	**16**	**–**	**–**	**–**	**(3)**	**71**
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	**657**	**52**	**–**	**–**	**–**	**(14)**	**695**
Cartes de crédit	**1 029**	**61**	**–**	**–**	**–**	**(22)**	**1 068**
Entreprises et gouvernements	**1 072**	**162**	**–**	**–**	**–**	**(38)**	**1 196**
Titres de créance classés comme prêts	**57**	**(5)**	**–**	**–**	**–**	**(2)**	**50**
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	**2 873**	**286**	**–**	**–**	**–**	**(79)**	**3 080**
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	**105**	**17**	**(20)**	**5**	**–**	**(3)**	**104**
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	**793**	**398**	**(471)**	**132**	**–**	**(18)**	**834**
Cartes de crédit	**1 246**	**576**	**(589)**	**128**	**–**	**(35)**	**1 326**
Entreprises et gouvernements	**1 256**	**249**	**(83)**	**45**	**–**	**(42)**	**1 425**
Titres de créance classés comme prêts	**264**	**2**	**(6)**	**–**	**–**	**(11)**	**249**
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	**3 664**	**1 242**	**(1 169)**	**310**	**–**	**(109)**	**3 938**
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur[1, 2]	**83**	**(16)**	**(2)**	**13**	**–**	**(7)**	**71**
Total de la provision pour pertes sur créances	**3 747**	**1 226**	**(1 171)**	**323**	**–**	**(116)**	**4 009**
Moins : Provision pour les positions hors bilan[3]	**313**	**93**	**–**	**–**	**–**	**(13)**	**393**
Provision pour pertes sur prêts	**3 434**	**$ 1 133**	**$ (1 171)**	**$ 323**	**$ –**	**$ (103)**	**$ 3 616**

[1] Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

[2] D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

[3] La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Solde au 1er novembre 2014	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements	Cessions	Variations de change et autres variations	Solde au 30 avril 2015
Provision relative à des contreparties particulières							
Entreprises et gouvernements	134 $	11 $	(32) $	22 $	(3) $	(1) $	131 $
Titres de créance classés comme prêts	213	2	(5)	–	–	15	225
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	347	13	(37)	22	(3)	14	356
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur[1, 2]	8	(4)	–	9	–	(5)	8
Total de la provision relative à des contreparties particulières	355	9	(37)	31	(3)	9	364
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
Prêts hypothécaires résidentiels	22	32	(19)	8	–	1	44
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	110	266	(404)	131	–	4	107
Cartes de crédit	199	424	(564)	121	–	31	211
Entreprises et gouvernements	22	53	(70)	23	–	3	31
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	353	775	(1 057)	283	–	39	393
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur[1, 2]	89	(13)	(3)	5	–	7	85
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	442	762	(1 060)	288	–	46	478
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
Prêts hypothécaires résidentiels	48	4	–	–	–	3	55
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	602	2	–	–	–	23	627
Cartes de crédit	924	(19)	–	–	–	29	934
Entreprises et gouvernements	872	(9)	–	–	–	41	904
Titres de créance classés comme prêts	59	(12)	–	–	–	4	51
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 505	(34)	–	–	–	100	2 571
Provision pour pertes sur créances							
Prêts hypothécaires résidentiels	70	36	(19)	8	–	4	99
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	712	268	(404)	131	–	27	734
Cartes de crédit	1 123	405	(564)	121	–	60	1 145
Entreprises et gouvernements	1 028	55	(102)	45	(3)	43	1 066
Titres de créance classés comme prêts	272	(10)	(5)	–	–	19	276
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 205	754	(1 094)	305	(3)	153	3 320
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur[1, 2]	97	(17)	(3)	14	–	2	93
Total de la provision pour pertes sur créances	3 302	737	(1 097)	319	(3)	155	3 413
Moins : Provision pour les positions hors bilan[3]	274	(21)	–	–	–	10	263
Provision pour pertes sur prêts	3 028 $	758 $	(1 097) $	319 $	(3) $	145 $	3 150 $

[1] Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

[2] D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

[3] La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015. Les Services de détail aux États-Unis peuvent accorder jusqu'à 15 jours de grâce. Au 30 avril 2016, 1,9 milliard de dollars (3 milliards de dollars au 31 octobre 2015) de prêts des Services de détail aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie de 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

Prêts en souffrance mais non douteux[1]

(en millions de dollars canadiens)								*Aux*
	30 avril 2016							31 octobre 2015
	De 1 jour à 30 jours	**De 31 jours à 60 jours**	**De 61 jours à 89 jours**	**Total**	De 1 jour à 30 jours	De 31 jours à 60 jours	De 61 jours à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	**1 635 $**	**605 $**	**92 $**	**2 332 $**	1 511 $	729 $	103 $	2 343 $
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	**4 933**	**607**	**183**	**5 723**	5 023	702	198	5 923
Cartes de crédit	**1 255**	**269**	**164**	**1 688**	1 317	287	157	1 761
Entreprises et gouvernements	**745**	**92**	**54**	**891**	1 829	123	38	1 990
Total	**8 568 $**	**1 573 $**	**493 $**	**10 634 $**	9 680 $	1 841 $	496 $	12 017 $

[1] Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts.

ACTIFS AFFECTÉS EN GARANTIE

Au 30 avril 2016, la juste valeur des actifs financiers affectés en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 211 millions de dollars (279 millions de dollars au 31 octobre 2015). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction prend en compte la nature de la sûreté, le rang de la créance et la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC découlant de l'acquisition de South Financial, des acquisitions facilitées par la FDIC, de l'acquisition de Services financiers Chrysler et d'un portefeuille de cartes de crédit au sein du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, et présentaient des soldes de principal non remboursé en cours respectifs de 6,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars, 874 millions de dollars et 41 millions de dollars, et des justes valeurs respectives de 5,6 milliards de dollars, 1,9 milliard de dollars, 794 millions de dollars et néant aux dates d'acquisition.

Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

(en millions de dollars canadiens)		*Aux*
	30 avril 2016	31 octobre 2015
Acquisitions facilitées par la FDIC		
Solde de capital non remboursé[1]	**539 $**	636 $
Ajustements de la juste valeur liés au crédit[2]	**(8)**	(12)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	**(21)**	(23)
Valeur comptable	**510**	601
Provision relative à des contreparties particulières[3]	**(1)**	(1)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs[3]	**(40)**	(45)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – acquisitions facilitées par la FDIC[4]	**469**	555
South Financial		
Solde de capital non remboursé[1]	**607**	853
Ajustements de la juste valeur liés au crédit[2]	**(13)**	(18)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	**(23)**	(22)
Valeur comptable	**571**	813
Provision relative à des contreparties particulières[3]	**(4)**	(5)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs[3]	**(26)**	(32)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – South Financial	**541**	776
Autres[5]		
Solde de capital non remboursé[1]	**5**	40
Ajustements de la juste valeur liés au crédit[2]	**(8)**	(40)
Valeur comptable	**(3)**	–
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs[3]	**–**	–
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – autres	**(3)**	–
Total de la valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – prêts acquis ayant subi une perte de valeur	**1 007 $**	1 331 $

[1] Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.
[2] Les ajustements de la juste valeur liés au crédit incluent les pertes sur créances subies à l'acquisition et ne sont pas désactualisés dans les produits d'intérêts.
[3] Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.
[4] La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.
[5] Comprennent Services financiers Chrysler et un portefeuille de cartes de crédit acquis au sein du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC

Au 30 avril 2016, le solde des prêts assurés par la FDIC s'établissait à 510 millions de dollars (601 millions de dollars au 31 octobre 2015) et était comptabilisé dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 30 avril 2016, le solde des actifs compensatoires s'établissait à 26 millions de dollars (39 millions de dollars au 31 octobre 2015) et était comptabilisé dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

NOTE 6 : TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

TITRISATIONS DE PRÊTS

La Banque titrise des prêts par l'intermédiaire d'entités structurées ou de tiers autres que des entités structurées. La plupart des titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers titrisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par l'entremise du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* sont vendus à la Fiducie canadienne pour l'habitation (FCH) aux termes du Programme d'obligations hypothécaires du Canada, vendus à des investisseurs tiers ou détenus par la Banque. La FCH émet des obligations hypothécaires du Canada à des investisseurs tiers et affecte le produit tiré de cette émission à l'acquisition de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* émis par la Banque ou d'autres émetteurs de prêts hypothécaires sur le marché canadien. Les actifs acquis par la FCH sont regroupés dans une fiducie unique à partir de laquelle sont émises les obligations hypothécaires du Canada. La Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques liés aux prêts hypothécaires sous-jacents, ayant conservé un swap de titrisation en vertu duquel le risque lié au paiement du principal et d'intérêts aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires est transféré à la Banque en échange d'un coupon réglé à l'émission d'obligations hypothécaires du Canada; en conséquence, la vente des titres n'est pas admissible à la décomptabilisation.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels créés ou acquis aux États-Unis par l'entremise d'organismes gouvernementaux des États-Unis. Ces prêts sont admissibles à la décomptabilisation du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans le cadre de la titrisation, la Banque conserve le droit de gérer les prêts hypothécaires transférés. Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par la titrisation sont habituellement vendus à des investisseurs tiers.

La Banque titrise aussi des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités qui pourraient être structurées. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

En outre, la Banque transfère des actifs financiers à certaines entités structurées consolidées. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 7.

Le tableau suivant résume les types d'actifs titrisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque

(en millions de dollars canadiens)			*Aux*	
	30 avril 2016		31 octobre 2015	
	Juste valeur	**Valeur comptable**	Juste valeur	Valeur comptable
Nature de l'opération				
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	**28 521 $**	**28 355 $**	30 355 $	30 211 $
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation[1]	**3 074**	**3 071**	3 173	3 170
Total	**31 595**	**31 426**	33 528	33 381
Passifs connexes[2]	**(32 196) $**	**(31 814) $**	(34 142) $	(33 729) $

[1] Comprennent des titres adossés à des actifs, du papier commercial adossé à des actifs, de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts hypothécaires.

[2] Comprennent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 20 milliards de dollars au 30 avril 2016 (23 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 11 milliards de dollars au 30 avril 2016 (11 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

La Banque conclut certaines transactions dans le cadre desquelles elle transfère des marchandises et des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des titres de créance et de participation, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont inscrits comme des transactions de financement. Dans le cadre des transactions de cette nature, dont les plus fréquentes sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les opérations connexes qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation[1]

(en millions de dollars canadiens)		*Aux*
	30 avril 2016	31 octobre 2015
Valeur comptable des actifs		
Nature de la transaction		
Mises en pension[2, 3]	**25 519 $**	24 007 $
Prêts de valeurs mobilières	**13 434**	13 967
Total	**38 953**	37 974
Valeur comptable des passifs connexes[3]	**24 950 $**	23 954 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] Comprennent des actifs de 5,9 milliards de dollars au 30 avril 2016 découlant de mises en pension liées au secteur des métaux précieux (4,9 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

[3] Tous les passifs connexes découlent des mises en pension.

TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

Actifs financiers transférés décomptabilisés en totalité dans lesquels la Banque a une implication continue

Il peut aussi y avoir implication continue si la Banque conserve des droits ou des obligations contractuels par suite du transfert des actifs financiers. Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque sont décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait d'un droit conservé. Au 30 avril 2016, la juste valeur des droits conservés s'établissait à 34 millions de dollars (38 millions de dollars au 31 octobre 2015). Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, les hypothèques sous-jacentes étant toutes assurées par un gouvernement. Un profit ou une perte à la vente de ces prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence de la comptabilité de couverture sur les actifs vendus, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, la Banque a comptabilisé des produits de négociation sur les droits conservés respectivement de néant et 1 million de dollars (néant et 2 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015).

Certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis créés par la Banque sont vendus et décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans certains cas, la Banque continue à s'impliquer dans la gestion de ces prêts. Au 30 avril 2016, la valeur comptable de ces droits de gestion s'établissait à 21 millions de dollars (20 millions de dollars au 31 octobre 2015), et leur juste valeur, à 25 millions de dollars (26 millions de dollars au 31 octobre 2015). Un profit ou une perte à la vente de ces prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits. Le profit (la perte) à la vente des prêts pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 s'élevait respectivement à 6 millions de dollars et 9 millions de dollars (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015).

NOTE 7 : ENTITÉS STRUCTURÉES

Une entité structurée est généralement créée pour réaliser un objectif limité et bien défini, et peut prendre la forme d'une société par actions, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. La Banque utilise des entités structurées à différentes fins, notamment 1) pour faciliter le transfert de risques précis aux clients; 2) comme véhicules de financement pour elle-même ou pour le compte de clients; ou 3) pour détenir distinctement des actifs au nom d'investisseurs. En règle générale, des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité structurée.

Des restrictions légales imposent souvent des limites au pouvoir de décision du conseil d'administration, du fiduciaire ou de la direction quant aux activités économiques de l'entité. Le contrôle des entités structurées n'est généralement pas déterminé en fonction des droits de vote puisque ceux-ci n'accordent pas nécessairement de pouvoir réel sur les principales activités économiques de l'entité. Par conséquent, les entités structurées sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité indique que la Banque contrôle l'entité, conformément à la méthode comptable de la Banque.

La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Le soutien d'une entité structurée peut indiquer que la Banque détient un pouvoir sur l'entité au moment de sa création; toutefois, ce n'est pas suffisant pour déterminer si la Banque doit consolider l'entité. Que la Banque soutienne ou non une entité, la consolidation est déterminée au cas par cas pour chacune des entités.

Comme il est indiqué à la note 18, la Banque a abandonné le Fonds hypothécaire TD (le Fonds) et l'a intégré à un autre fonds commun de placement qu'elle gère le 22 avril 2016. À l'exception de l'abandon du Fonds, les liens de la Banque avec les principales entités structurées qu'elle soutient et les entités structurées soutenues par des tiers sont demeurés identiques à ceux décrits dans le rapport annuel 2015 de la Banque. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels 2015 de la Banque.

NOTE 8 : PARTICIPATIONS DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade, à l'exclusion des dividendes, est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2016, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 42,15 % (41,54 % au 31 octobre 2015) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 8 milliards de dollars (7 milliards de dollars US) (10 milliards de dollars (8 milliards de dollars US) au 31 octobre 2015), selon le cours de clôture de 29,83 $ US (34,47 $ US au 31 octobre 2015) à la Bourse de New York.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2016, TD Ameritrade a racheté 9,1 millions d'actions (8,4 millions d'actions au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de désigner cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. La Banque a temporairement renoncé à son droit de désigner l'un des cinq administrateurs pour permettre la nomination d'un administrateur désigné par TD Ameritrade. Cette renonciation devrait expirer d'ici le 1er octobre 2016. Les membres du conseil d'administration que la Banque a désignés comprennent le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et trois administrateurs indépendants de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des six mois clos les 30 avril 2016 et 30 avril 2015, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS[1]

(en millions de dollars canadiens)	*Aux*	
	31 mars 2016	30 septembre 2015
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	**1 640 $**	1 127 $
Montants nets à recevoir des clients	**14 300**	16 697
Autres actifs nets	**18 133**	16 661
Total de l'actif	**34 073 $**	34 485 $
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	**2 964 $**	3 539 $
Montants à payer aux clients	**21 450**	20 966
Autres passifs	**3 546**	3 570
Total du passif	**27 960**	28 075
Capitaux propres[2]	**6 113**	6 410
Total du passif et des capitaux propres	**34 073 $**	34 485 $

[1] Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement, alors que la Banque présente les valeurs mobilières des clients à compter de la date de transaction.
[2] La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*		*Six mois clos les*	
	31 mars 2016	31 mars 2015	**31 mars 2016**	31 mars 2015
Produits				
Produits d'intérêts nets	**202 $**	185 $	**408 $**	368 $
Produits tirés des commissions et autres produits	**962**	812	**1 840**	1 559
Total des produits	**1 164**	997	**2 248**	1 927
Charges d'exploitation				
Salaires et avantages du personnel	**286**	258	**554**	484
Divers	**406**	371	**764**	684
Total des charges d'exploitation	**692**	629	**1 318**	1 168
Autres charges (produits)	**18**	11	**34**	22
Résultat avant impôt	**454**	357	**896**	737
Charge d'impôt sur le résultat	**172**	122	**331**	262
Résultat net[1]	**282 $**	235 $	**565 $**	475 $
Résultat par action – de base (en dollars)	**0,53 $**	0,43 $	**1,06 $**	0,87 $
Résultat par action – dilué (en dollars)	**0,53**	0,43	**1,05**	0,87

[1] La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 9 : GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)	**Services de détail au Canada**	**Services de détail aux États-Unis**	**Services bancaires de gros**	**Total**
Valeur comptable du goodwill au 1er novembre 2014	2 249 $	11 834 $	150 $	14 233 $
Écart de conversion et autres	120	1 984	–	2 104
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2015	2 369	13 818	150	16 337
Valeur comptable du goodwill au 1er novembre 2015	**2 369**	**13 818**	**150**	**16 337**
Écarts de conversion et autres	**(88)**	**(560)**	**–**	**(648)**
Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2016	**2 281 $**	**13 258 $**	**150 $**	**15 689 $**

Au deuxième trimestre de 2016, la Banque a comptabilisé des pertes de valeur de 98,9 millions de dollars liées au goodwill, qui est présenté dans le secteur Services de détail au Canada au tableau ci-dessus et à certaines immobilisations incorporelles attribuables à des activités qui ont enregistré des pertes soutenues. Cette dépréciation est présentée au poste Divers des charges autres que d'intérêts du secteur Siège social.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux 30 avril 2016	Aux 31 octobre 2015
Créances clients et autres éléments	**7 714 $**	7 810 $
Intérêts courus	**1 613**	1 563
Chèques et autres effets en voie de règlement	**–**	216
Actif d'impôt exigible	**266**	1 245
Actif au titre des régimes à prestations définies	**12**	104
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	**1 397**	1 441
Charges payées d'avance	**904**	869
Total	**11 906 $**	13 248 $

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 $ ou plus au 30 avril 2016 s'établissait à 218 milliards de dollars (213 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Par type			Par pays			Aux 30 avril 2016	Aux 31 octobre 2015
	À vue	**Sur préavis**	**À terme**	**Canada**	**États-Unis**	**Autres pays**	**Total**	Total
Particuliers	**13 742 $**	**339 452 $**	**50 085 $**	**195 012 $**	**206 796 $**	**1 471 $**	**403 279 $**	395 818 $
Banques[1]	**7 685**	**46**	**6 748**	**10 780**	**1 396**	**2 303**	**14 479**	17 080
Entreprises et gouvernements[2]	**64 709**	**100 872**	**131 192**	**207 219**	**86 669**	**2 885**	**296 773**	282 678
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net[3]	**–**	**–**	**738**	**738**	**–**	**–**	**738**	1 402
Détenus à des fins de transaction[1]	**–**	**–**	**66 402**	**6 862**	**40 505**	**19 035**	**66 402**	74 759
Total	**86 136 $**	**440 370 $**	**255 165 $**	**420 611 $**	**335 366 $**	**25 694 $**	**781 671 $**	771 737 $
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada[4]							**31 664 $**	27 661 $
À l'étranger							**46 804**	47 485
Dépôts productifs inclus ci-dessus								
Au Canada[4]							**388 947**	369 622
À l'étranger							**314 111**	326 885
Fonds fédéraux américains déposés[1]							**145**	84
Total[2, 5]							**781 671 $**	771 737 $

[1] Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

[2] Comprenaient au 30 avril 2016 une somme de 29 milliards de dollars (24 milliards de dollars au 31 octobre 2015) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2015) à payer à la Fiducie de capital TD IV.

[3] Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

[4] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[5] Comprenaient au 30 avril 2016 des dépôts de 428 milliards de dollars (438 milliards de dollars au 31 octobre 2015) libellés en dollars américains et de 45 milliards de dollars (36 milliards de dollars au 31 octobre 2015) libellés dans d'autres devises.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Autres passifs[1]

(en millions de dollars canadiens)	**30 avril 2016**	*Aux* 31 octobre 2015
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	**4 623 $**	3 901 $
Intérêts courus	**910**	882
Charges salariales à payer	**2 005**	2 601
Chèques et autres effets en voie de règlement	**970**	–
Passif d'impôt exigible	**98**	69
Passif d'impôt différé	**309**	323
Passif au titre des régimes à prestations définies	**2 425**	1 947
Passifs liés aux entités structurées	**3 434**	3 400
Provisions	**914**	1 100
Total	**15 688 $**	14 223 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTE 13 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

ÉMISSIONS ET RACHATS

Émissions

Le 4 mars 2016, la Banque a émis des billets à moyen terme totalisant 1,25 milliard de dollars (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) qui constituent des titres secondaires de la Banque (les billets). Les billets porteront intérêt à un taux fixe annuel de 4,859 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 4 mars 2026 et par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de trois mois majorés de 3,49 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 4 mars 2031. À partir du 4 mars 2026, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Les billets sont admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2 de la Banque.

Rachats

Le 2 novembre 2015 (la date de rachat), la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées en circulation à 3,367 % d'un capital de 1 milliard de dollars venant à échéance le 2 novembre 2020, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant du capital. L'intérêt sur les débentures a cessé de courir à compter de la date de rachat.

NOTE 14 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 30 avril 2016 et 31 octobre 2015.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)	**30 avril 2016**		31 octobre 2015	
	Nombre d'actions	**Montant**	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	**1 856,2**	**20 294 $**	1 846,2	19 811 $
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	**4,0**	**144**	3,3	128
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	**3,1**	**165**	6,7	355
Rachat d'actions aux fins d'annulation	**(9,5)**	**(104)**	–	–
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	**1 853,8**	**20 499 $**	1 856,2	20 294 $
Actions privilégiées – catégorie A				
Série S	**5,4**	**135 $**	5,4	135 $
Série T	**4,6**	**115**	4,6	115
Série Y	**5,5**	**137**	5,5	137
Série Z	**4,5**	**113**	4,5	113
Série 1[1]	**20,0**	**500**	20,0	500
Série 3[1]	**20,0**	**500**	20,0	500
Série 5[1]	**20,0**	**500**	20,0	500
Série 7[1]	**14,0**	**350**	14,0	350
Série 9[1]	**8,0**	**200**	8,0	200
Série 11[1]	**6,0**	**150**	6,0	150
Série 12[1, 2]	**28,0**	**700**	–	–
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	**136,0**	**3 400 $**	108,0	2 700 $
Actions autodétenues – ordinaires[3, 4]				
Solde au début de l'exercice	**1,1**	**(49) $**	1,6	(54) $
Achat d'actions	**56,7**	**(3 019)**	98,2	(5 269)
Vente d'actions	**(57,5)**	**3 064**	98,7	5 274
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	**0,3**	**(4) $**	1,1	(49) $
Actions autodétenues – privilégiées[3, 4]				
Solde au début de l'exercice	**0,1**	**(3) $**	–	(1) $
Achat d'actions	**1,5**	**(34)**	9,9	(244)
Vente d'actions	**(1,4)**	**33**	(9,8)	242
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	**0,2**	**(4) $**	0,1	(3) $

[1] Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11 et 12 qui comprennent des dispositions relatives aux FPUNV sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires en vertu de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Si une conversion touchant les FPUNV survenait conformément aux dispositions relatives aux FPUNV, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourraient être émises selon la formule de conversion décrite dans les conditions respectives visant chaque série d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur celles-ci, le cas échéant, serait respectivement de 100 millions, 100 millions, 100 millions, 70 millions, 40 millions, 30 millions et 140 millions.

[2] Émises par la Banque le 14 janvier 2016. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels de ces actions, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,50 % pour la période initiale se terminant le 30 avril 2021. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 4,66 %. Les porteurs de ces actions auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série 13, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2021 et par la suite tous les cinq ans le 30 avril. Les porteurs d'actions de série 13 auront le droit de recevoir des dividendes trimestriels à taux variable, s'ils sont déclarés, à un taux correspondant au rendement moyen des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois alors en vigueur majoré de 4,66 %. Les actions de série 12 sont rachetables par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25 $ l'action le 30 avril 2021 et par la suite tous les cinq ans le 30 avril.

[3] Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

[4] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Rachat dans le cadre normal des activités

Le 9 décembre 2015, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cadre normal des activités de la Banque visant à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 9,5 millions d'actions ordinaires de la Banque. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque a terminé ses rachats d'actions dans le contexte de son offre publique de rachat dans le cadre normal de ses activités et a racheté 9,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 51,23 $ l'action pour une contrepartie totale de 487 millions de dollars.

NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, la charge de rémunération nette pour l'attribution d'options sur actions a été respectivement de 1,3 million de dollars et de néant (6,2 millions de dollars et 11,9 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015).

Au cours des trois mois clos le 30 avril 2016 et le 30 avril 2015, aucune option n'a été attribuée par la Banque. Au cours des six mois clos le 30 avril 2016, 2,5 millions d'options sur actions (2,6 millions d'options pour les six mois clos le 30 avril 2015) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 4,93 $ l'option sur actions (9,06 $ l'option sur actions au 30 avril 2015).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	30 avril 2015
Taux d'intérêt sans risque	**1,00 %**	1,44 %
Durée prévue des options (en années)	**6,3 ans**	6,3 ans
Volatilité prévue[1]	**15,82 %**	25,06 %
Rendement de l'action prévu	**3,45 %**	3,65 %
Prix d'exercice / cours de l'action	**53,15 $**	52,46 $

[1] La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue des options.

NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)	**Régimes de retraite principaux**		**Principal régime d'avantages complémentaires de retraite**		**Autres régimes de retraite[1]**	
					Trois mois clos les	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	**83 $**	90 $	**4 $**	5 $	**3 $**	4 $
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	**(1)**	4	**5**	6	**8**	9
Charges administratives au titre des prestations définies	**2**	1	**–**	–	**1**	2
Coûts des services passés – (gains) pertes au titre des règlements	**–**	–	**–**	–	**–**	–
Charge totale	**84 $**	95 $	**9 $**	11 $	**12 $**	15 $

	Régimes de retraite principaux		**Principal régime d'avantages complémentaires de retraite**		**Autres régimes de retraite[1]**	
					Six mois clos les	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	**166 $**	180 $	**9 $**	10 $	**5 $**	7 $
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	**(2)**	7	**10**	12	**16**	18
Charges administratives au titre des prestations définies	**4**	3	**–**	–	**3**	4
Coûts des services passés – (gains) pertes au titre des règlements[2]	**–**	–	**–**	–	**(12)**	(35)
Charge totale	**168 $**	190 $	**19 $**	22 $	**12 $**	(6) $

[1] Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1er avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

[2] Comprennent une tranche de certains régimes de retraite à prestations définies qui a été réglée au cours de la période.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)	*Trois mois clos les*		*Six mois clos les*	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Régimes de retraite principaux	**75 $**	70 $	**162 $**	149 $
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	**4**	4	**7**	7
Autres régimes de retraite[1]	**14**	9	**23**	18
Total	**93 $**	83 $	**192 $**	174 $

[1] Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 30 avril 2016, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 310 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 8 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 16 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révise le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2016.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 et le 30 avril 2015, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2015.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	*Trois mois clos les*		*Six mois clos les*	*Douze mois clos le*
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	31 octobre 2015
Résultat de base par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**1 987 $**	1 807 $	**4 156 $**	3 816 $	7 813 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**1 850,9**	1 848,3	**1 852,5**	1 846,2	1 849,2
Résultat de base par action (en dollars)	**1,07 $**	0,98 $	**2,24 $**	2,07 $	4,22 $
Résultat dilué par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**1 987 $**	1 807 $	**4 156 $**	3 816 $	7 813 $
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	**1 987**	1 807	**4 156**	3 816	7 813
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**1 850,9**	1 848,3	**1 852,5**	1 846,2	1 849,2
Effet des titres dilutifs					
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions)[1]	**3,0**	5,1	**3,3**	5,4	4,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	**1 853,9**	1 853,4	**1 855,8**	1 851,6	1 854,1
Résultat dilué par action (en dollars)[1]	**1,07 $**	0,97 $	**2,24 $**	2,06 $	4,21 $

[1] Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2016 et le 30 avril 2015 et les douze mois clos le 31 octobre 2015, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte du nombre moyen pondéré d'options dans les cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 18 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS

PROVISIONS

Le tableau suivant présente les provisions de la Banque.

Provisions

(en millions de dollars canadiens)

	Restructuration[1]	Litiges et divers[2]	Total
Solde au 1er novembre 2015	**486 $**	**301 $**	**787 $**
Ajouts	**4**	**99**	**103**
Montants utilisés	**(229)**	**(71)**	**(300)**
Reprise des montants non utilisés	**(20)**	**(38)**	**(58)**
Écarts de conversion et autres	**(1)**	**(10)**	**(11)**
Solde au 30 avril 2016, avant provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan	**240 $**	**281 $**	**521 $**
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan[3]			**393**
Solde au 30 avril 2016			**914 $**

[1] Comprend les provisions pour les contrats de location déficitaires.
[2] Certains montants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[3] Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

LITIGES ET DIVERS

La colonne Litiges et divers comprend des provisions aux fins de réserves légales. Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, y compris des recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers. Des provisions pour litiges sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de façon fiable, bien qu'il soit possible que la Banque subisse des pertes additionnelles et que les pertes réelles puissent être très différentes des estimations actuelles. La Banque croit que la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire, celles qui ne sont ni probables ni peu probables), en sus des provisions, pouvant découler des procédures judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, allait de néant à environ 415 millions de dollars au 30 avril 2016. Cela représente la meilleure estimation de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'une estimation. Les procédures ne pouvant pas faire l'objet d'une estimation par la Banque à l'heure actuelle, comme les procédures qui ne sont qu'à un stade préliminaire ou dont les montants réclamés ne sont pas déterminés, n'ont pas été prises en compte. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, plusieurs incertitudes sont rattachées à ces procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, notamment le risque que les approbations externes requises à l'égard d'un règlement en particulier ne soient pas accordées. Il est donc possible que l'incidence de l'issue de ces poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 28 des états financiers consolidés annuels 2015, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'est survenue depuis la publication des états financiers consolidés annuels 2015.

Litige Stanford – Le 22 avril 2016, la Banque a présenté une requête à la Cour pour que celle-ci revoie sa décision de rejet d'avril 2015 liée à certaines poursuites lancées par l'Official Stanford Investors Committee ayant trait à la *Texas Uniform Fraudulent Transfer Act*, en faisant valoir un changement législatif annoncé par la Cour suprême du Texas le 1er avril 2016.

Litige sur les frais de découvert – Les 11 poursuites ont été consolidées afin de regrouper les mesures préparatoires aux procès sous le numéro MDL 2613 devant la Cour de district des États-Unis pour le district de la Caroline du Sud. Le 19 juin 2015, les requérants ont déposé une demande de recours collectif modifiée consolidée, qui regroupe l'ensemble des poursuites consolidées, à l'exception de la demande de recours collectif visant l'affaire Mingrone, qui a été rejetée le 21 juillet 2015. La Banque Toronto-Dominion n'a pas été nommée défenderesse dans la demande de recours collectif modifiée consolidée. Le 10 décembre 2015, la Cour a accepté en partie et refusé en partie la requête en rejet de poursuite présentée par TD Bank, N. A. La présentation des communications préalables est en cours.

Frais d'interchange – Tant les requérants que les défenderesses ont obtenu en partie gain de cause par suite de leur appel respectif, mais la période visée par les recours principaux des requérants a été considérablement raccourcie.

ACTIFS AFFECTÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS

Dans le cadre normal des activités, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont affectés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, y compris de contrats de rachat, de passifs de titrisation, d'obligations sécurisées, d'obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et de transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Le tableau suivant présente des renseignements sur les actifs affectés en garantie contre des passifs et des actifs détenus comme sûretés ou réaffectés en garantie.

(en millions de dollars canadiens)		*Aux*
	30 avril 2016	31 octobre 2015[1]
Sources des actifs affectés en garantie et sûretés		
Actifs de la Banque		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	**5 630 $**	5 862 $
Prêts	**73 895**	68 585
Valeurs mobilières	**73 012**	70 612
Autres actifs	**514**	–
	153 051	146 059
Actifs de tiers[2]		
Sûretés reçues et disponibles à la vente ou pouvant être réaffectées en garantie	**156 336**	150 125
Moins : sûretés qui ne sont pas réaffectées	**(59 368)**	(51 678)
	96 968	98 447
	250 019	244 506
Utilisations des actifs affectés en garantie et sûretés[3]		
Dérivés	**11 948**	11 478
Obligations liées à des valeurs mobilières mises en pension	**71 140**	70 011
Prêts et emprunts de valeurs mobilières	**25 669**	30 867
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	**38 032**	36 303
Titrisation	**34 566**	36 500
Obligations sécurisées	**29 147**	22 071
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt	**4 063**	4 137
Gouvernements et banques centrales étrangers	**1 199**	1 320
Autres	**34 255**	31 819
Total	**250 019 $**	244 506 $

[1] Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.
[2] Comprennent des sûretés reçues aux termes de prises en pension, d'emprunts de valeurs mobilières, de prêts sur marge et d'autres activités clients.
[3] Comprennent des actifs au bilan d'un montant de 33,0 milliards de dollars au 30 avril 2016 (33,4 milliards de dollars au 31 octobre 2015) que la Banque a affectés en garantie et que la contrepartie peut par la suite réaffecter en garantie.

ACTIFS VENDUS AVEC RECOURS

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents qui peuvent entraîner l'obligation de racheter les actifs. Ces déclarations et garanties indiquent que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

ACTIFS VENDUS AVEC UNE OBLIGATION DE RACHAT ÉVENTUEL

La Banque vend des prêts hypothécaires, qu'elle continue de gérer, au Fonds hypothécaire TD (le Fonds), un fonds commun de placement géré par la Banque. Dans le cadre de ses responsabilités, la Banque a l'obligation de racheter des prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut ou si le Fonds fait face à un événement d'illiquidité, par exemple s'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour honorer les rachats au gré des porteurs de parts. Le 22 avril 2016, la Banque a dissous le Fonds pour le fusionner avec un autre fonds commun de placement qu'elle gère. Les prêts hypothécaires détenus par le Fonds n'ont pas été intégrés à cet autre fonds commun de placement et, à la dissolution du Fonds, les prêts hypothécaires ont été rachetés à une juste valeur de 155 millions de dollars. Avant la dissolution du Fonds, au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2016, la juste valeur des prêts hypothécaires rachetés du Fonds par suite d'un événement d'illiquidité s'est élevée respectivement à 14 millions de dollars et 21 millions de dollars (néant et 3 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2015).

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires de détail et commerciaux aux États-Unis, des services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Résultats par secteur[1]

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
									Trois mois clos les	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	**2 418** $	2 369 $	**1 737** $	1 516 $	**440** $	584 $	**285** $	111 $	**4 880** $	4 580 $
Produits (pertes) autres que d'intérêts	**2 469**	2 409	**553**	519	**326**	200	**31**	51	**3 379**	3 179
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	**262**	239	**162**	101	**50**	–	**110**	35	**584**	375
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**530**	564	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**530**	564
Charges autres que d'intérêts	**2 095**	2 075	**1 416**	1 329	**441**	447	**784**	854	**4 736**	4 705
Résultat avant impôt sur le résultat	**2 000**	1 900	**712**	605	**275**	337	**(578)**	(727)	**2 409**	2 115
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**536**	464	**101**	96	**56**	91	**(227)**	(307)	**466**	344
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**–**	–	**108**	85	**–**	–	**1**	3	**109**	88
Résultat net	**1 464** $	1 436 $	**719** $	594 $	**219** $	246 $	**(350)** $	(417) $	**2 052** $	1 859 $

									Six mois clos les	
	30 avril 2016	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015	**30 avril 2016**	30 avril 2015
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	**4 909** $	4 804 $	**3 506** $	2 946 $	**899** $	1 181 $	**613** $	209 $	**9 927** $	9 140 $
Produits (pertes) autres que d'intérêts	**5 009**	4 873	**1 183**	1 030	**531**	314	**219**	16	**6 942**	6 233
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	**490**	429	**383**	208	**62**	2	**291**	98	**1 226**	737
Indemnisations d'assurance et charges connexes	**1 185**	1 263	**–**	–	**–**	–	**–**	–	**1 185**	1 263
Charges autres que d'intérêts	**4 174**	4 160	**2 822**	2 507	**870**	880	**1 523**	1 323	**9 389**	8 870
Résultat avant impôt sur le résultat	**4 069**	3 825	**1 484**	1 261	**498**	613	**(982)**	(1 196)	**5 069**	4 503
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**1 092**	940	**231**	217	**118**	175	**(429)**	(570)	**1 012**	762
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	**–**	–	**217**	175	**–**	–	**1**	3	**218**	178
Résultat net	**2 977** $	2 885 $	**1 470** $	1 219 $	**380** $	438 $	**(552)** $	(623) $	**4 275** $	3 919 $

Total de l'actif aux 30 avril

(en milliards de dollars canadiens)	**370,2** $	341,9 $	**343,9** $	304,8 $	**353,9** $	332,2 $	**56,8** $	52,1 $	**1 124,8** $	1 031,0 $

[1] À compter du premier trimestre de 2016, la présentation des produits, de la provision pour pertes sur créances et les charges des Services de détail aux États-Unis du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis ne comprend que les montants correspondant à la partie convenue comme revenant à la Banque du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, tandis que la quote-part revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social. Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation révisée du portefeuille. Le changement n'a eu aucune incidence sur le résultat net des secteurs ni sur la présentation des résultats bruts et nets figurant à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque.

NOTE 20 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2016, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier financier. À compter du 1er janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées BISI à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 30 avril 2016 et au 31 octobre 2015.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		*Aux*
	30 avril 2016	31 octobre 2015
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	**38 933 $**	37 958 $
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires[1]	**10,1 %**	9,9 %
Fonds propres de catégorie 1	**44 992 $**	43 416 $
Ratio des fonds propres de catégorie 1[1]	**11,7 %**	11,3 %
Total des fonds propres	**55 549 $**	53 600 $
Ratio du total des fonds propres[1]	**14,4 %**	14,0 %
Ratio de levier financier	**3,8**	3,7

[1] Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'application de l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) sera progressive jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont respectivement 64 %, 71 % et 77 %.

NOTE 21 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché et au risque de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veuillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un **actionnaire inscrit** (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	**Agent des transferts :** La Société de fiducie CST C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Facsimilé : 1-888-249-6189 inquiries@canstockta.com ou www.canstockta.com
détenez vos actions TD par l'entremise du **système d'inscription direct aux États-Unis**	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	**Coagent des transferts et agent comptable des registres** Computershare P.O. Box 30170 College Station, TX 77842-3170, ou Computershare 211 Quality Circle, Suite 210 College Station, TX 77845 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com
êtes actionnaire non inscrit d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	**Votre intermédiaire**

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au : 416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323
En anglais : 1-866-567-8888
En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698
Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : http://www.td.com/francais
Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 26 mai 2016. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site de la TD à l'adresse http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/qr-2016.jsp, le 26 mai 2016, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-204-9271 ou au 1-800-505-9568 (sans frais).

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/qr-2016.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 26 mai 2016, jusqu'à 18h HE, le 30 juin 2016, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais). Le code d'accès est le 4020023.